

LE MONDE diplomatique

28 pages - 15 F

Algérie : 6 DA
 Belgique : 15 FB
 Canada : 2,25 \$ C
 Espagne : 270 P
 E.-U. : 2,50 \$ US

Gr.-Bret. : 1,10 £
 Irlande : 1,70 £
 Italie : 3,500 lire
 Maroc : 14,50 dir.
 P.-Bas : 5,00 Fl.
 Suisse : 900 F CF
 Tunisie : 1,700 m

Abonnements : voir tarif page 10

Vaste chantier, chiches moyens : la francophonie

(Pages 17 à 22.)

Publication mensuelle - 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Ambitions

Par CLAUDE JULIEN

Un pays allait à la dérive. Si nombreux étaient les sans-abri qu'il renonçait à les comptabiliser. Seuls grimpaient les plus funestes indicateurs : population pénitentiaire, drogues, suicides, adolescents abandonnés leurs études, pendant que se creusait le double déficit : budgétaire et commercial.

Unique facteur d'optimisme, donné en exemple au monde entier : le déclin du chômage. Il tenait à deux causes. L'une, savamment dissimulée, en petits caractères, au bas des rapports officiels : les statistiques n'enregistraient plus les hommes et femmes qui, découragés par une trop longue quête, avaient renoncé à chercher un travail, tant il est vrai qu'un « chômeur » peut cesser d'être un « demandeur d'emploi ».

L'autre, que l'on exploitait pour adoucir le vertueux comportement d'un peuple porté par un insupportable optimisme : licenciés d'un poste spécialisé et bien rémunéré, quelques millions d'individus se résignaient à un modeste salaire, au seuil de la simple survie, dans l'un de ces « petits boulots » qui prolifèrent dans le secteur tertiaire. Les statisticiens dans le secret les seuls à s'en réjouir.

Il lui suffisait d'apparaître, d'affirmer que tout allait mieux, et l'espoir rejaillissait. Bel exemple d'une foi solide ment chevillée au corps. La foi du charbonnier. Contre toute raison. Jusqu'au jour où le président, réputé d'une absolue sincérité et d'une totale franchise, s'embourba dans une mauvaise affaire qui suffit à faire chuter sa popularité dans les sondages. Brutallement, le miroir où se transfigurait toute image trop urste, où l'ombre devenait lumière, se brisa. Lamentations et récriminations fusèrent de toutes parts. On enterra déjà le président charmant.

BÉNÉDICTION du ciel, les plus sinistres histoires appellent avec insistance un dénouement heureux. Faute de quoi le vie ne serait plus supportable. Et le miracle se produisit : alors que tout paraissait perdu, la confiance resurgit, éclatante, et galvanisa les esprits. Le bon peuple avait trouvé un autre héros, auquel s'identifier. Acclamé, adulé, littéralement couvert de bouquets de fleurs et de messages enthousiastes. Paradoxalement, ce héros inspergé était le vilain de la farce, celui-là même par qui le président avait trébuché : le lieutenant-colonel Oliver North. Une société technologiquement avancée ne se satisfait pas des processus de la science. Il lui faut aussi, relayée par la télévision, la magie qui fait vibrer les fibres les plus intimes. Ancienne liturgie dont les techniques peuvent changer mais dont le ressort reste immuable.

Cloué au pilori, Oliver North avait fait front, proclamé sa loyauté, invoqué sa bonne foi, étalé sa pure conscience. Oui, il combattait le communisme et la subversion. Oui, il servait son pays par les moyens qu'il jugeait les plus efficaces. Oui, il pratiquait le secret dont la démocratie s'accommode mal, recourait à des procédés que condamne la morale et la loi. Il agissait ainsi parce que les hommes politiques n'osaient prendre leurs responsabilités. Oui, « si c'était à refaire, je referais ce chemin... » Mais, devant l'enthousiasme populaire que soulève le lieutenant-colonel North, c'est un autre vers d'Aragon qui s'impose à la mémoire : « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? »

(Lire la suite page 11.)

(1) Voir « L'Argent », le Monde diplomatique, mars 1987.

COUPS DE POKER AU PROCHE-ORIENT

Le déploiement de forces a relégué au second plan les plus fondamentales réalités en focalisant l'attention sur les plus superficielles apparences. Forces policières dans la « guerre des ambassades » entre Paris et Téhéran, forces navales dans la mer d'Oman, le détroit d'Ormuz et le Golfe. Agence de sécurité en gilets pare-balles, convois de navires hérissés d'antennes et de tubes lance-torpilles : spectaculaires images qui prétendent rendre compte du réel. En oubliant que l'Irak a attaqué plus de bateaux que l'Iran. Savante mise en scène. Unanime, le public applaudit. Il ne tardera pas à déchanter lorsque les problèmes de fond, toujours sous-estimés, un moment occultés, balayeront ce théâtre d'ombres.

Chacun à sa manière et selon ses moyens, de grands pays n'ont pas su déchiffrer des signes pourtant évidents. Les Etats-Unis et la France avaient d'abord misé sur la promesse puissance du chah d'Iran que, sans mystère, méritaient la corruption, une brutale répression, l'irrésistible vague islamique. Double aveuglement né d'une fascinante combinaison de calculs économiques et stratégiques : de riches contrats civils et militaires aveuglaient alors entreprises et gouvernements qui rêvaient de renforcer le « gendarme du Golfe ». Mais les plus profitables opérations commerciales associées aux plus habiles schémas antisoviétiques ne suffirent pas à définir une politique réaliste. La chute du chah sonna en 1979 le glas de ces illusions.

Bien que les cartes aient ainsi été brouillées, le jeu fut cependant poursuivi dans une tromblante fidélité aux mêmes obsessions : mercantilisme et anticommunisme, qu'une rhétorique floue prétendait justifier par de distraites références au fragile équilibre des forces dans une région aussi instable qu'un volcan.

Humiliée par la longue détention de ses diplomates à Téhéran, l'Amérique crut pouvoir concilier des objectifs incompatibles : soutenir l'islamisme en Afghanistan contre l'URSS et le combattre en Iran ; puis trouver des « modérés » dans le bouillonnement révolutionnaire de Téhéran ; vendre des armes à un régime dont elle dénonçait le terrorisme ; financer ainsi au Nicaragua un combat dont le Congrès ne voulait pas.

La France, pour sa part, n'agissait pas plus clairement. Elle privilégiait ses intérêts économiques en Irak ; proclamait que son amitié pour Bagdad n'impliquait aucune intimité pour Téhéran, alors que les deux capitales s'ingéraient de certaines de milliers de morts ; traitait secrètement avec la République islamique alors qu'elle armait ostensiblement son adversaire ; s'inquiétait de voir Bonn, Londres et Tokyo la supplanter dans le commerce avec l'Iran. La sévère analyse publiée dans ces colonnes par Francis Beaujeu (le Monde diplomatique, mai 1987) reste parfaitement valable ; elle s'enrichit tout au plus des nouvelles bévues accumulées au cours des derniers mois.

Jamais l'ensemble des éléments du dossier n'a été lucidement pris en considération pour élaborer une politique cohérente fondée sur une nette hiérarchie des valeurs et des objectifs. Le plus préoccupant n'est pas le soudain recours à la force, mais l'inconsistance qui, après avoir marqué la phase dite diplomatique, continue d'inspirer les comportements dans cette phase plus musclée. A Paris comme à Washington, les mêmes contradictions se manifestent au cœur du pouvoir.

La sécurité des convois pétroliers dans le Golfe comme le sort de M. Paul Torri à Téhéran et de M. Wahid Gerdji à Paris se jouent maintenant à pile ou face. Etroite marge de manœuvre, interdiction de reculer. Le hasard d'un incident peut tout décider. C'est encore Moscou qui manœuvre avec le plus de finesse, aussi bien dans le conflit israélo-arabe que devant la guerre du Golfe. Symboles d'ineffable solidarité : au moment de la rupture diplomatique entre la France et l'Iran, Bonn rouvre à Téhéran l'Institut culturel Goethe ; depuis le début de la révolution islamique, Israël pro-occidental trouve dans l'hostilité de l'Irak un argument suffisant pour armer l'Iran contre l'Ouest.

Se préoccupant des gouvernements plus que des pays, des intérêts économiques plus que des populations, de l'immédiat plus que des évolutions durables, l'Occident dilapide son crédit de confiance au point d'inquiéter même les régimes arabes modérés qui ne veulent ni d'une influence soviétique renforcée ni de la contagion islamique.

M. Gorbatchev, Israël et les Palestiniens

Par AMNON KAPELOUK

La remontrance à Genève, les 6 et 7 juillet dernier, entre M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, et son homologue au ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vladimir Poljakov, représente un nouveau pas vers la tenue de la Conférence internationale pour la paix au Proche-Orient (1). Peu après, une délégation consulaire soviétique arriva à Tel-Aviv et certains ont interprété cette visite comme un début de dégel entre l'URSS et Israël. En fait, la tâche de cette délégation est purement technique ; elle comporte deux objectifs : d'une part, procéder à l'inventaire des biens de l'Eglise orthodoxe russe en Israël ; d'autre part, renouveler les passeports de quelques centaines de citoyens soviétiques résidant dans ce pays.

Cela dit, voilà plusieurs années que la diplomatie soviétique au Proche-Orient vise un but bien précis : la convocation d'une conférence internationale de paix pour conjurer le risque d'un nouveau conflit militaire israélo-arabe.

Un changement de style est néanmoins intervenu avec l'accession au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev. Les Soviétiques rappellent de plus en plus fréquemment qu'ils avaient soutenu la création

de l'Etat d'Israël en 1948 et soulignent que l'absence de relations diplomatiques est anormale. Lors de sa visite à Paris en octobre 1985, M. Gorbatchev a déclaré : « Nous avons participé à la création de l'Etat d'Israël, nous reconnaissons sa souveraineté, le droit à l'existence de cet Etat, ses intérêts légitimes, les intérêts de sa sécurité. Mais nous avons des conceptions différentes de cette sécurité. En ce qui concerne le rétablissement des relations, je pense que plus vite la situation au Proche-Orient sera normalisée, plus vite on pourra procéder à l'examen de la normalisation des relations (2). »

Et tout récemment encore, devant le président de la Syrie, M. Hafez El Assad,

en visite en Union soviétique, M. Gorbatchev a tenu ces propos : « Je le dirai franchement : l'absence de rapports entre l'Union soviétique et Israël ne peut être considérée comme normale. Mais c'est Israël qui est responsable de la rupture qui résulte de l'agression contre les pays arabes. Nous reconnaissons, de la même façon que nous le faisons pour tous les Etats, le droit d'Israël à la paix et à la sécurité. Cela dit, comme dans le passé, l'Union soviétique reste catégoriquement hostile à la politique de force et d'annexion pratiquée par Tel-Aviv. »

(1) Cf. « Le Temps du courage », par Claude Julien, le Monde diplomatique, avril 1987.
 (2) Le Monde, 7 octobre 1985.

DANS CE NUMÉRO :

Brandir le drapeau
 Dans le Golfe, montent, une fois encore, les tensions et se précipitent les périls. Washington, sans grande imagination politique, déploie sa marine, menace de ses canons. Et Paris semble tenté de l'imiter, risquant également de se placer à la merci d'un incident. Ces milles logiques, ces redoutables décisions tentent de masquer d'évidentes faiblesses dans d'autres domaines et les marques d'un discuté déclin. Claude Julien résume, face à la double menace, de bien plus hautes « AMBITIONS » (pages 7 et 11).

GUERRE ET PAIX

Tandis que les Etats-Unis - traumatisés par l'affaire North - s'empêchent dans le Golfe et que, à cause de leur silence, « LA DIPLOMATIE ÉGYPTIENNE DEMEURE ÉCARTELEE » (pages 8 et 9), l'URSS effectue un subtil retour au Proche-Orient. Des échanges entre « M. GORBATCHEV, ISRAËL ET LES PALESTINIENS » (pages 7, 8 et 9) dépend désormais, en grande partie, l'évolution des initiatives de paix.

En France, l'ordre donné à la marine d'appareiller relance le débat sur la nécessité de construire le Charles-de-Gaulle, ce « PORTE-AVIONS TRÈS POLITIQUE », même si certains soutiennent que « LE NUCLEAIRE EST UNE ARME A MOINDRE COUT » (pages 12 et 13).

UNE CULTURE SOUS LE CHOC

Les politiques, on le sait, demeurent malades de leur culture. Le phénomène semble s'être récemment aggravé, alors que s'est

Brandir le drapeau

imposé « UN NOUVEAU MAITRE A PENSER : L'ENTREPRISE » (pages 14 à 16). Le trouble des esprits provient-il de l'écart qui s'est institué entre le progrès scientifique et le progrès social ? Le professeur José Vidal Beneyto propose, à ce sujet, ses « LECTURES D'UN DIVORCE » (pages 14 et 15). Dans ces circonstances, plus que jamais, paraît s'imposer le projet d'« UNE UNIVERSITÉ EUROPÉENNE SUR LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE » (page 28). D'autres chantiers culturels restent à renforcer, en particulier celui de « LA FRANCOPHONIE » (pages 17 à 22). Mais l'usage des langues européennes continue d'être critiqué par certains intellectuels du tiers-monde, comme l'écrivain kényan Ngugi Wa Thiong'o, partisan de « DÉCOLONISER L'ESPRIT » (page 24).

COMMENT VIVENT LES HOMMES

Le Kenya précisément apparaît aujourd'hui « DANS TOUTE SA FRAGILITÉ » (page 25) parce que les droits de la personne, notamment, y sont souvent bafoués. Ils continuent de l'être également à Haïti, où « LA DÉCEPTION ET LA COLÈRE » des citoyens s'expriment une nouvelle fois (pages 6 et 7).

Certains, malgré tout, croient assister aujourd'hui à « LA DISPARITION DES INÉGALITÉS » (page 2), quand c'est plutôt leur extension qui caractériserait notre époque. Ainsi, au Nord, par exemple à « MARSHALL, QUELQUE PART AUX ETATS-UNIS » (pages 4 et 5), le malaise général est palpable et les quatre mille habitants de cette petite ville se heurtent soudain aux effets de la crise. Sans percevoir clairement les liens multiples qui les relient au reste du monde.

Voir le sommaire détaillé page 28.

Iran-Irak : la diplomatie du conflit

juillet-août 1980 - juillet-août 1987

7 ans de guerre entre l'Iran et l'Irak.
 Une guerre dévastatrice en hommes et en ressources, dévoreuse d'armes en tout genre.
 7 ans de conflit aux aspects à la fois modernes et traditionnels, le conflit régional probablement le plus important que le monde ait connu depuis 1945.
 L'attaque récente d'un navire de guerre américain par un Mirage irakien ne fait qu'accroître l'internationalisation de ce conflit sans fin.
 Aussi dans son dernier numéro, Politique Étrangère se consacre-t-elle à l'analyse de la diplomatie de la guerre Iran-Irak et à ses dimensions internationales.

politique étrangère

n° 2/87 : 80 F

Directeur de la publication : Thierry de Montbril

Revue trimestrielle publiée par l'Institut français des relations internationales

Diffusion ARMAND COLIN - abonnements : (1) 40.44.76.44

ifri

ne rattrape pas, et c'est lui qui pour la Chine, pour survivre, à pratiquer des méthodes de contrôle que certains jugent « contraintes » actuelles, avouons-le, un enfant par couple - et l'absence des petites filles. Ceux de ces millions qui rejettent toute idée de planification finiront par obéir - à leurs parents - à leurs pays à devenir des débus du siècle prochain.

Une telle situation, le silence est essentiel (qui domine l'avenue de la plupart des organisations internationales (qui font du si beau travail de la Coopération française (5), nous ne pouvons regrettable. Voir les données de la recherche et d'information des problèmes de l'environnement. L'écologie aussi intelligente que le Japon (6) refuse de reconnaître l'écologie, refuse d'en traiter, car son caractère très grave. Par exemple, le catholicisme contre la fumée nucléaire, CCFD, par la voix de son journal, et la revue catholique de la vie sociale ont enfin compris que la revue vient de mettre en œuvre Jacques Vellin sur la question (7), qui situe bien le problème. Les temps qu'en parle enfin, en France, même que du vieillissement de la population.

Les premiers en 1930-1940 à se rendre compte des dangers d'une production industrielle et d'une population qui commencent à ce moment-là, notre planète est devenue milliardaire d'habitants et de plus de 100, et à partir de 1950, le monde a été évertué, un milliard de personnes. Espérons, pour l'Asie, qu'elle ne sera pas un peu plus vite.

Le secrétaire d'Etat américain pour le Proche-Orient, Richard Murphy, a déclaré à Paris, le 6 octobre 1985, que « nous avons participé à la création de l'Etat d'Israël, nous reconnaissons sa souveraineté, le droit à l'existence de cet Etat, ses intérêts légitimes, les intérêts de sa sécurité. Mais nous avons des conceptions différentes de cette sécurité. En ce qui concerne le rétablissement des relations, je pense que plus vite la situation au Proche-Orient sera normalisée, plus vite on pourra procéder à l'examen de la normalisation des relations (2). »

Et tout récemment encore, devant le président de la Syrie, M. Hafez El Assad,

en visite en Union soviétique, M. Gorbatchev a tenu ces propos : « Je le dirai franchement : l'absence de rapports entre l'Union soviétique et Israël ne peut être considérée comme normale. Mais c'est Israël qui est responsable de la rupture qui résulte de l'agression contre les pays arabes. Nous reconnaissons, de la même façon que nous le faisons pour tous les Etats, le droit d'Israël à la paix et à la sécurité. Cela dit, comme dans le passé, l'Union soviétique reste catégoriquement hostile à la politique de force et d'annexion pratiquée par Tel-Aviv. »

(1) Cf. « Le Temps du courage », par Claude Julien, le Monde diplomatique, avril 1987.
 (2) Le Monde, 7 octobre 1985.

Le Kenya précisément apparaît aujourd'hui « DANS TOUTE SA FRAGILITÉ » (page 25) parce que les droits de la personne, notamment, y sont souvent bafoués. Ils continuent de l'être également à Haïti, où « LA DÉCEPTION ET LA COLÈRE » des citoyens s'expriment une nouvelle fois (pages 6 et 7).

Certains, malgré tout, croient assister aujourd'hui à « LA DISPARITION DES INÉGALITÉS » (page 2), quand c'est plutôt leur extension qui caractériserait notre époque. Ainsi, au Nord, par exemple à « MARSHALL, QUELQUE PART AUX ETATS-UNIS » (pages 4 et 5), le malaise général est palpable et les quatre mille habitants de cette petite ville se heurtent soudain aux effets de la crise. Sans percevoir clairement les liens multiples qui les relient au reste du monde.

Voir le sommaire détaillé page 28.

Le Kenya précisément apparaît aujourd'hui « DANS TOUTE SA FRAGILITÉ » (page 25) parce que les droits de la personne, notamment, y sont souvent bafoués. Ils continuent de l'être également à Haïti, où « LA DÉCEPTION ET LA COLÈRE » des citoyens s'expriment une nouvelle fois (pages 6 et 7).

Certains, malgré tout, croient assister aujourd'hui à « LA DISPARITION DES INÉGALITÉS » (page 2), quand c'est plutôt leur extension qui caractériserait notre époque. Ainsi, au Nord, par exemple à « MARSHALL, QUELQUE PART AUX ETATS-UNIS » (pages 4 et 5), le malaise général est palpable et les quatre mille habitants de cette petite ville se heurtent soudain aux effets de la crise. Sans percevoir clairement les liens multiples qui les relient au reste du monde.

Voir le sommaire détaillé page 28.

« LA REVANCHE DU TIERS-MONDE », de Jean-Claude Chesnais

De la disparition des inégalités

Par ALAIN GRESH

DANS son tout récent Rapport sur le développement dans le monde 1987 (1), la Banque mondiale dresse le bilan économique de quarante et un pays du tiers-monde et conclut : « Les chiffres montrent que la performance économique des économies orientées vers l'extérieur a été dans l'ensemble supérieure à celle des économies orientées vers l'intérieur, et cela à presque tous les égards. »

Ce diagnostic, qui conforte les thèses en faveur d'un marché international libéré de toute entrave, suscite cependant une certaine incertitude dans les très conservateurs *Financial Times*. Le quotidien londonien remarque en effet que, dans le climat protectionniste actuel et après la plus forte chute du cours des matières premières depuis les années 30, le pessimisme envers une politique axée sur les exportations « qui fut à l'origine de l'adoption des politiques de substitution immédiate est plus justifié aujourd'hui qu'atons (2) ». Et d'ajouter que l'étrouffement de l'échappatoire choisi par la Banque mondiale pour sa démonstration, avec seulement trois pays - Hongkong, Corée du Sud et Singapour, - qualifiés de « fortement orientés vers l'extérieur », ferait frémir plus d'un statisticien. D'autant que, selon le journal des milieux d'affaires britanniques, d'autres facteurs expliquant la fulgurante croissance de ces pays devraient être examinés de plus près : stabilité politique, éthique du travail, distribution plus égalitaire des revenus...

Ce scepticisme de bon aloi n'a pas cours chez certains intellectuels en mal de bonne conscience. Dans *La Revanche du tiers-monde* (3), le démographe Jean-Pierre Chesnais, auteur d'une remarquable *Histoire de la violence* et qui s'attaque aujourd'hui aux questions de la croissance, se montre convaincu que les pays en voie de développement marchent vers des lendemains radieux. D'ores et déjà, ils auraient en partie rattrapé l'Occident, qui « perd sa préminence ». Seuls restent à l'écart ceux qui refusent de reconnaître les vertus du marché ou se laissent enfermer « dans un cercle vicieux d'une dépendance accrue par rapport à Moscou ».

« Le commerce extérieur, écrit-il, est l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Plus l'économie est ouverte, plus son taux de croissance est élevé... » Et de citer les grands pays qui peuvent « être d'ores et déjà considérés comme presque développés » : le Mexique, la Corée du Sud, la Turquie et, bien sûr, le Brésil, qui l'on verra se hisser, vers 2050, « en terme de puissance, à la hauteur du numéro un mondial actuel : les Etats-Unis ». Mais sa démonstration s'appuie sur des données erronées : ainsi au Brésil, le ratio exportation de marchandises/produit intérieur brut (PIB) en 1978-1980 n'était pas de l'ordre de 20 %, mais de 10 % ; et le Mexique est considéré par la Banque mondiale, à

juste titre, comme un pays « modérément orienté vers l'intérieur ».

Très critique à l'égard des stratégies économiques tiers-mondistes des années 50, Nigel Harris, spécialiste britannique du développement, rejoint, dans *The End of the Third World* (4), certaines thèses de Jean-Claude Chesnais : « Le tiers-monde disparaît. Pas les pays eux-mêmes, pas leurs habitants, encore moins les pauvres, qui ont marqué la définition du concept, mais la thèse qu'il sous-tendait. Le tiers-mondisme a commencé comme la critique d'un monde inégal (...) caractérisé par l'échange entre matières premières et produits manufacturés. Mais le système qui lui a succédé aujourd'hui est bien plus complexe et ne se réduit pas à la dichotomie entre riches et pauvres, entre pays industrialisés et non industrialisés. »

Néanmoins, son analyse, centrée sur la « bande des quatre » (Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, Singapour) ainsi que sur le Brésil et le Mexique, échappe au piège des interprétations simplistes. « Les politiques poursuivies [par les quatre pays asiatiques] furent fréquemment différentes, comme l'étaient leur héritage, leur histoire ou leur taille (...). La Corée du Sud, Taïwan et Singapour sont des triomphes du capitalisme d'Etat, mais Hongkong et Singapour sont aussi des triomphes du libre commerce. »

Quant au Brésil et au Mexique, ils ont prouvé, « en dépit des réserves des économistes néolibéraux, que de forts taux de croissance étaient possibles sur de longues périodes malgré un contrôle des importations ».

Les yeux rivés sur les indicateurs économiques, Jean-Claude Chesnais

explique que, pour parvenir à un rythme de croissance soutenu, « la première des corrélations est celle qui lie la santé économique à la santé politique », et il vante alors « la stabilité institutionnelle forte » de la Corée du Sud, du Brésil et de Taïwan durant trente années. Pas une phrase pour condamner ou simplement analyser la nature de ces dictatures, dont certains exploits ont été particulièrement sanglants. En contrepoint de cet éloquent silence, Nigel Harris estime au contraire que ces pays sont voués à l'instabilité « justement à cause de la discipline et des sacrifices que les frénétiques rythmes du développement ont imposés à la force de travail » et

Le plus grave est que si des progrès se sont réalisés, pour l'essentiel, dans un climat général de croissance, celle-ci paraît désormais appartenir au passé. « La reprise de l'économie mondiale qui s'est amorcée en 1983 continue de donner des signes d'essoufflement, et, si les gouvernements n'agissent pas, le marasme, si ce n'est le déclin économique, est à craindre », écrit la Banque mondiale dans son rapport. D'où l'appel de plus en plus pressant à la « coordination » des politiques des grands pays industrialisés, qui, à leur tour, devront se couler dans le moule du Fonds monétaire international (FMI), chargé, au dernier sommet de Venise (8), d'assurer le rôle de « coordinateur ». Dans un récent entre-

Qu'elle que soit la terminologie de circonstance, c'est donc, finalement, l'ensemble des économies placées sous le contrôle du FMI qui seront soumises à son « jugement extérieur, objectif, compétent, amical et serin ».

Objectif, le jugement des institutions financières internationales ou les Etats-Unis ont un pouvoir de décision prépondérant ? Un article publié par le département d'Etat reconnaît que, « en incorporant les pays en développement dans [une économie mondiale ouverte], la Banque mondiale s'est avérée un instrument peu coûteux pour la promotion des Etats-Unis (10) ».

Compétent, l'avis du FMI ? Mais que dire alors de cette impuissance persistante devant les désordres du système monétaire, même face à cette économie de spéculation qui rend les investissements en Bourse bien plus rentables que les investissements productifs ? Et aussi, malgré tous leurs discours sur la mobilisation des ressources privées en faveur des pays en voie de développement, les Etats n'ont pu éviter que les banques commerciales ne reçoivent du tiers-monde en 1986 plus qu'elles ne lui ont prêtés (11).

En fait, au-delà des différences de traitement du nord au sud, la logique des réformes néolibérales aboutit non à la disparition des inégalités mais à la mise en place de sociétés à deux vitesses : la masse des « nouveaux pauvres » grossit dans les pays industrialisés, tandis que dans le tiers-monde les laissés-pour-compte sont toujours une immense majorité. Serait-ce là la « revanche du tiers monde » ?



(Vasquez de Sola)

« sans un relâchement des conditions répressives gouvernant la force de travail et, plus largement, la société, il sera de plus en plus difficile d'effectuer la transition vers une économie moderne ». Les événements actuels en Corée du Sud sont particulièrement éclairants à cet égard.

tien, M. Camdessus, directeur général du Fonds, se félicitait donc du « grand progrès [qui] vient d'être fait à Venise. Il est remarquable que des gouvernements d'Etats souverains, finalement seuls responsables de leurs décisions devant leur Parlement et leur opinion publique, acceptent de se soumettre à un tel système de surveillance multilatérale et de coordination de leurs politiques économiques (9) ».

Ainsi le veut la logique de l'intégration mondiale des économies, sous la houlette du libéralisme, dont le FMI s'est déjà fait le champion depuis nombre d'années dans le tiers-monde, au nom de l'« ajustement structurel ». On connaît les recettes : affaiblissement du rôle de l'Etat, privatisation, réduction des dépenses publiques, ouverture des marchés, etc.

Tant bien que mal, les pays industrialisés sont maintenant engagés dans la même voie, au nom de la nécessaire modernisation de leurs industries. Dans la bouche du directeur général du FMI, l'« ajustement structurel » n'est rien d'autre qu'un « ajustement pour la croissance ».

« Un Nord dans le Sud »

Le développement entraîne-t-il la diminution, des inégalités sociales ? Pour se convaincre que tel est bien le cas, l'auteur de *La Revanche du tiers-monde* se fonde avant tout sur l'augmentation du PIB par habitant, alors même que, depuis la fin des années 70, le service de la dette absorbe largement cette croissance et que, pour en assurer le paiement, les Etats sont obligés de rogner leurs dépenses sociales. Mais il est vrai que le fardeau de la dette du tiers-monde n'a pas sa place dans cet ouvrage...

J.-P. Chesnais dénonce aussi l'appréciation pessimiste dont est régulière-

ment l'objet la situation alimentaire du tiers-monde : « De façon générale, les besoins tendent à être surestimés, par exagération des normes de poids corporel (dans un pays comme l'Inde, par exemple, la proportion des enfants et le poids corporel à l'âge adulte (sic) s'écartent fortement de la norme occidentale. » Certes, l'Inde exporte aujourd'hui des denrées alimentaires, mais, suivant la Banque mondiale, près de 40 % de ses habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans les deux dernières années, plus d'enfants sont morts en Inde et au Pakistan que dans les quarante-six pays d'Afrique noire (5). Et au Brésil, pour la première fois en 1986, le taux de mortalité infantile a augmenté (6).

Pour illustrer le déclin futur des inégalités dans le tiers-monde, Jean-Claude Chesnais, fidèle aux théories de Rostow sur le décollage économique, s'appuie sur un exemple au Nord - celui des Noirs américains - qui préfigure des lendemains meilleurs : « Quel de plus édifiant que la percée de la population noire, impulsée là encore par le levier scolaire ? » et qui se traduit par l'augmentation de ses effectifs dans les emplois supérieurs. La naissance d'une petite-bourgeoisie noire signifierait-elle l'intégration économique et sociale ? Aux Etats-Unis, 55 % des Noirs, contre 26 % des Blancs, vivent en dessous du seuil de pauvreté. De surcroît, la marginalisation d'une part croissante de la population des ghettos ne fait que s'aggraver depuis que M. Reagan a accédé au pouvoir. Ainsi, alors que le taux de mortalité infantile est de 11 % dans l'ensemble du pays, il atteint 21 % à Detroit - où les Noirs sont particulièrement nombreux - et peut culminer à 67 % à Greene-County, dans l'Alabama (de même qu'au Guatemala) (7).

Certes, des progrès importants ont été accomplis en trente ans dans le tiers-monde (baisse générale de la mortalité, essor de la scolarisation), et il existe bien, suivant la formule de l'économiste chilien Carlos Ominami, « un Nord dans le Sud ». Nigel Harris n'en conclut pas moins que « là où il y a eu une redistribution [entre le Nord et le Sud], elle a touché une minorité seulement des pays les moins développés et, à l'intérieur, une minorité encore plus petite de leurs habitants ». On est à cent lieues du « rattrapage » et de la disparition de la « préminence » de l'Occident.

CORRESPONDANCE

Les soins aux enfants en Afrique

Nouvelle réaction à la lettre de Mme Séméria, de Nice (voir le Monde diplomatique de février 1987), sur les soins aux enfants en Afrique : une organisation caritative de Montpellier, l'Espoir pour un enfant, nous communique les réactions de ses correspondants, médecins et infirmières qui utilisent ses médicaments.

Plusieurs faits, parfois contradictoires, ressortent de ces témoignages. Tout d'abord, le dénuement et la dépendance à l'étranger. Une infirmière dans un hôpital d'Etat en Centrafrique, Christine Bourgeois, raconte : « Un jour, un bébé de six mois est amené par sa maman : hyperthermie, convulsions, dyspnée, raideur de la nuque. La ponction lombaire révèle une méningite purulente. Il faut des antibiotiques à haute dose. Il n'y a plus rien à l'hôpital (...). Rentrant le soir à la mission, je trouve des colts 1111 en état d'Espoir pour un enfant, plein de Clamoxyl. L'enfant a été sauvé de justesse. »

Il semble que le fait de faire payer, même de façon symbolique, tous les médicaments, y compris ceux envoyés gratuitement de l'étranger, soit une pratique courante. Il est difficile, remarque le docteur Patrick Lepinay, médecin-chef d'un dispensaire au Cameroun, d'instituer une politique à deux vitesses : distribuer les dons et vendre les médicaments que les services de santé doivent se procurer à grands frais. C'est affaire d'adaptation sur le terrain : « L'utilisation idéale des dons de médicaments me paraît être celle qui les réserve aux gens démunis et lors-

que des traitements coûteux doivent être institués. Cela permet, par l'ajout de ces produits gratuits, d'abaisser le coût total du traitement. »

Cette attitude est partagée par saur Suzanne, travaillant au Sénégal, qui souligne que bien des familles disposent de revenus importants pour payer des dons et des festivités coûteuses. Le poste santé doit entrer naturellement dans le budget des ménages. Sinon, « tout donner gratuitement favorise le développement d'une mentalité d'assistés, d'irresponsables, de mendiants ».

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY

Directeur : Claude JULIEN

Rédactrice en chef : Micheline PAUNET

Rédaction : Ignacio RAMONET, Alain GRESH, Bernard CASSEN, Christian DE BRIE

Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION 7, rue des Italiens

75421 PARIS CEDEX 09

Télex : MONDIPAR 630572 F

Tél. : 42-47-91-27

Publicité : le Monde Publicité S.A.

Responsable : Antoine Gauvin

5, rue de Montesson, 75007 Paris.

Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

IL Y A DIX ANS

Mort d'un inconnu

« S'IL n'a certes pas été méconnu », écrit Maurice (encore qu'on puisse fort bien dire un illustre méconnu, au sein d'une célébrité universelle retentissante, et jusque dans les obèques nationales), « Malraux demeure un inconnu (1) ». C'était il y a un quart de siècle.

Cet inconnu, il était tout de même temps de nous le présenter. Récemment, Claude Tannery s'y est attaché (2). André Brincourt se plaît d'autant plus à saluer cette reconnaissance de ce que lui-même avait très discrètement « fait de métamorphose » qui est la clef d'une pensée où il entre profondément, non sans en marquer avec force la permanence et la cohérence.

Non seulement Malraux est mort « en ayant remis sa copie », mais le témoin demeure frappé par « cette ponctualité stupéfiante dans tous les rendez-vous pris avec l'histoire, avec les dieux, avec lui-même. » Y compris le dernier, après qu'il eut « somptueusement vieilli » (si l'on veut s'en tenir à l'esprit), et qui sera son ultime victoire dans la « lutte contre le destin ». Bien entendu, nous aurons assisté, au passage, à tous les moments, épisodes, aspects de cette lutte, que ce soit la « quête de l'autre », la « communion des différences », la révolution et l'art, double et unique pouvoir pour « sauver l'homme de l'humiliation ». Et en laissant sur les bas-côtés tous les trompe-l'œil de la légende : l'aventurier, l'intoxiqué d'exotisme, le politicien, « l'historien de l'art » ou « l'amateur » d'art ; et jusqu'au « romancier-reporter » ; à cela près que ses reportages à lui devaient l'histoire, qui s'est mise à les imiter.

Enfin, chez celui qui, justement, avait laissé loin derrière lui la littérature, une dernière mutation : la Musée imaginaire littéraire, le retour au « monde de l'écrit », contemporain d'un autre retour : aux dieux. Et « le mot de la fin » chez celui qui avait beaucoup prévu : « Nous souviendrons-nous que les événements spirituels capitaux ont reculé toute prévision ? »

Mais que peut laisser entrevoir notre sommaire, d'une connaissance si riche et passionnée ? Ce n'est pas de loin que Brincourt regarde Malraux et sous le dôme à voir : il a été pendant vingt-cinq ans un de ses témoins les plus proches, peut-être le préféré. Ce qui lui fut dit et écrit a gardé pour lui toute sa chaleur, qu'il nous communique. Cette pensée, cette œuvre, l'homme même, lui, il les a entendus. Son livre ouvre à la connaissance d'un Malraux tel qu'en lui-même...

Et tel qu'au temps où, pour la première fois, l'espèce s'est donné les moyens de sa mort totale ; où la torture est devenue un « système de pouvoir », et « l'organisation de l'avilissement » et l'acte politique ; au temps d'une crise de civilisation qui réside dans « l'absence, sans précédent, de valeurs suprêmes ». Malraux nous concerne en, comme on dit, nous interpelle. Il serait désastreux que, pour un peuple sourd ou distrait, il demeure cet annonciateur mal entendu.

Y. F.

(1) Malraux le malentendu, d'André Brincourt, Grasset, Paris, 1986, 266 p., 88 F.

(2) Voir le Monde diplomatique d'octobre 1986.

RÉDUCTION
nécessaire

LES Etats-Unis continuent de...
spéciaux pour l'inciter à partir...
effort de relance des économies...
aux biens et capitaux...
économies structurelles attend...
affaires et de la finance...
bilan... est cependant décliné...
bilan... M. Michihiko Kasu...
affaires extérieures, en expt...

Les Etats-Unis continuent de...
spéciaux pour l'inciter à partir...
effort de relance des économies...
aux biens et capitaux...
économies structurelles attend...
affaires et de la finance...
bilan... est cependant décliné...
bilan... M. Michihiko Kasu...
affaires extérieures, en expt...

Les Etats-Unis continuent de...
spéciaux pour l'inciter à partir...
effort de relance des économies...
aux biens et capitaux...
économies structurelles attend...
affaires et de la finance...
bilan... est cependant décliné...
bilan... M. Michihiko Kasu...
affaires extérieures, en expt...

Les Etats-Unis continuent de...
spéciaux pour l'inciter à partir...
effort de relance des économies...
aux biens et capitaux...
économies structurelles attend...
affaires et de la finance...
bilan... est cependant décliné...
bilan... M. Michihiko Kasu...
affaires extérieures, en expt...

Les Etats-Unis continuent de...
spéciaux pour l'inciter à partir...
effort de relance des économies...
aux biens et capitaux...
économies structurelles attend...
affaires et de la finance...
bilan... est cependant décliné...
bilan... M. Michihiko Kasu...
affaires extérieures, en expt...

Les Etats-Unis continuent de...
spéciaux pour l'inciter à partir...
effort de relance des économies...
aux biens et capitaux...
économies structurelles attend...
affaires et de la finance...
bilan... est cependant décliné...
bilan... M. Michihiko Kasu...
affaires extérieures, en expt...

1987

RÉDUCTION DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL, OUVERTURE DU MARCHÉ

La nécessaire restructuration de l'économie japonaise

LES Etats-Unis continuent de faire pression sur le gouvernement japonais pour l'inciter à participer de manière plus substantielle à l'effort de relance des économies. Mais l'ouverture du marché aux biens et capitaux étrangers, de même que les transformations structurelles attendues sont loin d'enthousiasmer les milieux d'affaires et de la finance (1). Le premier ministre, M. Nakasone, est cependant décidé à aller de l'avant. Dans l'article ci-dessous, M. Michihiko Kunihiro, son principal conseiller pour les affaires extérieures, en explique les raisons.

Par MICHIIHIKO KUNIHIRO *

Il n'est peut-être pas exagéré de dire que les relations économiques entre les Etats-Unis et le Japon traversent leur phase la plus difficile depuis la fin de la guerre du Pacifique. Pourtant, cette affirmation n'implique aucun pessimisme pour l'avenir : en fait, les deux nations ont entrepris de construire des relations économiques nouvelles, à la mesure des changements qui affectent l'économie mondiale.

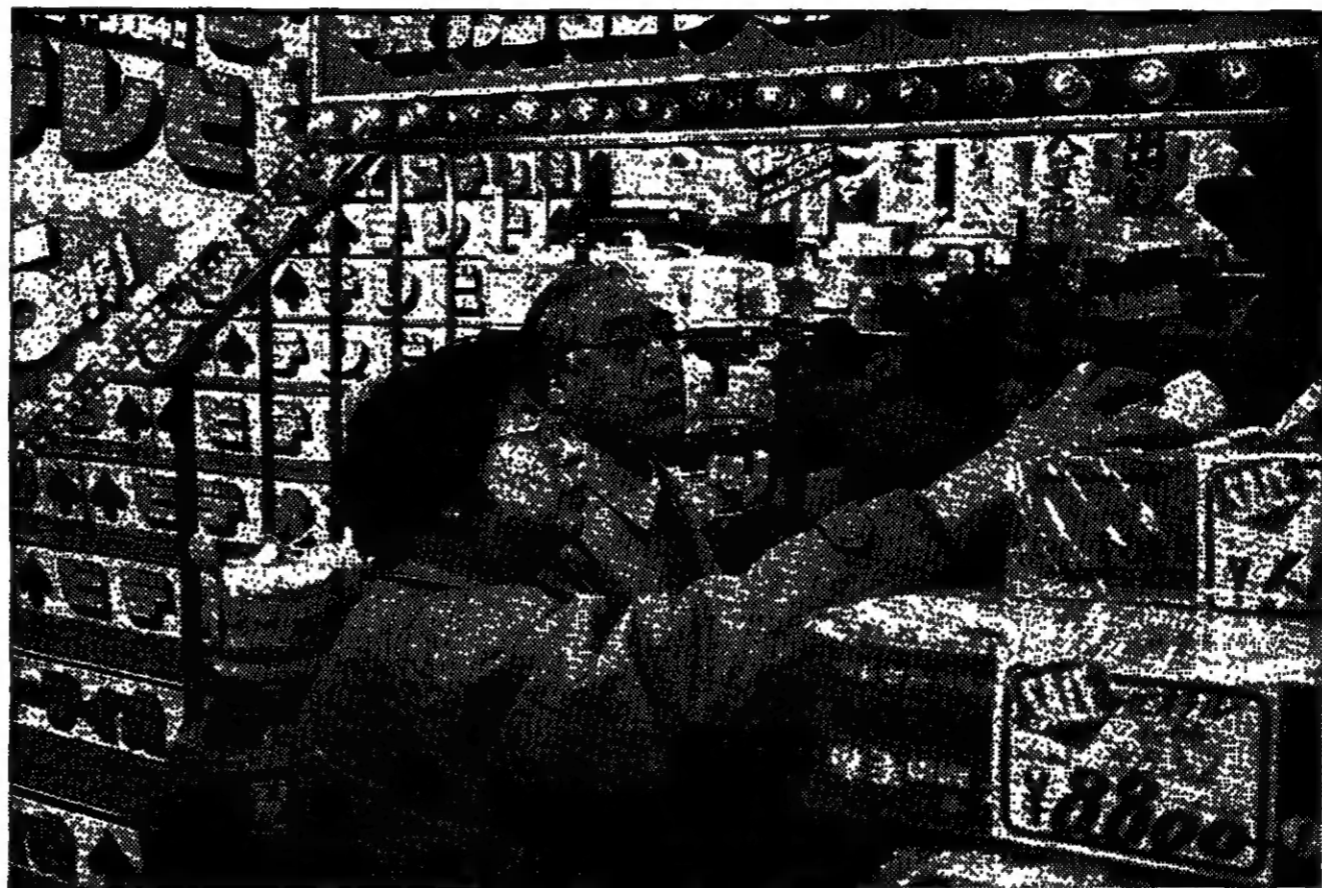
Cette observation se fonde sur deux faits principaux. Le premier est que, indépendamment des accusations lancées par le Congrès américain, les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon sont déjà en train de changer. Le déficit commercial américain a atteint son sommet au cours du troisième trimestre de l'année dernière, et depuis il est en baisse. Le déficit à l'égard du Japon a, lui aussi, diminué de 6,9 %, si l'on compare le premier trimestre de cette année avec celui de l'année dernière. Selon les statistiques japonaises - exprimées en yen, - l'excédent commercial avec les Etats-Unis, pour le deuxième semestre de l'année dernière, s'est réduit par rapport à la même période de l'année précédente. Pour toute l'année 1986, la baisse est de 7,7 %. C'est uniquement lorsqu'on l'exprime en dollars que l'excédent semble avoir augmenté de 30,2 %, puisque le yen, lui, s'est apprécié de 42,1 %.

En second lieu, Américains et Japonais ont su tirer la leçon de quelques expériences récentes assez coûteuses. Pour les Japonais, il ne s'agit pas tant des sanctions américaines sur les semi-conducteurs que de la montée du cours du yen. En règle générale, une augmentation du taux de change d'environ 50 % en un an est extrêmement dommageable pour toute industrie exportatrice. Les Japonais essaieront quelque temps de maintenir le volume de leurs exportations en réduisant leurs marges. Mais, compte tenu des taux de change de ces derniers mois, ils doivent à présent soit augmenter leurs prix et accepter une baisse du volume des échanges, soit abandonner le marché.

Après avoir essayé plusieurs méthodes, ils prennent conscience, aujourd'hui, d'une donnée fondamentale : la tendance à la hausse du yen se maintiendra tant que leur excédent commercial ne se réduira pas. Le volume de leurs exportations a nettement diminué, mais s'ils ne veulent pas que ce déclin se poursuive, la seule façon de réduire l'excédent commercial est d'accroître les importations.

Pendant longtemps, les négociateurs américains ont réitéré la thèse japonaise selon laquelle le déficit commercial croissant des Etats-Unis était principalement dû au taux trop élevé du dollar et au fait que les besoins des deux économies n'étaient pas complémentaires. Peut-être craignaient-ils que, si cette thèse était admise, les Japonais en profiteraient pour éluder le problème de

l'ouverture de leur marché intérieur. Cependant, l'accord du Plaza de septembre 1985 (2) marqua un changement d'attitude de la part des Américains, du moins pour ce qui est de l'impact commercial des taux de change. S'apercevant que les ajustements des taux de change ne produisaient pas les résultats escomptés, principalement à cause du phénomène dit de « courbe en J » (3), ils en virent en effet à insister pour que les pays dont la balance commerciale était excédentaire accroissent leur demande intérieure. En même temps, ils admettaient officiellement qu'il leur fallait réduire leur déficit budgétaire. De plus, l'amélioration de la compétitivité de l'industrie américaine devint soudain le cri de



DANS UN SUPERMARCHÉ DE TOKYO. Epargner moins, consommer plus.

ralliement de tout le pays. Les grands navires sont lents à changer de cap, mais le virage s'amorçait enfin.

De son côté, le Japon accepta la nécessité de mettre en œuvre des mesures fiscales visant à accroître la demande intérieure.

Américains et Japonais ont fini par comprendre que chacun devait commencer par mettre de l'ordre chez soi et tenter à présent plus sérieusement que par le passé de coordonner leurs politiques économiques.

proclamant que c'est à lui d'assumer ses responsabilités dans l'économie mondiale. Le Japon ne cherche pas particulièrement à tirer avantage de sa position de force à l'exportation, mais plutôt à établir l'équité au sein de la communauté internationale.

Lors du sommet de Venise en juin dernier, nous avons confirmé notre détermination de lutter contre le protectionnisme et de promouvoir les négociations de l'« Uruguay Round » dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) : c'est un signe encourageant. Il faut espérer que les efforts pour faire aboutir ces négociations multilatérales contribueront à instaurer un système commercial plus équitable à l'échelle mondiale.

Notre seconde tentative a porté sur le réajustement des taux de change. Quelque temps déjà avant la conclusion de l'accord du Plaza, nous faisons remarquer aux Américains que le fléchissement de leurs exportations et l'accroissement de leurs importations étaient dus à la surévaluation du dollar. Nous avons donc contribué à faire baisser le cours du dollar ; et malgré l'appréciation étonnamment rapide du yen depuis septembre 1985, le Japon a persévéré dans sa politique de soutien des cours. Nous pensions bien, certes, que l'effet dit de « courbe en J » se ferait sentir, mais les baisses successives du dollar l'ont prolongé au-delà de toute attente. Aujourd'hui encore, le yen vaut presque 20 % de plus qu'il y a un an, ce qui crée une distorsion dans les échanges commerciaux et irrite inutilement de nombreux membres du Congrès américain, entre autres. En fait, l'année dernière, en volume, les exportations japonaises ont diminué de 1,3 %, tandis que les importations aug-

mentaient de 12,5 %. La tendance se confirme cette année, et ce réajustement de notre balance commerciale devrait apparaître même dans les statistiques exprimées en dollars.

En troisième lieu, nous nous sommes employés à augmenter la demande intérieure. Il faut savoir que la liberté d'action du Japon en matière fiscale est limitée par le très fort endettement de l'Etat, qui a atteint en 1986 43,6 % du produit national brut (PNB), ce qui oblige le gouvernement à consacrer environ 20 % de ses revenus au service

de la dette. Ainsi, lorsque la croissance économique des Etats-Unis atteignit 6,4 % en 1984, il nous fut impossible de suivre. Le Japon chercha à stimuler son économie en s'appuyant sur une politique monétaire, mais l'effet qu'il fallait attendre sur les taux de change nous empêcha jusqu'à l'année dernière de réduire les taux d'intérêt. En outre, jusqu'à l'automne 1986, le gouvernement américain s'opposait à l'accroissement de notre déficit budgétaire qui, selon lui, finirait par gêner une croissance économique soutenue.

S'ouvrir aux importations, accroître la demande intérieure

CEPENDANT, la rapide montée du yen transforma complètement la situation. Le Japon fut pratiquement obligé de compenser la baisse de la demande étrangère en accroissant sa demande intérieure. Ainsi, en septembre dernier, le gouvernement mit au point un programme fiscal d'expansion de la demande d'un montant de 3 600 milliards de yens (soit 43 milliards de dollars), comprenant, entre autres, une réduction de la fiscalité de 1 000 milliards de yens. Le total équivaut à 1,8 % du PNB.

On pourrait craindre que ces mesures n'aient qu'un effet minime sur

Le gouvernement s'emploie donc à mettre en œuvre les recommandations du rapport Maekawa : le premier ministre, M. Nakasone, assume en personne la direction des services chargés de promouvoir les ajustements structurels. Certaines recommandations, comme la réduction massive de la production nationale de charbon, sont déjà en cours d'application. Cependant, il faut s'attendre à une résistance acharnée de la part de ceux qui ont intérêt au maintien du statu quo. Le secteur le plus difficile sera bien sûr l'agriculture, où les considérations sociales comptent autant que l'aspect économique. Dans bien des cas, cela prendra du temps, mais il nous faut poursuivre inlassablement dans cette voie. Comme l'a dit le premier ministre, l'ajustement structurel est pour le Japon une stratégie de survie à long terme.

En plus des efforts du gouvernement, la montée spectaculaire du cours du yen a agi comme un levier pour déclencher la restructuration de nombreuses industries. Plusieurs de nos activités traditionnelles, telles que le charbon, l'acier, les chantiers navals, etc., doivent maintenant effectuer leur rationalisation en profondeur, ce qui entraîne une masse énorme de licenciements. D'autres industries, y compris dans les secteurs de pointe, transfèrent leurs unités de production outre-mer pour diminuer les coûts, ce qui crée du chômage dans diverses régions du pays. De plus en plus, les biens produits à l'étranger par ces filiales sont envoyés au Japon, soit pour être mis sur le marché de la consommation, soit comme produits semi-finis pour l'industrie.

Les résultats de ces transformations commencent à se faire sentir. En six mois, de septembre 1986 à mars 1987, les importations en provenance de la Corée, de Hongkong, de Taiwan et de la Thaïlande ont augmenté respectivement de 55 %, 50 %, 60 % et 35 %.

Mais il y a un changement plus fondamental : contrairement aux critiques qui lui sont si souvent adressées, le Japon ne dépend plus des exportations pour assurer sa croissance économique. L'année dernière, la demande intérieure a augmenté de 3,9 %, tandis que la croissance réelle du PNB était de 2,5 %, ce qui signifie que l'accroissement de la demande intérieure a effectivement compensé la perte enregistrée à l'exportation. Cette tendance doit se poursuivre, pour que nous puissions vivre en harmonie avec les autres nations et faciliter l'arrivée sur notre marché des produits en provenance des pays en voie de développement.

Si nous demandons aux Etats-Unis de réduire leur déficit budgétaire, nous devons nous attendre à une réduction de leurs achats à l'étranger. Cela aura bien sûr un impact considérable sur les exportations des pays en voie de développement. Aucun pays ne peut à lui seul compenser la baisse de la demande américaine, mais chacun des pays industrialisés doit jouer son rôle pour soulager la détresse des pays en voie de développement ; et, dans ce domaine, le rôle du Japon est particulièrement important.

(1) Cf. Hiroko Yamano, « Les Japonais ne peuvent si facilement céder aux pressions de Washington », le Monde diplomatique, novembre 1986.

(2) Référence à l'accord conclu le 22 septembre 1985 à New-York entre les ministères des finances des cinq grands pays industrialisés (République fédérale d'Allemagne, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Japon) pour mettre un terme à la hausse du dollar en organisant l'appréciation des principales monnaies (yen et mark, essentiellement) de façon ordonnée, par rapport au billet vert (NDLR).

(3) La « courbe en J » décrit graphiquement l'évolution du solde commercial d'un pays au lendemain d'une dévaluation. Dans un premier temps, le renchérissement des produits importés entraîne un accroissement du déficit commercial. Dans un deuxième temps, les acheteurs freinent leurs acquisitions de ces produits, ce qui, conjugué au bond des exportations, entraîne un redressement rapide du solde représenté par la verticale du J. Au lendemain d'une réévaluation, le solde commercial suit une courbe inverse, dite en « crosse » (NDLR).

Ne pas pousser le Congrès américain au protectionnisme

NOUS autres Japonais savons parfaitement que notre excédent commercial a atteint un niveau critique et que bien des pays redoutent qu'une aggravation des frictions avec les Etats-Unis ne déclenche une guerre commerciale risquant d'entraîner l'économie mondiale dans une catastrophe comparable à celle des années 30. Aussi, quand nous négocions avec les Etats-Unis, il nous faut peser les conséquences éventuelles qui en résulteraient pour le système commercial mondial. Notre plus grand souci, chaque fois, est de ne pas commettre de maladresse risquant de pousser le Congrès américain au protectionnisme.

De plus, bien que les échanges internationaux ne représentent encore

* Principal conseiller du premier ministre japonais pour les affaires extérieures ; l'auteur s'exprime ici à titre personnel.

Vertical sidebar containing various news snippets and the 'LE MONDE DIPLOMATIQUE' logo at the bottom.

Quelque part aux Etats-Unis

Marshall (Illinois) :

1000 citoyens

« La véritable Amérique, c'est nous », assure-t-on de bout en bout du Middle West, comme partout ailleurs sans doute, du nord au sud des Etats-Unis. Mais les projecteurs restent fixement braqués sur Washington, New-York ou Los Angeles. Florence Beaugé a trouvé à Marshall, petite ville de l'Illinois, un microcosme de cette Amérique profonde où s'épanouit la majorité silencieuse : comment voit-elle le monde autour de nous ?



Par FLORENCE BEAUGÉ

MARSHALL, quatre mille habitants, chef-lieu du comté de Clark et siège d'une cour de justice. Signe particulier : aucun. Pas plus que l'ensemble de l'Illinois d'ailleurs... Bien sûr, à 300 kilomètres au nord, il y a Chicago,

mais la grosse métropole démocrate ne se considère pas comme partie intégrante de l'Etat. Ou plutôt elle s'estime être « tout l'Illinois », le reste n'étant à ses yeux, et en bloc, que « le Sud ». De cela, les habitants de Marshall ont tout à fait conscience, mais ils y sont indifférents. Leur ville, estimée-ils tranquillement, a ses atouts ; celui, notamment, d'être installée au croisement de deux des axes les plus importants du pays : d'une part, le Mississippi, qui traverse les Etats-Unis du nord au sud et constitue l'une des principales voies fluviales navigables. D'autre part, l'Interstate 70, qui va de la côte est à la côte ouest et coupe ainsi le pays en deux parties à peu près équivalentes.

A égale distance d'influences diverses, conservatrice par nature mais sensible aux idées démocrates venues du Nord, Marshall n'est donc pas le bout du monde. Ce serait même une ville intermédiaire avec presque n'importe quelle localité du Midwest : avec Paris, dix mille habitants, à quelques miles de là - si banale et si triste qu'elle n'a rien de commun avec la capitale française sauf le nom, - ou bien Harlan, cinq mille habitants, petite ville de l'Etat de l'Iowa, ou encore Grand-Forks, grosse bourgade de quarante mille habitants, dans le Nord-Dakota.

Quelle que soit leur taille, toutes ces localités de l'Amérique agricole se ressemblent : en pleine zone rurale, dotées de quelques trop rares industries, elles offrent à l'intérieur le même visage stupéfiant de villes mortes, comme frappées par une épidémie. Un centre-ville dévasté : deux ou quatre rues principales qui s'entre-croisent. Une succession de bistrot et de petites boutiques mornes dont une sur deux porte en évidence un même panneau « A vendre » et dont l'autre, celle qui est supposée bien portante, présente une devanture à peine plus réjouissante : un éclairage inexistant, des vêtements exposés sans grâce, des bibelots poussiéreux disséminés ici et là, bien à plat... Au point qu'il est difficile de deviner, de l'extérieur, si l'on a affaire à une agence immobilière, à un magasin de sous-vêtements ou à un magasin de jouets.

S'il n'y avait ce centre-ville systématiquement agonisant, preuve évidente de la crise économique et de la faillite du petit commerce face à la concurrence des grandes surfaces installées à la périphérie, Marshall présenterait, comme la plupart des autres localités du centre des Etats-Unis, toutes les apparences d'une cité plutôt saine, certes peu animée, mais du moins sans histoires. Des rues bien entretenues, de nombreuses et jolies maisons de bois, peintes en blanc ou en bleu. Des pelouses, des jardins et des fleurs. Trois écoles, deux banques, une douzaine d'églises (« plus que de granges », disent perfidement certains, les jours de mauvaise humeur), et même quelques salles de jeux de hasard, enviables de l'Indiana voisin, où la réglementation reste très stricte à ce sujet.

Sur les dix-sept mille habitants, tous blancs, que compte le comté de Clark, dix mille vivent de la terre.

A la sortie de la ville, pas de ghettos, mais d'abondants champs de maïs et de soja. Bref, aucun signe visible de misère.

Pour l'étranger de passage pour quelques heures, le seul souci perceptible des habitants de la ville serait sans doute la météo.

Quel temps fera-t-il demain ? Chez lui tous les soirs, à 17 heures précises, Earl Turner, fermier mais aussi homme d'affaires - il a du pétrole dans ses champs - et militant démocrate actif, allume son poste de télévision. Il l'allume mais ne met pas le son. De loin, il surveille les images, le présentateur du journal, les nouvelles qui défilent rapidement, le tout entrecoupé de publicités. Au moment voulu - la météo - Earl met le son. Ensuite, il tourne à nouveau le bouton : le reste des informations ne le concerne pas. Il est d'ailleurs le premier à le dire et à en rire : « Le temps, c'est ma vie. » Ce que confirme en d'autres termes son voisin, Larry Rawlins, cadre au Human Resource Center de Marshall : « Je suis né et j'ai vécu vingt-quatre ans dans une ferme. Eh bien ! maintenant encore, alors que je travaille en ville et que je n'ai plus de terres, ce qui m'intéresse en tout premier lieu à la télévision, c'est la météo ! Mon réflexe, c'est toujours de vérifier si le lendemain je pourrai aller dans les champs, si ma récolte ne sera pas gâchée d'un seul coup par la grêle, la sécheresse ou un coup de froid venu trop tôt. »

Sur les dix-sept mille habitants, tous blancs, que compte le comté de Clark, dix mille vivent de la terre. Taux de chômage sur l'ensemble du comté : 13,5 % ; mais 8 % pour la ville de Marshall, qui n'échappe pas au sort de toutes les localités du Midwest : l'émigration de sa population. Faute d'emplois, les habitants fuient ce qu'on n'appelle plus la *farm belt* (ceinture agricole) mais la *rust belt* (ceinture de la rouille). Ce sont les jeunes, surtout, qui sont

tentés par l'expérience de la *sun belt* (ceinture du soleil) ou, plus encore, de l'Ouest. « C'est plus compétitif, c'est plus neuf, et il y fait plus chaud », résume en souriant Randy Harrison, jeune journaliste de vingt-deux ans. Tous les *shows* télévisés viennent de là-bas, les films aussi. Il n'y a que les *news* qui viennent de la côte est. Nous, on préfère le style et l'image de l'Ouest, y compris la façon dont les gens s'habillent. D'ailleurs, vous n'avez qu'à regarder une carte : on prétend, ici, qu'on s'appelle le Midwest. Mais c'est faux : au fur et à mesure que les premiers pionniers ont gagné du terrain vers l'Ouest, nous sommes devenus le Midwest. Mais peu importe. Ça nous plaît de continuer à nous appeler le Midwest ! »

Plus d'emplois pour retenir nos enfants ! C'est la cri de Ted Trefz, maire depuis six ans. Comment éviter que Marshall ne devienne, à terme, une ville fantôme ou une ville de retraités ? C'est peut-être parce que la question est trop préoccupante que Ted Trefz a pris le parti d'être si résolument optimiste : « Je ne vois pas pourquoi d'autres industries ne s'installeraient pas ici.

L'usine locale a licencié quarante personnes. Dans leur quasi-totalité, elles n'ont pas retrouvé de travail.

On leur offre tout ce qu'il leur faut : un bon réseau routier et des charges peu élevées. Ce qui leur manque surtout, c'est un parc d'attractions et quelques autres sources de loisirs. Et si jamais ses vœux ne se réalisaient pas, si Marshall ne prenait pas l'expansion souhaitée ? « Je ne veux même pas y penser », répond-il avec candeur...

Il n'empêche que quatre industries seulement sont implantées à Marshall. Elles ne peuvent évidemment répondre à la totalité de la demande locale. TRW, usine d'assemblage électronique, est la plus importante d'entre elles. Installée sur place depuis vingt-trois ans, elle emploie actuellement quatre cent cinquante personnes. Sa présence a changé l'équilibre économique de la région et continue de peser lourdement. Si jamais TRW décidait un jour de démanteler vers la Caroline du Nord ou du Sud, par exemple, comme le font bon nombre d'entreprises - car, là-bas, on ne parle pas de syndicats et la main-d'œuvre y est meilleur marché, - ce serait une véritable catastrophe. Le *lay off* (licenciement brutal en cas de baisse d'activité de la société, avec priorité de réembauche), pratique courante dans les entreprises américaines, est donc vécu à Marshall comme un moindre mal. En juin dernier, TRW a licencié quarante personnes. Dans leur quasi-totalité, elles n'ont pas retrouvé de travail et attendent que l'usine leur fasse à nouveau signe. Les premières victimes de ces réductions d'effectifs sont les derniers arrivés : en règle générale, les jeunes et les femmes. Les syndicats ? Ils n'existent pas à TRW. Et quand ils existent, comme c'est le cas à l'usine voisine de produits chimiques de Velsicol, ils sont très peu actifs. Aucun mouvement de grève n'a eu lieu à Velsicol depuis 1978, même en cas de *lay off*. Pour Steve Turpin, l'un des responsables de TRW, il ne s'agit pas de passivité mais d'un esprit de coopération : « Que voulez-vous qu'ils fassent, demandez-vous à leur donner ? Une grève ne pourrait qu'envenimer les choses. Les ouvriers le savent, de même qu'ils savent qu'on leur dit la vérité, et qu'on n'a pas le choix. Ne croyez pas que nous soyons indifférents au sort de ceux que nous licencions. Nous sommes les premiers à regretter d'avoir à le faire. J'aspère d'ailleurs qu'il n'y aura jamais de syndicat dans l'usine. Pour moi, ce serait un échec personnel : la preuve que je n'ai pas réussi à maintenir le dialogue. »

Même état d'esprit chez Belva Turner. Démocrate convaincue, mais peu encline à expliquer pourquoi, sinon que « dans ce parti, dit-elle, on s'occupe plus des pauvres que ne le fait le Parti républicain », elle a été élue à trois reprises successives membre du conseil municipal. Pendant les douze années qu'a duré son mandat, Belva n'a cessé de combattre, avec succès, la moindre velléité syndicale, à commencer par celle des fonctionnaires de la ville : « Une poignée d'activistes, dit-elle, qui incitent à la grève pour de meilleurs salaires, censément sans voir plus loin que le bout de leur nez. Mais quand on est une petite ville comme la nôtre, avec si peu d'argent, on ne s'amuse pas à ce jeu-là : si les salaires augmentent, tout augmente en chaîne : les charges, par exemple. Résultat : personne n'y gagne. » Reste que nombreux sont ceux qui touchent le salaire minimum : 3,35 dollars de l'heure, ce qui fait environ 400 dollars par mois, impôts déduits. C'est ce que gagne, par exemple, Melody Cooper, vingt-cinq ans, qui travaille dans une petite entreprise de confection d'abat-jour. Sur cette somme, elle doit encore déduire le coût de son assurance-maladie. De sorte qu'elle n'a jamais pu se payer un loyer et habite toujours au domicile de ses parents.

Gerald Eaglin, lui, est encore sous l'effet du choc. Depuis treize ans qu'il est superintendant de l'école publique de Marshall, il a vécu, en juin 1986, la première grève de son personnel enseignant. Un événement, puisque le Parlement de l'Etat de l'Illinois n'a accordé qu'en 1984 le droit de faire grève au corps professoral. Apparaissant, tout arrêt volontaire de travail était considéré comme illégal. La première grève de l'école de Marshall a été dure puisqu'elle s'est prolongée deux semaines. Tout ce temps-là, les enfants ont dû rester chez eux. Sous la pression du conseil de l'école, lui-même harcelé par la population locale, Gerald Eaglin a fini par céder aux revendications salariales des enseignants. Aujourd'hui encore, il parle de ces jours-là comme d'un cauchemar : « Cette grève a été un désastre. Terrible. Elle a laissé un goût amer. Ce qui me soucie le plus, c'est de penser qu'à tout moment ça peut recommencer. La porte est ouverte maintenant.

Plusieurs écoles d'autres petites communautés de l'Illinois ont d'ailleurs déjà suivi cet exemple. Moi, je ne suis plus tout jeune. Je considère que j'ai de l'expérience, encore un idéal et des valeurs auxquelles je tiens. C'est pour cela que je me permets de vous le dire : des gens qui se disent responsables n'ont pas le droit d'agir ainsi. »

Comme pour Belva Turner, le raisonnement de Gerald Eaglin est simple et mathématique : une augmentation de salaire non prévue signifiera inévitablement, l'année suivante, une coupe claire quelque part. Au conseil de l'école, « mini-gouvernement dont le superintendant, explique-t-il, est le chef exécutif », de décider laquelle. Ce sera un problème supplémentaire pour le *school board* dont le fonctionnement est déjà difficile en soi. Composé de sept personnes, le conseil est élu tous les quatre ans, non par les parents d'élèves, mais par la communauté tout entière qui estime avoir son mot à dire, dans la mesure où, par l'impôt, elle participe pour 35 % au financement de l'école (le reste étant pris en charge par l'Etat et, pour une très faible part, par le gouvernement fédéral). On aboutit donc au paradoxe suivant : bon nombre de membres du conseil n'ont pas d'enfants à l'école, ce qui pose parfois des problèmes d'entente presque insolubles, en particulier pour décider des priorités dans les dépenses.

Où trouver de l'argent ? La question est quotidienne. L'école se vide, comme toutes celles du Midwest : de 1495 en 1985, le nombre des élèves est passé l'an dernier à 1 420. Une telle perte, l'équivalent de deux classes, est loin d'être négligeable. Elle signifie d'autant moins de crédits, alloués par l'Etat au prorata du nombre des élèves. « C'est finalement une chance qu'il y ait eu, il y a trois ans, ce rapport extrêmement critique de la Fondation Carnegie sur les écoles publiques aux Etats-Unis, estime Gerald Eaglin. Il disait, en résumé, que nous faisons mal notre boulot, que les professeurs étaient sous-qualifiés et que les enfants n'apprennent pas grand-chose à l'école. Du coup, la plupart des Etats se sont sentis obligés, sous la pression des médias et de l'opinion publique, d'augmenter leurs subventions pour améliorer le système d'éducation publique. Cela nous permet de tenir tant bien que mal, en dépit du nombre sans cesse déclinant de nos effectifs depuis 1972, mais ne nous autorise absolument pas à faire des prévisions à long terme. Si l'attention du public se relâchait, l'Etat pourrait décider d'une année à l'autre de diminuer sa quote-part. »

Pour parer à ce risque, l'école cherche ses finances où elle peut. Le résultat est parfois surprenant : ce mois-ci, le *school board* a signé un contrat de cinq ans avec Coca-Cola. La firme fournira à l'école pour 8 600 dollars de matériel sportif. En échange, l'école ne vendra dans son enceinte que du Coca, à l'exclusion de toute autre boisson sucrée. Pepsi s'était mis sur les rangs, mais Coca a monté les enchères et a finalement remporté le contrat.



EAUCOUP plus préoccupant pour les enfants de Marshall, et surtout plus inattendu dans une petite communauté rurale : le problème de la drogue. L'année dernière, treize élèves de quinze à dix-huit ans ont été renvoyés de l'école pour ce motif. Tous consommaient de la marijuana ou de la cocaïne. « Depuis que le couple Reagan s'est lancé dans la bataille, explique l'un des professeurs, c'est vrai que la plupart des politiciens se sont emparés à peu de frais de ce nouvel enjeu électoral. Malgré tout, ici, à Marshall, nous avons accueilli cette initiative en applaudissant des deux mains. Vous auriez tort de croire que le bruit fait autour de la drogue n'est qu'une mode passagère lancée par la Maison Blanche. C'est, hélas ! un problème majeur auquel nous faisons face depuis longtemps, dans les campagnes autant que dans les villes. Mais la plupart des communautés agricoles refusent de l'admettre : pour elles, c'est toujours chez le voisin que ça se passe. »

« Ne vous fiez pas trop aux allures paisibles de Marshall, explique, de son côté, l'un des psychologues d'un centre d'assistance du comté de Clark : c'est, en fait, une plaque tournante des gros trafiquants de drogue de New-York, de Chicago et de la Mafia. Ils ont des couvertures en plein centre-ville, mais ils sont

Dan Crumrin a été officier de police pendant neuf ans. Ces dernières années, il a vu progresser la violence de façon spectaculaire.

très actifs, croyez-moi. Beaucoup plus, par exemple, qu'à Paris, à quelques kilomètres d'ici, une ville qui compte pourtant plus du double d'habitants. Et moi, ce ne sont pas seulement des adolescents que je vois régulièrement défilier dans mon bureau, mais des enfants de l'école primaire. »

En uniforme dans son bureau, au premier étage de la prison du comté, Dan Crumrin, le shérif, confirme les faits, l'air accablé. « Si jamais je saute aux prochaines élections, ce sera à cause de la drogue. On me reproche d'avoir été trop laxiste, de ne pas m'être attaqué plus vigoureusement à ce problème deux ans plus tôt. Pourtant je l'ai fait, et je continue de le faire, mais je suis débordé par les événements. » Avant d'être élu shérif du comté de Clark, Dan Crumrin a été officier de police pendant neuf ans. C'est seulement ces toutes dernières années qu'il a vu progresser la violence de façon impressionnante. Loin d'être blasé, à trente-huit ans, il n'en revient pas. Un meurtre récemment, dans le comté. De très nombreux vols. Des voleurs à main armée. Beaucoup de cas d'enfants battus... Dan Crumrin prend manifestement tout cela très à cœur. Dans le même temps, il ne cache pas un certain ressentiment à l'égard de Terre-Haute, ville très proche de l'Etat de l'Indiana.

La pratique des poursuites abusives n'a pas encore pris l'ampleur qu'elle a dans les grandes métropoles.

très actifs, croyez-moi. Beaucoup plus, par exemple, qu'à Paris, à quelques kilomètres d'ici, une ville qui compte pourtant plus du double d'habitants. Et moi, ce ne sont pas seulement des adolescents que je vois régulièrement défilier dans mon bureau, mais des enfants de l'école primaire. »

Illinois)

4 000 citoyens moins tranquilles

Les communautés de l'Illinois...
 M. Je ne suis plus tout jeune...
 encore un idéal et des idées...
 responsables n'ont pas le droit de...
 le raisonnement de Gerald...
 une augmentation de salaires...
 l'année suivante, une...
 conseil de l'école, - mini-gouvernement...
 est le chef exécutif...
 est déjà difficile en soi. Comptez...
 les quatre ans, non pas...
 communauté tout entière...
 mesure où, par l'impôt, elle...
 l'école (le reste étant pris en charge...
 faible part, par le gouvernement...
 suivante : bon nombre de...
 à l'école, ce qui pose parfois...
 insolubles, en particulier pour...
 La question est quotidienne. Les...
 du Midwest : de 1495 en 1981...
 l'an dernier à 1 420. Une telle...
 est loin d'être négligeable. Elle...
 alloués par l'Etat au prorata de...
 une chance qu'il y ait eu...
 critique de la Fondation...
 aux Etats-Unis, estime Gerald...
 nous faisons mal notre boulot, qui...
 et que les enfants n'apprennent...
 le coup, la plupart des Etats...
 des médias et de l'opinion...
 pour améliorer le système...
 nous permet de tenir tant bien...
 nous cesse de décliner de nos...
 autorise absolument pas à...
 l'attention du public se...
 nous amène à l'autre de...
 l'école cherche ses finances...
 surprenant : ce mois-ci, le...
 ans avec Coca-Cola. La...
 dollars de matériel sportif...
 son enceinte que du...
 sacrée. Pepsi s'était mis...
 et finalement rempli

Pour lui, comme pour beaucoup d'habitants de Marshall qui entretiennent de curieux rapports d'amour et de haine avec cette rivale plus importante et mieux pourvue en industries, la racaille vient souvent de « là-bas ». « Ils viennent et repartent sitôt leurs méfaits accomplis, par l'Interstate 70. Et la coopération entre les polices de l'Illinois et de l'Indiana n'est pas toujours facile, d'autant que les lois ne sont pas les mêmes d'un Etat à l'autre. »
 Dernier des soucis du shérif, et non des moindres : la gestion de la prison. Deux étages en dessous, en sous-sol, celle-ci est étonnamment vétuste. Pas de lieu de promenade, mais une sorte de grand couloir où faire les cent pas. Une petite bibliothèque, mais pas de poste de télévision. Une dizaine de cellules sans confort, deux dortoirs et deux pièces communes dans lesquelles sept prisonniers ont l'air de tuer le temps comme ils le peuvent. Au moins, les habitants du comté de Clark ne risquent pas de se plaindre qu'on dépense leurs impôts à fonds perdus, comme tout county board (conseil du comté) se l'entend dire dès qu'il est question de voter des crédits pour moderniser la prison locale.

« M'occuper de la prison, soupire Dan Cramrin, ça m'épuise. Je crois que c'est ce qu'il y a de pire dans les tâches qui m'incombent. Les détenus sont trop différents les uns des autres pour qu'on puisse faire marcher l'ensemble sans problème. Ma hantise, c'est un procès. Il faut que je fasse attention à tout, dans les moindres détails. La plus petite erreur peut me coûter très cher. Les prisonniers peuvent me poursuivre pour un oui, pour un non. C'est devenu le nouvel American way of life. Allez donc demander à l'avocat de l'Etat. »

Davis Lewis, l'avocat de l'Etat, n'a pas plus de trente-sept ou trente-huit ans. Les procès, il en sait effectivement quelque



UNE BOUTIQUE DU CENTRE-VILLE
 Faillite du petit commerce mais aucun signe visible de misère

chose. Il y a deux ans, un homme de quarante-quatre ans, que la police avait arrêté pour une nuit, pour conduite en état d'ivresse, s'est assis à la banque en prison, en glissant sous la douche. Remis en liberté dès le lendemain comme prévu, l'homme a intenté deux procès à l'avocat : le premier, pour lui avoir créé un préjudice physique inestimable. Le deuxième, pour l'avoir fait sortir de prison dans le seul dessin, disait-il, de n'avoir pas à payer ses frais médicaux.

« Avec une pareille mauvaise foi, il a peu de chance de gagner le deuxième procès, estime Davis Lewis. Il n'empêche que le comté et la ville doivent toujours tenir compte de ce genre d'hypothèses, a priori invraisemblables. Si vous marchez dans la rue et que vous vous prenez le pied dans un trou, vous pouvez toujours vous retourner contre la ville sous prétexte que vous vous êtes donné un tour de reins. La municipalité est en effet supposée entretenir la voie publique. Même chose si votre gamin se fait mal

La pratique des poursuites abusives n'a pas encore pris l'ampleur qu'elle a dans les grandes métropoles.

en glissant du toboggan dans le jardin public : vous pourrez toujours dire qu'il n'y avait pas assez de sable sous le toboggan et que la ville est fautive. »

Tout cela ne veut pas dire que le plaignant obtiendra gain de cause. La plupart du temps, il sera même débouté. Mais, pour parer à toute éventualité, le comté et l'école, surtout, sont obligés de s'assurer à des prix de plus en plus exorbitants, pour une couverture de plus en plus réduite. Il y a trois ans, le comté de Clark était assuré pour un montant de 5 millions de dollars. Il ne l'est plus maintenant que pour 1 million de dollars, faute d'avoir trouvé une compagnie d'assurances qui accepte de mieux le prendre en charge. « On perd ainsi un argent fou, poursuit Davis Lewis. Des sommes qui seraient tellement mieux utilisées autrement. Mais, en même temps, ne pas s'assurer, ce serait courir un risque insupportable : celui d'assister à la faillite de tout le comté. »

Dans les petites villes, cette pratique des poursuites abusives n'a pas encore pris l'ampleur qu'elle a depuis longtemps déjà dans les grandes métropoles. L'avocat est cependant formel : faute d'une nouvelle loi qui réglerait les choses - mais elle paraît tout à fait improbable dans un avenir proche - les gens continueront d'exploiter le filon, et de plus en plus souvent. Pour lui, « c'est, d'une part, un moyen comme un autre de tenter sa chance pour gagner facilement un peu d'argent. Mais c'est surtout, je crois, l'espoir de se faire rembourser des soins médicaux hors de prix. »

Pas plus que dans le reste des Etats-Unis, le système de santé ou le problème de la pauvreté ne sont ici des thèmes majeurs.

L'aide publique est toujours considérée avec hostilité, soit par orgueil par les plus démunis, soit parce qu'« elle encourage à la paresse », répètent comme un leitmotiv les mieux nantis. « Des personnes ruinées par la crise, j'en vois beaucoup, déclare pour-

Les nouveaux pauvres, ça ne remue pas grand monde. Ce qui ne veut pas dire que les gens, ici, ne soient pas attentifs aux autres.

tant Dale Catlin, le pasteur de l'Eglise méthodiste, la plus importante des communautés religieuses de Marshall. Mais les nouveaux pauvres dans une petite ville comme celle-ci, ça ne remue pas grand monde. Ce qui ne veut pas dire que les gens, ici, ne soient pas attentifs aux autres, bien au contraire. La population y est amicale, réellement altruiste, beaucoup plus encore que je ne pouvais l'imaginer quand je suis arrivé il y a deux ans. »

Au service du dimanche, Dale Catlin ne se prive pas d'exposer ses idées, quelles qu'elles soient. « J'ai beau être républicain, fulminait-il ce jeudi dans les couloirs du presbytère, je ne suis pas d'accord avec Reagan sur sa politique de défense, et je le dirai dans mon prochain sermon ! » Promesse tenue. Le dimanche suivant, Dale Catlin s'élève publiquement contre un sondage qui vient de sortir aux Etats-Unis, selon lequel 72 % des Américains « font confiance à la bombe ». En s'excusant par avance de critiquer « le président, le Congrès et mon pays que j'adore », et en soulignant qu'il n'est pas un expert en la matière, le pasteur s'en prend « à la guerre des étoiles, à la bombe atomique et à tous les rayons de la mort... ». Quelques instants plus tard, dans le souci peut-être d'équilibrer ses propos, Dale Catlin ajoute : « Comme vous, je n'ai pas envie d'être sans défense contre Israël, l'OLP, la Chine, ou d'autres groupes qui maintiennent ont la bombe. » Dans l'assistance, personne ne bronche. Pas plus qu'à la sortie du temple.

S'il est un sujet qui paraît totalement ignoré dans toute la région, c'est bien Israël. Jane, une soixantaine d'années, de passage à Marshall mais originaire du Minnesota, confie même, un peu gênée, que, « dans le Midwest, les juifs, on ne les aime pas trop ». Bien qu'il soit difficile de généraliser, il semble que la crise agricole ait favorisé un certain antisémitisme. Plusieurs associations de défense de l'Amérique rurale « blanche et aryenne » ont vu le jour ces dernières années, essayant, sans véritable succès, de canaliser la colère des fermiers contre les banquiers new-yorkais.

Quoi qu'il en soit, la crise du Proche-Orient, ses causes et ses conséquences sont ici très mal comprises. Périodiquement, le problème des otages américains remonté à la surface à la télévision. Mais nombreux sont les téléspectateurs qui n'ont pas fait le lien, semble-t-il, entre Beyrouth et le Liban. Beyrouth est une chose, on s'en souvient à cause de la mort des deux cent vingt et un « marines » en octobre 1983. Le Liban en est une autre. Shara, quarante-cinq ans, mère de trois enfants, dit avec épouvante qu'elle « n'y comprend rien », elle sait seulement que « tous les gens s'y battent, et surtout les chrétiens entre eux », mais bien souvent cela s'arrête là. Quant au reste du Proche-Orient, il ressemble à une sorte de nébuleuse terrifiante dont le colonel Kadhafi est le symbole. La Libye mise à part, car le raid américain a permis de la situer approximativement, les pays arabes font l'objet d'un amalgame total. Certaines grandes villes de la CEE n'échappent pas à ce sort, telle Athènes qui n'est pas toujours perçue comme la capitale d'un pays européen. Si le nom de l'Organisation de libération de la Palestine est connu, la cause palestinienne ne l'est pas. M. Yasser Arafat, quand il est évoqué, est critiqué pour ses déclarations en public. « Il ne parle jamais en face, déclare Lydia, professeuse à l'école élémentaire depuis plus de vingt ans. Ici, la façon dont un homme politique répond à une interview télévisée est essentielle. La forme compte presque plus que le fond. Si l'invité ne répond pas clairement aux questions des journalistes, on est persuadé qu'il a quelque chose à cacher. C'est comme cela qu'on a découvert, atterré, la vraie personnalité de l'ex-président Marcos, à son arrivée aux Etats-Unis. Quand on a vu et entendu toutes ses dérobades à la télévision, alors là on a eu vraiment l'impression que l'Amérique avait eu tort de le soutenir. »

L'absence de solides connaissances géographiques et la conscience de cette lacune, si vive qu'elle en tourne souvent au complexe, ajoutent aux réticences traditionnelles des Américains à discuter de politique internationale. « Je peux vous assurer, déclare Tim Shonk, jeune professeur de littérature médiévale à l'université de Charleston, la plus proche de Marshall, qu'au moins un de mes étudiants sur quatre ne sait pas où se trouve la France. Par ailleurs, une étude officielle prouve que 70 % des étudiants sortent diplômés du collège sans avoir jamais suivi un cours d'histoire américaine et, enfin, que 75 % n'ont jamais suivi un cours d'histoire mondiale. » L'année dernière, l'université de Charleston a envisagé d'imposer aux étudiants un minimum de deux semestres obligatoires d'étude d'une langue étrangère. Tim Shonk se désole que le conseil d'université ait finalement rejeté le projet avec ce motif : « inutile. »

Première conséquence directe de cet état de fait : l'impression générale de ne rien maîtriser et de se trouver sans défense dans un monde hostile. A Marshall, autant que dans les autres villes de l'Illinois, de l'Iowa, du Nebraska et de l'ensemble des Etats du Midwest, une même question revient sans cesse, obsédante : « Pourquoi les Américains sont-ils autant détestés à l'étranger ? Que leur reproche-t-on ? » Shara résume assez bien ce sentiment de profonde injustice : « Nous, on n'ose plus sortir de chez nous. On aurait peur partout en dehors des Etats-Unis : les détournements, les kidnappings, les assassinats... Ce sont toujours nous, les Américains, qui sommes la proie des actes terroristes. Pourtant, nous aidons tout le monde. En cas de catastrophe, de tremblement de terre, de centrale nucléaire à problèmes, nous sommes toujours là. Nous ferions bien mieux de nous occuper de nous. »

ments, les kidnappings, les assassinats... Ce sont toujours nous, les Américains, qui sommes la proie des actes terroristes. Pourtant, nous aidons tout le monde. En cas de catastrophe, de tremblement de terre, de centrale nucléaire à problèmes, nous sommes toujours là. Nous ferions bien mieux de nous occuper de nous. »

Pour Greg Gravemier, trente-cinq ans, rédacteur en chef de deux journaux locaux, le Marshall Independent et le Reporter, le seul sujet de politique internationale qui retienne réellement l'attention par ici, c'est, dans ses grandes lignes, la question des relations américano-soviétiques. « Contrairement à ce que vous pourriez penser, c'est du concret. D'une part, parce que les gens sont convaincus que la paix des Etats-Unis et du monde dépend du dialogue entre Washington et Moscou, et qu'ils redoutent toujours un conflit entre les deux superpuissances. D'autre part, parce qu'ils savent que la politique économique agricole découle principalement de ce dialogue. Les ventes de grains à l'URSS, par exemple, comptent beaucoup plus que l'Amérique centrale ou le Proche-Orient. Tout cela n'est pas fonction de la distance. Prenez le Salvador et le Nicaragua : ils paraissent beaucoup plus lointains que le Vietnam. Tant que nous n'avons pas d'hommes directement engagés sur le terrain, on se sent peu concerné. »



a été envoyé là-bas. « C'était un vieux, dit-elle, tous les hommes sous ses ordres n'avaient pas plus de dix-sept ou dix-huit ans. Nous avons tous du mal à nous en remettre. » Ron Stephen est rentré du Vietnam en 1971. Il vient d'écrire un livre sur ses souvenirs et cherche un éditeur. « Il me dit toujours, poursuit Pat, que le pire de la guerre, ce n'est pas au Vietnam qu'il l'a connu, mais à son retour, ici, aux Etats-Unis. On les a si mal traités, quand ils sont revenus, sous prétexte qu'on n'aimait pas cette guerre. En fait, c'est surtout qu'on ne la comprenait pas... »

Chef de la police et fils du maire, John Trefz parle, lui aussi, avec émotion du Vietnam. S'il le peut, il ira là-bas un jour, c'est son rêve. Pour l'heure, il n'est jamais sorti des Etats-Unis, n'est même jamais allé à New-York et ne s'est rendu qu'une fois à Chicago. « Je lis tous les livres que je trouve sur la guerre du Vietnam. Est-ce, précisément, parce que je n'y suis jamais allé ? Je n'en sais rien, mais j'y pense tout le temps. J'ai perdu deux de mes très bons amis là-bas. Et j'en ai un troisième qui est revenu, mais sans ses jambes. Il a maintenant trente-huit ans et il vit toujours ici. Devinez ce qu'il fait ? Il boit, c'est tout... Un autre copain, lui, est rentré avec un bras en moins, mais il s'est mis à écrire des livres et il dirige maintenant une association d'anciens combattants à Washington. Pourquoi lui s'en est sorti et l'autre pas ? Je ne comprends pas. Ce qui est sûr, c'est que nos soldats de retour du Vietnam, on ne les a pas traités comme il le fallait. On commence à y faire attention depuis quatre ou cinq ans, mais on aurait dû s'y prendre plus tôt. Plus de cinquante mille morts, vous vous rendez compte ? C'était bien la moindre des choses de faire construire ce monument du souvenir à Washington. »

Pour tenter de sauvegarder ce qui n'est déjà plus qu'un paradis perdu, Marshall oscille sans cesse entre la politique de l'autruche et celle du désespoir. A la tête de la chambre de commerce du comté, Pat Stephen s'inquiète avec lucidité et impatience de l'avenir de la ville : « Les gens, ici, vivent dans un bocal où ils tournent en rond. Ils n'ont pas envie de regarder le monde. La présence de l'Interstate 70 à la sortie de chez eux leur donne

« Le seul souci des gens c'est de conserver leur bonheur et leur sécurité. Dans un sens, je les comprends. »

un peu trop l'impression que tout le pays défile à leurs pieds. Leur seul souci, c'est de conserver leur bonheur et leur sécurité. Dans un sens, je les comprends. Mais il faudrait qu'ils se réveillent un peu, qu'ils changent leurs vieilles habitudes de pensée et qu'ils apprennent à agir et à travailler en groupe. Ce n'est qu'ainsi que nous aurons du poids. Il faut à tout prix que nous le comprenions : cette région peut rester un endroit où il fait bon vivre, tout en étant plus compétitive avec le reste de la nation. Sinon, on ne survivra pas... » A l'abri, oui, mais pour combien de temps ?

Faute de pouvoir le prévoir, la plupart des communautés du Midwest se replient frileusement sur elles-mêmes, convaincues, en dépit de leurs problèmes, d'être des privilégiées et de l'intérêt qu'elles ont, pour cette raison, à se laisser oublier. Si le bruit du monde extérieur leur arrive comme étouffé, ce n'est pas vraiment par ignorance, encore moins par indifférence. Ce serait plutôt par souci de se protéger de ce qui est perçu comme une menace. Tout cela ne se fait pas sans douleur, ni parfois sans d'étonnantes remises en question. Tel Phil, fermier en difficulté et qui pourtant demande, anxieusement : « Que pensent-ils de nous, là-bas, en France ? Que nous avons trop de chance, que nous sommes trop bien dans notre cocoon, n'est-ce pas ? »

Beaucoup d'interrogations, mais pas de certitudes. Si, une seule, entendue de bout en bout du Midwest : « On nous oublie, on nous méprise. Mais la véritable Amérique, c'est nous ! »

FLORENCE BEAUGÉ.
 (Lectrices de Jean Mineraud.)

Libéralisme

...respectivement l'Etat, les Eglises, le conseil constitutionnel, le conseil de cassation, les organisations de défense des droits de l'homme, les syndicats, les journalistes et le mouvement des coopératives. Mince, sous cette instance, le CNG d'Haïti n'a pas trop hostilité à sa politique. Mais, il a promulgué un décret constitutionnel - dans le but de donner au CEP de son droit de supervision - le droit du ministre de supervision, général Williams Regala. Au sein du CNG, composé de trois personnes, le général Henri Namphy en est le plus en plus comme le personnage clé. L'ancien ministre de l'Armée, le général Williams Regala, a été nommé par le président de l'Etat, M. Jean-Claude Duvalier, en 1984. Depuis février 1986, le gouvernement américain n'a pas les moyens. L'aide a été interrompue; elle atteint 110 millions de dollars.

contre la démocratie

dollars pour l'exercice budgétaire 1986-1987 (contre 45 millions en 1984-1985 sous Duvalier). Mais elle était assortie de conditions explicites : d'une part, poursuite du processus de démocratisation; d'autre part, adhésion aux principes du libéralisme économique (ouverture du marché, investissement dans les industries de réexportation, abandon progressif des productions pour le marché local, réduction des dépenses publiques, intégration au marché américain grâce à l'initiative du bassin Caraïbe (Caribbean basin initiative), un plan de développement lancé en 1981 par le gouvernement de M. Reagan, où prime la règle des avantages comparatifs, notamment en matière de salaire).

ches faisaient régner dans les finances publiques et l'économie du pays (voir ci-dessous l'article de Jean-Pierre Alaux). La chute du dictateur, en ouvrant la voie à la libéralisation de la vie politique, devait aussi accélérer l'avènement du libéralisme économique. En 1984, le rapport annuel de l'Agence américaine d'aide au développement (USAID) sur « la stratégie de développement pour Haïti » qualifiait le pays de « Taiwan des Caraïbes » et préconisait « un système économique plus ouvert, doté d'un fort potentiel pour l'exportation de produits manufacturés et de produits agricoles transformés, mais de plus en plus tributaire des importations de céréales et autres produits de consommation. Il s'agit d'un changement historique menant à une plus grande interdépendance commerciale avec les Etats-Unis ».

L'artisan de ce projet est M. Leslie Delatour, ministre de l'économie et des finances. Proche de l'ancien ministre des finances Marc Bazin (1982), M. Delatour est aussi un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale qui servait de correspondant à Washington du dernier ministre de l'économie de Duvalier, M. Frantz Merceron, aujourd'hui exilé (1). A l'immense espoir populaire suscité par la fuite de « Bébé-Doc », répond aujourd'hui une cruelle réalité économique. Depuis 1986, l'Etat s'est désengagé des entreprises déficitaires d'oléagineux et de sucre (ENAOI et Darbonne), ce qui revient à les condamner. Les faillites de plusieurs entreprises sucrières (HASCO, Dessalines-Centrale, Welsh) jettent sur le pavé des milliers d'ouvriers et des dizaines de milliers de petits planteurs. Les productions agricoles locales souffrent de la contrebande. L'hémor-

ragie d'emplois est continue dans la petite industrie, désormais concurrencée par l'ouverture du marché. Ces dernières années, le secteur des industries d'assemblage (textile, électronique), constitué par des entreprises américaines (filiales ou sous-traitantes de firmes aussi connues que ITT, Hewlett-Packard, Bendix...) qui réexportent leur production vers le marché américain, a connu le plus fort taux de croissance (16,6 % en 1984). Cette réussite était due aux très bas salaires et à l'absence totale de syndicats. Certaines de ces usines, qui se distinguent par leur très faible investissement et leur capacité à déménager en quelques heures, ont fermé leurs portes depuis la chute de Jean-Claude Duvalier en février 1986 (2).

les industries textiles aux Etats-Unis, cette maigre perspective n'en paraît que plus désirable. S'adressant à un parterre d'investisseurs américains à Haïti lors d'une réunion à la Maison Blanche, le 13 juin 1986, M. Shultz voyait dans « l'équilibre de l'interdépendance » l'avenir des relations entre les deux pays. Ne s'agissait-il pas plutôt d'une dépendance à sens unique, à en juger par cette précision du ministre : « Il est évident que l'investissement américain est la clé de l'économie haïtienne » ? Une dépendance qui pourrait aller jusqu'à faire du plus pauvre des Etats de l'hémisphère nord un véritable satellite du plus riche d'entre eux ?

Points de repère

...M. Duvalier et ses... dans l'industrie et 22 % dans le... FIB: -0,5 %; agriculture...



EMUEUTE A PORT-AU-PRINCE, LE 5 JUILLET 1987. La conséquence d'une politique qui néglige les attentes immédiates des citoyens.

Les dictateurs et la passion de l'art...

M. JEAN-CLAUDE DUVALIER a trouvé refuge en France et s'est installé à Grasse dans une villa qu'il loue au fils du célèbre marchand d'armes international, le Saoudien Adnan Khashoggi. Par un étrange concours de circonstances, cette personnalité déjà impliquée dans les transactions de l'« Irangate » (1) protège également des biens volés aux Philippines par M. Ferdinand Marcos. En dépit du gel de tous les avoirs de ce dernier dans le monde, ordonné le 25 juin 1986 par la justice américaine, M. Adnan Khashoggi a accepté de transporter des toiles de maîtres détenues par l'ancien président philippin. Une commission rogatoire internationale a été transmise à la justice française puisqu'il dispose d'une villa à Cannes, où on le soupçonne d'avoir caché les tableaux. Plus tard, il a été en outre déposé contre lui par l'Etat philippin avec constitution de parça civile pour recel, le 22 mai 1987. Le 5 juin 1987, les tableaux ont finalement été découverts à Paris et saisis dans les locaux de la société Sogepard, où M. Khashoggi les avait déposés. On en compte seize, parmi lesquels un Rubens, un Rembrandt, un Boucher, un Greco, un Veronèse. Ferdinand Marcos est accusé par son pays d'avoir dérobé 177 toiles appartenant aux collections nationales. Infirmité partie de la fortune totale prélevée sur les deniers philippins, 5 milliards de dollars dans les banques suisses; 1,5 milliard aux Philippines même; au moins 200 millions aux Etats-Unis. Le gouvernement de Manille poursuit aujourd'hui trente et un proches de l'ancien président pour des détournements estimés à plus de 80 milliards de francs...

(1) Libération, Paris, 19 février 1987.

TYRANNIE

Constitutionnelle

...emporté l'adhésion, avec... M. Duvalier... la démocratie et l'Etat...

120 MILLIONS DE DOLLARS DÉTOURNÉS PAR M. DUVALIER

La privatisation d'un Etat

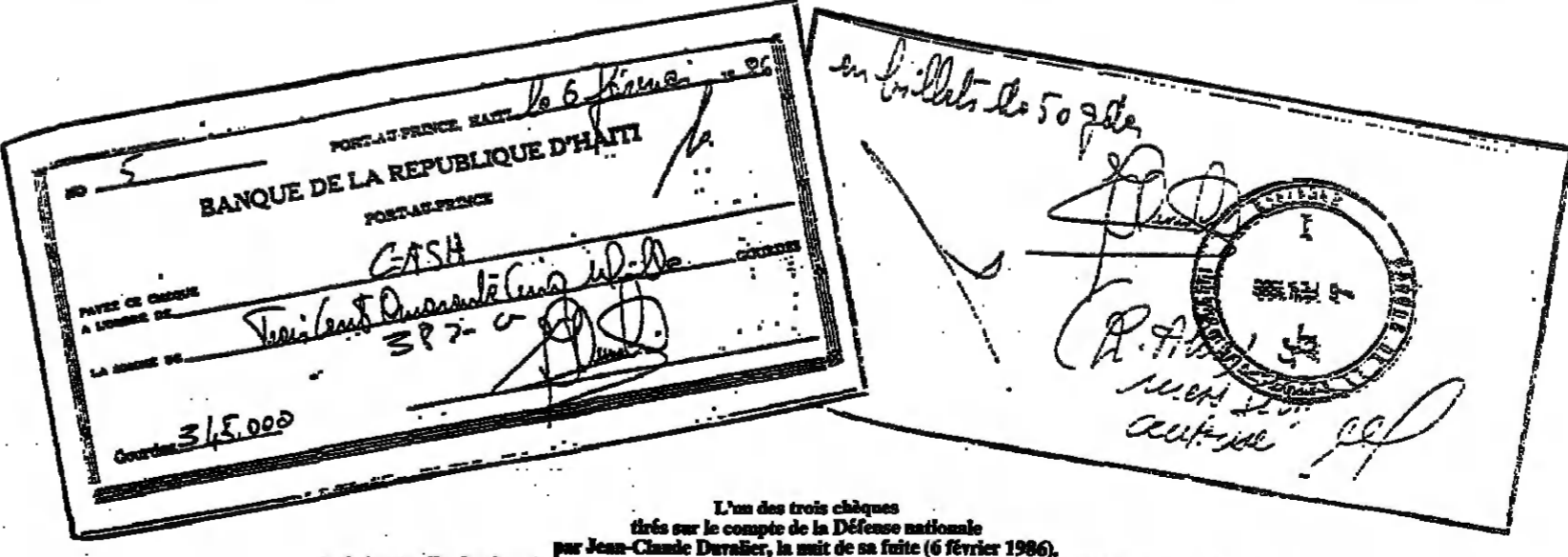
Par JEAN-PIERRE ALAUX

DANS la nuit du 6 février 1986, M. Jean-Claude Duvalier, le président à vie de la République d'Haïti, fait hâtivement ses valises. Dans quelques heures, il aura quitté Port-au-Prince au terme de vingt-neuf ans de dictature inaugurée par son père, François Duvalier. Il s'accorde cependant un moment pour remplir trois chèques qui, pour toute indication de bénéficiaire, portent le mention « cash » et la somme totale de 845 000 gourdes, soit 169 000 dollars (1), puisés sur le compte 382 G de la Banque de la République d'Haïti, correspondant aux crédits affectés à la défense nationale. Selon une pratique bien établie, le dictateur et ses proches disposent, en effet, d'ordres de paiement sur la banque centrale sans désignation de titulaire ni de compte : il leur suffit d'y inscrire eux-mêmes l'une et l'autre mentions pour obtenir un prélevement de leur vœu sur le compte de leur choix. Souvent le mot « cash » remplace toute indication de destinataire, pour plus de commodité. Il en est ainsi depuis 1957. On estime que la dynastie Duvalier s'est approprié, au cours des trois décennies de son règne, entre 800 et 900 millions de dollars (2). Dans la seule période de janvier 1983 à février 1986, les autorités actuelles ont établi, preuves à l'appui, que M. Jean-Claude Duvalier et neuf de ses proches ont prélevé un minimum de 120 574 576 dollars dans les caisses de l'Etat et des entreprises publiques (3). Ces détournements de fonds correspondent en moyenne annuelle à 12 % du budget de la République haïtienne (485 millions de dollars pour l'exercice 1985-1986), l'un des pays les plus pauvres du monde. Sur ces 120 millions de dollars, qui ne préjugent en rien de fraudes plus importantes, 86 millions ont été mis en lieu sûr à l'étranger.

En dehors des évaporations financières sans autre justification que des « obligations spéciales » transmittant souvent par M. Henock Lamotte, employé des Duvalier, la voie royale passait par des œuvres sociales et philanthropiques : Œuvres sociales de la présidence (compte 7705 de la Banque de la République d'Haïti, BRH); Œuvres sociales du président à vie de la République (compte BRH 6937); Œuvres sociales de M^{me} la présidente (compte BRH 6251); Œuvres sociales privées de Son Excellence M^{me} François Duvalier (compte BRH 2023). Il en est d'autres, domiciliées à la Banque nationale de crédit (BNC): l'hôpital du Bon Secours, c/o Michèle Duvalier (compte 7485); la Fondation Michèle B. Duvalier (compte 6359); les Activités culturelles (compte 2044) et les Projets spéciaux de la Fondation Michèle B. Duvalier (compte 7520), etc. Toutes ces institutions charitables étaient alimentées sur ordre à partir des prélèvements effectués dans les organismes contrôlés par l'Etat. Aucun des enfants sous-alimentés du pays ne bénéficierait jamais de ces fonds, et plus de 10 % des bébés de moins d'un an continueraient à mourir. Le dernier ministre des finances de M. Jean-Claude Duvalier, M. Frantz Merceron, se chargeait, quant à lui, de l'administration de comptes extra-budgétaires de la BRH (950 G et 1187 AC notamment), qui servaient, de 1983 à 1986, à transférer 27 millions de dollars aux Duvalier et aux œuvres

sociales. Il prenait également soin du compte personnel de Michèle Bennett (BNC 6251). Mais le grand argentier du régime ne s'oubliait pas pour autant : au cours de la même période, il transféra à son intention 177 992 dollars, pris sur le BRH, à la Banque de Boston de Paris, préleva 725 587 dollars sur les réserves de la même BRH et versa à sa secrétaire, M^{me} Saint-Cyr, 9,3 millions de dollars qu'il n'a sans doute pas manqué de récupérer pour l'essentiel. Piètres gestionnaires des deniers publics et de l'économie haïtienne, les anciens gouvernements montent en revanche des qualités éclairées dès qu'il s'agit de « blanchir » leur trésor de guerre et de le faire fructifier : la compagnie paramilitaire Fincal, de M. Jean-Claude Duvalier, ou la Lassa Trade and Finance Inc. en témoignent, parmi d'autres. Un tel patrimoine permet de légitimer la jouissance de biens immobiliers de prestige, situés - prudence oblige - à l'étranger. Chaque membre du clan possède, en France, quelques propriétés confortables : M. Jean-Claude Duvalier, le château de Théméricourt; M^{me} Simons Duvalier, un appartement avenue Foch, à Paris; M^{me} François Duvalier, un appartement avenue du Général-Leclerc, à Neuilly; à Paris, Les Duvalier possèdent encore un yacht-privé, le Niki, et un appartement dans le Trump Tower, à New-York. Au regard de cette richesse acquise au prix de sa pauvreté et de sa liberté, le peuple haïtien demande

aujourd'hui justice et ne comprend guère que les coupables ne lui soient pas ramés. Aux Etats-Unis, en Suisse, en France, des poursuites sont engagées, à l'issue incertaine. Quelles que soient les décisions judiciaires à venir, cela pèsera lourd sur le destin de la fragile démocratie haïtienne. La condamnation des coupables constituerait, par ailleurs, un précédent salutaire pour nombre d'autres privatisations des affaires publiques dans le monde.



L'un des trois chèques émis sur le compte de la Défense nationale par Jean-Claude Duvalier, le soir de sa fuite (6 février 1986). Au recto : l'ordre de paiement ne comprend pas de numéro de compte pré-imprié; il suffit de l'écrire soi-même. Au verso : le « président à vie » a une préférence pour des coupures de 50 gourdes.

RIQUE LATINE
NITEL
ESTA

COUPS DE POKER

M. Gorbatchev, Israël

(Suite de la première page.)
« Il doit être clair qu'un progrès dans les rapports avec Israël n'est concevable que sur le chemin d'un processus de règlement au Proche-Orient. Il n'est pas possible de séparer cette question du contexte général. Cette interdépendance s'est créée par la dynamique israélienne elle-même (3). »

phes d'Israël (le siège de la Syrie était resté vide). Quatre ans plus tard, dans un communiqué conjoint daté du 1^{er} octobre 1977, MM. Vance et Gromyko, ministres des affaires étrangères, respectivement des Etats-Unis et de l'URSS, appelaient à réunir de nouveau la conférence, toujours sous la coprésidence des Américains et des Soviétiques. Ce communiqué parlait des relations normales et pacifiques qui seraient instaurées entre tous les pays de la région sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale, les deux Super-Grands devant assurer les garanties internationales propices à la mise en œuvre d'un règlement global dans la région. Cette tentative n'a pas eu de suite. Les Israéliens sont en revanche arrivés très rapidement à un accord avec Washington selon lequel la conférence devait être un forum de discussions, et non de négociation, non habilité en outre à traiter du sort de l'entité palestinienne. En était exclue l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui fut reconnue en 1974 par le sommet arabe de Rabat comme seul et légitime représentant du peuple palestinien et obtint la même année un siège d'observateur à l'ONU.

« L'OLP à la conférence de Genève, sur un pied d'égalité avec les autres membres. L'URSS n'a pas abandonné depuis lors cette position de principe. Certes, Moscou considère la résolution 242 votée par le Conseil de sécurité en novembre 1967 comme un élément fondamental pour résoudre la crise du Proche-Orient. Toutefois, soulignent les Soviétiques, cette décision ne concerne pas la question palestinienne, sur laquelle l'Assemblée générale de l'ONU s'est prononcée en d'autres résolutions. D'ailleurs, lorsque les responsables soviétiques parlent de la création d'un

Etat palestinien indépendant, ils entendent bien - ce que les Palestiniens ne disent pas toujours clairement et ouvertement - qu'il s'agit d'un Etat à créer en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, à côté d'Israël. Lorsqu'ils évoquent la résolution du Conseil national palestinien de 1974, parlant de « la création d'un pouvoir national sur toute partie de la Palestine qui sera libérée », ils disent - ce que les Palestiniens évitent de faire explicitement - que « cela montre l'engagement des Palestiniens à créer leur Etat indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (4) ».

« L'hostilité de M. Shamir
DES critiques assez dures ont été formulées à Moscou à l'encontre de l'accord d'Amman signé en février 1985 entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat, prévoyant la participation de l'OLP à une conférence internationale au sein d'une délégation jordanopalestinienne ainsi que l'exercice par les Palestiniens de leur droit à l'autodétermination dans le cadre d'une confédération jordanopalestinienne. Ces critiques étaient surtout motivées par la crainte de voir un nouveau traité de Camp David instaurer une nouvelle paix séparée sous l'égide des Etats-Unis. C'est en fin de compte l'intransigeance israélienne qui mettra fin à cette tentative d'entente entre Jordaniens et dirigeants de l'OLP pour progresser vers une solution pacifique. L'accord d'Amman est d'abord « gelé » par les Jordaniens en février 1986, il est ensuite aboli par l'OLP, lors du Conseil national palestinien en avril dernier à Alger.

L'appui du président Mitterrand

PARALLELEMENT, la visite du président égyptien Anouar El Sadate à Jérusalem, en novembre 1977, eut pour effet, entre autres, de torpiller le projet de convocation de la conférence de Genève, l'Égypte souhaitant alors éliminer toute influence soviétique dans la région. Cependant, si les accords de Camp David (septembre 1978) ont réglé les rapports entre Israël et l'Égypte, faisant sortir cette dernière du champ de la confrontation israélo-arabe, ils ont laissé ouverte la plaie de la crise du Proche-Orient et indirectement contribué à l'invasion du Liban par Israël en 1982.

C'est à la suite de cette invasion que l'URSS devait réitérer, en juillet 1984, sa proposition de conférence internationale sur le Proche-Orient. Ce projet préconisait notamment, outre la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence et la création d'un Etat palestinien, la restitution des territoires occupés par Israël depuis 1967 et l'obligation d'associer l'OLP à un règlement global. Une telle conférence devait, selon Moscou, réunir les participants suivants : Israël et tous les pays arabes ayant une frontière commune avec lui (Syrie, Jordanie, Égypte, Liban) ; l'OLP, en tant qu'« unique représentant de la légitimité du peuple

« Dix ans plus tard, en avril 1966, alors que les opérations des fedayins palestiniens venaient de commencer, l'Union soviétique affirma, dans un communiqué conjoint avec la Syrie, son soutien à « la lutte des Palestiniens contre le sionisme ». En octobre 1974, un communiqué égypto-soviétique envisageait déjà la participation de

La réunion de ce conseil, qui marqua l'unité nationale palestinienne retrouvée (5), fut un grand succès pour la diplomatie soviétique. Celle-ci avait en effet œuvré d'arrache-pied tendant à dissiper les malentendus entre les diffé-

rentes fractions palestiniennes, estimant que le manque d'unité portait un tort considérable aux efforts pour assurer aux Palestiniens une place à la conférence internationale alors que leurs adversaires (Israéliens, Américains, et même certains éléments du monde arabe) ne cessaient d'invoquer la division du mouvement pour dénier à l'OLP « de Tunis » la représentativité du peuple palestinien. Lors de sa rencontre, en marge des travaux de l'Internationale socialiste à Rome, en avril 1987, avec M. Karen Broutons, responsable pour les affaires du Proche-Orient au sein du comité central du PC soviétique, le ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Shimon Peres, avait affirmé que l'OLP était rejetée non seulement par Israël mais aussi par la Syrie et la Jordanie, deux participants éventuels à la conférence internationale. Les Soviétiques s'employaient désormais à une médiation entre l'OLP et la Syrie, tâche encore plus difficile que la précédente.

ECONOMIQUEMENT à genoux, toujours menacée de troubles internes, l'Égypte du président Moubarak reste prisonnière de ses liens de dépendance à l'égard des États-Unis et de son traité de paix séparée avec l'État d'Israël. A la faveur de la guerre du Golfe, elle tente difficilement d'améliorer ses relations avec les pays arabes « modérés », sans avoir vraiment les moyens de peser sur les événements qui sont en train de refaçonner les rapports régionaux.

Par MOHAMED SID-AHMED

Dans la perspective d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, l'Égypte est aujourd'hui, plus que jamais, confrontée aux conséquences des accords de Camp David signés voilà neuf ans par Anouar El Sadate et M. Begin. La Syrie s'oppose en effet à sa participation, sous prétexte qu'elle a déjà signé un traité de paix avec Israël. Au Caire, où le risque d'une telle mise à l'écart n'est pas pris à la légère, on est même allé jusqu'à se demander si l'exclusive lancée à l'encontre de l'Égypte n'avait pas fait l'objet d'un marchandage entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) réunifiée et le chef de l'Etat syrien. Lors de sa réunion à Alger, en avril dernier, le Conseil national palestinien (CNP) a en effet établi une distinction, dans ses résolutions, entre le « régime égyptien » et les « forces nationales égyptiennes ». Dans la mesure où elle impliquait une condamnation du président Moubarak, cette distinction pouvait être interprétée comme une manière de légitimer l'exclusion de l'Égypte de la table des discussions.

fortement imbriquées dans ce pays qui connaît des troubles à répétition. Les émeutes de la faim de janvier 1977 avaient marqué un moment décisif dans l'évolution de la politique de Sadate, car elles mettaient en lumière une contradiction pour lui insupportable. Selon le rais, c'était grâce aux retombées de « sa » guerre d'octobre en 1973 que les pays arabes producteurs de pétrole étaient devenus fabuleusement riches. Tandis que l'Égypte, à qui revenait le mérite de cette prospérité, souffrait de graves pénuries et devait assumer seule l'essentiel de la confrontation avec Israël. Les riches pays arabes ayant failli à la solidarité, Sadate s'estimait délié de toute obligation à leur égard. Il décida d'aller seul à Jérusalem. Une manière de leur faire comprendre que, s'ils désentaient la carte du pétrole, lui gardait la clef de la paix dans la région. Dans la région et pas seulement en Égypte, car il a toujours rejeté l'accusation d'avoir trahi la

Les années Moubarak

Il est cependant difficile d'imaginer qu'une négociation visant à instaurer une paix globale au Proche-Orient soit conduite sans la présence des représentants du Caire. La politique ambiguë de l'Égypte au sein du monde arabe suscite encore bien d'autres questions fondamentales quant à l'avenir de son rôle dans la région. Des questions que M. Moubarak ne pourra éluder au cours de son second mandat de président (le résultat du référendum du 5 octobre prochain sur le renouvellement pour six ans de ses fonctions présidentielles est pratiquement acquis d'avance). D'autant que politique étrangère et politique intérieure sont

SANS remettre en question la stratégie de son prédécesseur, M. Moubarak n'a pas oublié les troubles qu'elle avait engendrés à l'intérieur du pays. Au moment de l'assassinat de Sadate, les fondements mêmes du régime avaient été menacés, et il lui fallait éviter à tout prix la reproduction de tels événements. Tout en confirmant les accords de paix avec Israël, il essaya donc de rétablir des relations avec les autres pays arabes, tirant argument du fait que, sans l'Égypte, ceux-ci n'ont pas pu proposer une stratégie de rechange.

nation arabe en signant avec Israël un traité de paix séparée. Encore fallait-il, pour que le processus de paix ainsi amorcé puisse acquérir une dimension « régionale », prouver aux Américains que l'Égypte était en mesure de représenter pour eux un atout stratégique plus intéressant qu'Israël. Sadate espérait ainsi se donner le moyen d'obtenir la restitution des autres territoires arabes occupés, grâce à l'appui de Washington. Servir la cause panarabe en se faisant plus pro-américain que les Israéliens, c'était, en fin de compte, la seule justification possible d'une paix que Sadate refusait de qualifier de « séparée ».

Mais c'était un pari impossible. Car si les autres parties arabes ne pouvaient pas faire la guerre sans l'Égypte, celle-ci ne pouvait pas conclure sans elles une paix régionale d'une portée bien plus vaste qu'un simple accord bilatéral. En particulier, le problème de la Palestine, au cœur du conflit, ne pouvait être sérieusement résolu en l'absence de représentants palestiniens authentiques.

Le dessein de Sadate a échoué, mais sa stratégie d'alignement sur les Américains a produit des effets secondaires durables. Le Caire se lança notamment dans une virulente croisade antisoviétique qui, sous l'administration Reagan, fournirait son assise idéologique à une politique dite de « consensus stratégique » se proposant de surmonter le conflit entre Israël et les régimes arabes « modérés » en les unissant contre la menace soviétique. Une conception qui se défendait dans le climat de guerre froide du début des années 80, mais qui perd aujourd'hui toute raison d'être.

M. Moubarak joue aussi la carte de M. Arafat, mettant à profit la vulnérabilité particulière de l'OLP, en butte à l'hostilité de ses ennemis arabes - dont la Syrie, notamment, rangée dans le Front de la fermeté. Le dirigeant de l'OLP, on s'en souvient, a renoué le contact avec Le Caire après que le président égyptien eut intercedé auprès des autorités israéliennes pour obtenir le passage en mer Rouge du convoi de combattants palestiniens chassés de Tripoli en décembre 1983 par les Syriens.

La diplomatie égyptienne



CONVERSATIONS ENTRE MM. MOUBARAK ET SHIMON PERES EN 1986. Un effort insistant en faveur d'une conférence internationale.

Mais le rapprochement égypto-palestinien est soumis à des contraintes que l'affaire de l'Achille-Lauro a fait éclater au grand jour. L'interception, en octobre 1985, par la chasse américaine, de l'avion égyptien transportant les responsables du détournement du paquebot italien, indiquait à M. Moubarak les limites à ne pas franchir. Aux termes des accords de Camp David, rien ne l'autorisait à remettre à la justice de l'OLP un commando qui, pour se disculper d'avoir saisi un paquebot italien, prétend que son objectif initial était de mener une action de sabotage en Israël (1). Par ailleurs, les visites au Caire du dirigeant de l'OLP sont tolérées dans la mesure où, à l'occasion de l'une d'entre elles, il dénonce le terrorisme dans une déclaration conjointe avec le rais ; ou s'il s'agit pour Le Caire de contribuer à apaiser les divergences entre M. Arafat et le roi Hussein pour favoriser la signature, en février 1985, d'un accord jordanopalestinien qui porte un coup sévère à l'unité des factions palestiniennes. La rupture avec l'OLP et la fermeture de ses bureaux en Égypte, en réponse aux résolutions du CNP à Alger, montrent d'ailleurs que le rapprochement avec M. Arafat ne signifie pas nécessairement une réconciliation avec l'OLP réunifiée.

M. Moubarak ne néglige pas non plus l'Irak, embourbé dans une interminable guerre avec l'Iran. Bien que Bagdad ait abrité les deux sommets arabes

PROCHE-ORIENT les Pal

« L'Égypte du président Moubarak reste prisonnière de ses liens de dépendance à l'égard des États-Unis et de son traité de paix séparée avec l'État d'Israël. A la faveur de la guerre du Golfe, elle tente difficilement d'améliorer ses relations avec les pays arabes « modérés », sans avoir vraiment les moyens de peser sur les événements qui sont en train de refaçonner les rapports régionaux. Dans la perspective d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient, l'Égypte est aujourd'hui, plus que jamais, confrontée aux conséquences des accords de Camp David signés voilà neuf ans par Anouar El Sadate et M. Begin. La Syrie s'oppose en effet à sa participation, sous prétexte qu'elle a déjà signé un traité de paix avec Israël. Au Caire, où le risque d'une telle mise à l'écart n'est pas pris à la légère, on est même allé jusqu'à se demander si l'exclusive lancée à l'encontre de l'Égypte n'avait pas fait l'objet d'un marchandage entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) réunifiée et le chef de l'Etat syrien. Lors de sa réunion à Alger, en avril dernier, le Conseil national palestinien (CNP) a en effet établi une distinction, dans ses résolutions, entre le « régime égyptien » et les « forces nationales égyptiennes ». Dans la mesure où elle impliquait une condamnation du président Moubarak, cette distinction pouvait être interprétée comme une manière de légitimer l'exclusion de l'Égypte de la table des discussions. Il est cependant difficile d'imaginer qu'une négociation visant à instaurer une paix globale au Proche-Orient soit conduite sans la présence des représentants du Caire. La politique ambiguë de l'Égypte au sein du monde arabe suscite encore bien d'autres questions fondamentales quant à l'avenir de son rôle dans la région. Des questions que M. Moubarak ne pourra éluder au cours de son second mandat de président (le résultat du référendum du 5 octobre prochain sur le renouvellement pour six ans de ses fonctions présidentielles est pratiquement acquis d'avance). D'autant que politique étrangère et politique intérieure sont

La diplomatie égyptienne

« Mais le rapprochement égypto-palestinien est soumis à des contraintes que l'affaire de l'Achille-Lauro a fait éclater au grand jour. L'interception, en octobre 1985, par la chasse américaine, de l'avion égyptien transportant les responsables du détournement du paquebot italien, indiquait à M. Moubarak les limites à ne pas franchir. Aux termes des accords de Camp David, rien ne l'autorisait à remettre à la justice de l'OLP un commando qui, pour se disculper d'avoir saisi un paquebot italien, prétend que son objectif initial était de mener une action de sabotage en Israël (1). Par ailleurs, les visites au Caire du dirigeant de l'OLP sont tolérées dans la mesure où, à l'occasion de l'une d'entre elles, il dénonce le terrorisme dans une déclaration conjointe avec le rais ; ou s'il s'agit pour Le Caire de contribuer à apaiser les divergences entre M. Arafat et le roi Hussein pour favoriser la signature, en février 1985, d'un accord jordanopalestinien qui porte un coup sévère à l'unité des factions palestiniennes. La rupture avec l'OLP et la fermeture de ses bureaux en Égypte, en réponse aux résolutions du CNP à Alger, montrent d'ailleurs que le rapprochement avec M. Arafat ne signifie pas nécessairement une réconciliation avec l'OLP réunifiée. M. Moubarak ne néglige pas non plus l'Irak, embourbé dans une interminable guerre avec l'Iran. Bien que Bagdad ait abrité les deux sommets arabes

Table with 2 columns: Date and Event. Includes dates like 10-31 août and events like Fête de l'indépendance, Anniversaire de la fondation de la confédération, etc.

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

AU PROCHE-ORIENT

et les Palestiniens

UPS DE POKER... Israël

Un Palestinien indépendant... Israël

M. Shamir

Les fractions palestiniennes... Israël

Agence Tass, 24 avril 1987... Israël

Quant à la nature de la conférence internationale, un fossé énorme sépare le point de vue soviétique de celui des travaillistes israéliens.

raison pour se déclarer en faveur d'une telle conférence.



MANIFESTATION EN JUILLET CONTRE LA VISITE D'UNE DÉLÉGATION CONSULAIRE SOVIÉTIQUE EN ISRAËL.

moins la volonté soviétique d'améliorer le climat entre les deux pays, a eu lieu entre les délégations soviétique et israélienne à Helsinki en août 1986.

En pour que l'équipe consulaire soviétique soit finalement envoyée à Tel-Aviv, où elle siège à l'ambassade de Finlande, chargée des intérêts soviétiques.

nouvelle vague de départs amorcée cette année s'explique surtout par la politique intérieure de M. Mikhaïl Gorbatchev, qui cherche à se débarrasser des critiques formulées en Occident à l'encontre de l'attitude soviétique en matière de droits de l'homme.

diplomatie égyptienne écartelée



plan soigneusement préparé; elles n'ont été tenues secrètes que parce qu'elles contredisaient la volonté affichée de M. Reagan de ne jamais traiter avec des Etats impliqués dans le terrorisme.

plan soigneusement préparé; elles n'ont été tenues secrètes que parce qu'elles contredisaient la volonté affichée de M. Reagan de ne jamais traiter avec des Etats impliqués dans le terrorisme.

Cependant, le changement le plus spectaculaire au Proche-Orient est incontestablement la nouvelle politique soviétique, à l'initiative de M. Mikhaïl Gorbatchev.

gan, poussait Moscou à durcir ses positions et à soutenir les forces les plus intransigeantes. Pour M. Gorbatchev, la clef du dégel planétaire réside dans le désarmement, et il ne faut pas que les conflits régionaux constituent des obstacles à la détente.

mandat présidentiel. Mais il ne s'agit pas d'un chèque en blanc, car le texte de l'accord, valable pour dix-huit mois, ne sera renouvelé que sous réserve de la « bonne conduite » de l'Égypte.

Autre hypothèse: l'éclatement d'une guerre entre Israël et la Syrie. Déjà, lors de l'invasion du Liban en 1982, le traité de paix égypto-israélien avait neutralisé Le Caire, l'empêchant de jouer son rôle dans la région.

Un pari devenu illusoire

M. GORBATCHEV rompt ainsi avec une tradition qui consistait à consolider la présence de l'URSS grâce aux relations privilégiées entretenues avec tel ou tel régime « progressiste » local.

attitude en fonction des circonstances régionales, caractérisées par une supériorité militaire israélienne incontestable. Pour lui, le statu quo favorise le processus de désagrégation du monde arabe, c'est lui qui correspond le mieux aux intérêts d'Israël.

Or la situation peut, au cours des années prochaines, échapper à tout contrôle, si une conférence internationale n'aide pas à résoudre pacifiquement les conflits explosifs de la région, désormais fort imbriqués.

Advertisement for 'ACTUALITÉ ARABE' magazine, featuring a logo and text in Arabic and French. It lists various articles and provides contact information for the publisher.

Table titled 'Calendrier des fêtes nationales' listing national holidays for various countries including Jamaica, Suriname, Burkina Faso, Bolivia, Singapore, Ecuador, Rep. Popul. du Congo, Gabon, Indonésie, Roumanie, Uruguay, Malaisie, and Trinité-et-Tobago.

DES RELATIONS COMMERCIALES FORTEMENT POLITIQUES

La CEE et les Territoires occupés

DANS les initiatives de paix au Proche-Orient, l'Europe des Douze est-elle condamnée à une « politique déclaratoire » ? Peut-être pas. La Communauté européenne a décidé récemment d'accorder un régime commercial particulier aux produits palestiniens provenant des territoires occupés par Israël pour que « soient améliorées les conditions d'existence des populations ». La portée politique de cette décision n'a pas échappé aux autorités israéliennes, qui ont tenu à rappeler que rien ne se fera sans elles.

Par DOMINIQUE SIGAUD

La Communauté européenne, pièce maîtresse dans le processus de paix au Proche-Orient ? C'est ce qu'avait laissé supposer, en 1980, la déclaration de Venise par laquelle les Neuf d'alors s'engageaient à travailler « de façon plus concrète à la paix ». Le texte, qui mentionnait explicitement l'« autodétermination des Palestiniens » et la nécessité d'« associer l'OLP aux négociations (de paix) », avait à l'époque suscité de nombreux espoirs chez certains responsables arabes et palestiniens. Espoirs d'une Europe suffisamment autonome pour pouvoir jouer un rôle d'arbitre, voire de contrepoids aux exigences américaines et israéliennes.

Sept ans plus tard, le 23 février 1987, à Bruxelles, les Neuf, devenus Douze, réaffirment leur volonté de ne pas s'en tenir à une « attitude passive » dans le règlement du conflit. Simple exercice d'autosuggestion, devant l'absence de suites concrètes à la déclaration de Venise ? Pas uniquement. Il semblerait que, cette fois, la Communauté ait tenu à prouver que, par-delà les prises de position généreuses, elle pouvait aussi passer à l'acte. La déclaration de Bruxelles, après avoir demandé que « soient améliorées les conditions d'existence des populations des territoires occupés », mentionne en effet que « la Communauté a d'ores et déjà décidé de leur octroyer une aide ». Une référence explicite à l'initiative prise par les Douze le 27 octobre 1986 pour assurer à la population palestinienne une assistance financière et lui accorder un régime commercial à titre unilatéral, et soulignant clairement la « portée politique » de telles mesures.

A plusieurs reprises, l'Europe s'était vu reprocher par les Palestiniens de s'en tenir à une politique « déclaratoire ». La décision du 27 octobre pourrait donc être interprétée comme une réponse concrète à ces critiques. C'est du moins ainsi que l'ont entendu les Palestiniens : par la voix de leur représentant à Bruxelles, ils ont salué « un texte qui, pour la première fois,

concrétise les déclarations européennes dans une décision qui a force de loi (1) ». Peut-on pour autant, parler d'un tournant dans la politique de la CEE au Proche-Orient ? Dans leurs dispositions pratiques, les nouvelles mesures représentent un important pas en avant. Les Douze créent une ligne budgétaire spécifique pour l'assistance financière et technique aux territoires occupés, ce qui facilite la reconduction annuelle d'une telle aide. Dans le

Considérant comme une « anomalie », selon l'un des collaborateurs de M. Claude Cheysson, le commissaire européen chargé de la coopération, le fait que les produits originaires des territoires occupés ne bénéficient pas des accords préférentiels conclus entre la CEE et les « pays souverains » limitrophes (dont Israël et la Jordanie), le Conseil des ministres a en effet décidé unilatéralement de leur accorder l'accès en franchise (pour les articles industriels) et des concessions tarifaires (pour les productions agricoles : légumes et plantes potagères, agrumes et fruits frais).

Certains observateurs ont voulu voir dans cette décision « une étape significative vers une reconnaissance par les Européens du droit pour les Palestiniens à avoir un Etat spécifique (2) », voire « la reconnaissance par l'Europe des contours du futur Etat palestinien (3) ». Le cabinet de M. Cheysson rétorque vigoureusement de telles interprétations et nie que le texte lui-même place de facto sur un pied d'égalité les « Etats souverains » et les territoires occupés. « Il s'agissait uniquement, assure-t-on, de rendre plus cohérente la

effet d'entraîner, entre la CEE et les autorités israéliennes, un « bras de fer » qui sera l'occasion pour l'Europe de prouver — ou non — sa détermination politique.

Si l'Etat hébreu, selon son ambassadeur à Bruxelles, s'accroche « à bras ouverts » une décision qui « améliore les conditions de vie des populations des territoires administrés par Israël », partant du principe qu'une

« situation économique favorable ne peut qu'entraîner une atmosphère politique plus sereine », en revanche, le ton est nettement plus ferme dès qu'il s'agit de la mise en pratique des mesures européennes : « Même si on n'aime pas ça, nous sommes les autorités sur place ; pour être appliqué, l'accord commercial devra obtenir nos licences et autorisations ». On ne peut être plus clair.

Le bon vouloir israélien

ET, de fait, l'exportation vers l'Europe des produits agricoles palestiniens dépendra en partie du bon vouloir israélien, pour trois raisons. La première est que les productions palestiniennes — comme israéliennes — dépendent des monopoles d'Etat Citrus Marketing Board et Agrexco Agricultural Exports. L'Europe espère les y soustraire, dès lors que les chambres de commerce palestiniennes leur auront délivré des certificats d'origine. Mais, Israël peut, d'autre part, imposer aux produits palestiniens des règlements sanitaires et de sécurité dissuasifs ou

M. Shimon Peres, à la tête du ministère des affaires étrangères, a favorablement accueilli l'ensemble de la déclaration de Bruxelles. En revanche, les ministres israéliens de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie ne semblent pas prêts à faciliter la tâche des Européens dans les territoires occupés. La concurrence que pourraient faire aux ventes israéliennes les exportations palestiniennes ne suffit pas à expliquer cette attitude.

La CEE est le seul vrai marché agricole de l'Etat hébreu. Un marché qui lui a rapporté 7,94 millions d'ECU en 1984. Le volume des exportations palestiniennes ne serait que marginal, dit-on à Bruxelles. L'hostilité ressemble plutôt à une manœuvre des « faucons » destinée à empêcher un désenclavement des territoires et le renforcement de l'image de l'Europe dans la région, au moment où elle se dit prête à soutenir la tenue d'une conférence internationale associant l'OLP.

Les Douze auront-ils la volonté politique d'imposer leur décision au risque de heurter Israël ? Pour M. Shaul Hamraï, représentant de l'OLP à Bruxelles, la réponse est « non » : « L'Europe, ajoute-t-il, est encore trop soumise aux Américains et attachée à l'image d'un Israël défenseur de l'Occident dans le monde arabe pour prendre le risque d'un tel conflit ». De récentes prises de position diplomatiques semblent confirmer ce point de vue. On a noté, par exemple, que lors de sa visite en Israël, en mars dernier, M. Tindemans, président du conseil européen, s'est montré très en recul par rapport aux déclarations de Bruxelles et de Venise, puisqu'il n'a pas une seule fois évoqué l'« autodétermination » des Palestiniens, et qu'il a, par ailleurs, tenu à assurer à ses hôtes que « la Communauté européenne n'avait jamais affirmé que l'OLP doit participer aux discussions de paix ».

Le risque est grand que les Douze ne parviennent pas à traduire dans les faits cette décision du 27 octobre qui devait renforcer le poids et la crédibilité de leur rôle dans la région. Certains, comme ce responsable de l'Union parlementaire euro-arabe, vont même jusqu'à dire que « si l'Europe ne veut pas renoncer complètement à sa politique arabe, il est urgent qu'elle donne suite à une décision qu'elle a prise unilatéralement ; la crédibilité de la commission des affaires étrangères et celle de la Communauté sont en jeu ». Et, de fait, à cause de la lenteur des négociations entre la CEE et Israël, la prochaine saison est déjà perdue. Pour que des produits palestiniens apparaissent sur le marché européen en 1989, divers problèmes techniques devront être réglés : mise à niveau de la qualité et du conditionnement, promotion commerciale, etc. Autant de phases qui ne pourront être abordées tant que le processus sera bloqué politiquement.

(1) Voir le Monde diplomatique, juin 1987.
(2) La Presse, Tunis, octobre 1986.
(3) Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, document n° 24.



LA MOISSON PRÈS DE NAPLOUSE EN CISJORDANIE Favoriser le désenclavement psychologique de la population palestinienne

même temps, son montant est doublé : d'environ 9 millions d'ECU entre 1981 et 1986, il est porté à 4 millions d'ECU pour la seule année 1987 ; l'effort doit se traduire par le cofinancement de projets « dans les secteurs industriels et agricoles générateurs d'emplois, projets de formation et amélioration du fonctionnement des institutions palestiniennes locales telles que municipalités, universités, collèges et organisations professionnelles arabes ».

Ce « geste », même s'il est jugé encore « insuffisant » par certains responsables palestiniens, marque certes la « bonne volonté européenne » ; mais c'est surtout dans le second volet de mesures, portant sur les relations commerciales entre la CEE et les territoires occupés, que semble s'être plus clairement affirmé ce que les Européens présentent eux-mêmes comme un engagement « politique ».

politique méditerranéenne de l'Europe, tout en favorisant le désenclavement psychologique de la population palestinienne, et non de prendre une position « caricaturale » en faveur de la Palestine ».

Quel que soit l'exercice d'équilibre auquel se livrent les Douze : prouver aux uns que l'on participe à la mise en place de conditions objectives favorisant l'application future de leur droit à l'autodétermination, tout en assurant aux autres qu'il ne s'agit là que de mesures « techniques », la décision communautaire a ceci d'intéressant que sa mise en application va obliger les Européens à prendre des risques politiques qui pourraient aller bien au-delà de ce que les douze ministres des affaires étrangères avaient imaginé quand ils ont donné leur accord. La concession d'un régime préférentiel aux produits palestiniens risque en

faisant obstacle à leur exportation. Enfin, il n'existe pas les camions palestiniens que deux débouchés : le pont Allenby vers la Jordanie, une route si longue que les dénaires risquent fort d'en sortir avariés, ou le port israélien de Haïfa. Et, comme le répète avec insistance l'ambassadeur israélien, « si on passe par Haïfa, on passe par nous ».

Les collaborateurs de M. Claude Cheysson n'hésitent pas à reconnaître qu'Israël est « maître du jeu » et que des mesures de rétorsion pourraient se révéler nécessaires pour le contraindre à ne pas entraver l'application des accords. On sous-entend notamment que la CEE pourrait utiliser l'actuelle révision du protocole additionnel (qui doit consentir à Israël un démantèlement des tarifs douaniers parallèle à ceux de l'Espagne et du Portugal) pour obtenir de Jérusalem une attitude conciliante.

Le droit

La législation et la jurisprudence posent à la presse française des problèmes. Encore faut-il savoir que le dossier n'est jamais prêt sur l'occasion de présenter les relations au injustifié l'invocation de... sans discussion du bien-fondé... Les personnes physiques ou morales, tels les individus qui s'obstinent à gaz en régime nazi. Que l'on... parfaitement identifiables... l'article pro-nazi. Absurde système.

ABONNEZ-VOUS

LE MONDE
diplomatique

COMPRENDRE
L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT

NOM Prénom
Adresse
Code postal Localité

Le Monde diplomatique publie, chaque mois, des études de fond sur les événements politiques, économiques, sociaux et culturels à l'étranger.

Les responsables politiques, les dirigeants économiques, les personnalités culturelles, les universitaires français et francophones, de même que les journalistes internationaux trouvent dans le Monde diplomatique l'information précise et détaillée qui les aide à mieux comprendre l'environnement international et à anticiper l'événement.

TARIF DES ABONNEMENTS

1 an (12 numéros) - 6 mois (6 numéros)

VOIE NORMALE
France, poste militaire, poste navale
Andorre, Monaco
162 F - 90 F
Etranger
225 F - 125 F
VOIE AÉRIENNE
Europe, Maghreb
250 F - 138 F
Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo, République de Djibouti, SP 83000, Saint-Pierre-et-Miquelon, Arabie saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Libye, Égypte.
271 F - 148 F
Cameroun, Madagascar, Amérique, Canada
313 F - 169 F
Asie, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Kampuchéa, Laos, Malaisie, Maldives, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam
Océanie, autres pays
343 F - 184 F

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement
Le Monde diplomatique abonnements, BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Les pès

La situation économique favorable... qu'entraîne une atmosphère... plus sereine... en revanche... nettement plus ferme... de la mise en pratique... européennes: « Même si... pas ça, nous sommes... accord commercial devra... et autorisations... plus clair.

Israélien

M. Shimon Perès, à la tête de... des affaires étrangères, a... accueilli l'ensemble de... déclaration de Bruxelles. En... ministères israéliens de l'É... de commerce et de l'Indus... pas près à faciliter l'ac... Européens dans les terr... occupés. La concurrence... faire aux ventes israéliennes... à expliquer cette attitude.

La CEE est le seul vrai marché... de l'Etat hébreu. Un march... a rapporté 7,94 milliards d'ECU... 1984. Le volume des exporta... palestiniennes ne serait que... à Bruxelles. L'hostilité de... à une manœuvre des « fau... destinée à empêcher un déve... ment des territoires et la renfor... de l'usage de l'Europe dans la... moment où elle se dit prête à... le thème d'une conférence... locale associant l'OLP.

Les Douze... imposent leur volonté... de l'Etat hébreu? Pour M. Sh... représentant de l'OLP... Bruxelles, la réponse est... Europe, ajoute-t-il, est... aux Américains et au... d'un Israël défendu... dans le monde arabe... la prise de position diplo... semblent confirmer ce... On a noté, par exemple, que... visite en Israël, en mars... Tiedemann, président du... s'est montré très en... des déclarations de Br... que l'« autodétermina... et qu'il a par... à assurer à ses bêtes qu... européenne de... affirmé que l'OLP disp... aux discussions de paix.

Le risque est grand que les Dou... ne soient pas à traduire de... cette décision du 27 octobre... de leur rôle dans la répar... des, comme ce responsable de l'... parlementaire euro-arabe, veut... dire que « si l'Europe ne... pas renoncer complètement à... arabe, il est urgent qu'elle... à une décision qui elle a... la crédibilité de... des affaires étrangères... la Communauté sont en... fait, à cause de la lenteur de... entre la CEE et Israël... saison est déjà perdue. Par... produits palestiniens appa... sur le marché européen en 1984... techniques devront... mise à niveau de la qua... conditionnement, promoteu... etc. Autant de phas... être abordés. Tant qu'il... sera bloqué politiquement.

(1) Voir le Monde diplomatique... (2) La Presse, Tunis, octobre 1986... (3) Association parlementaire pour... euro-arabe, document n° 2.

TARIF DES ABONNÉS... (12 numéros) - 6 mois (6 numéros) VOIE NORMALE France poste militaire, sans surcoût... 162 F - 90 F Europe 225 F - 125 F VOIE AÉRIENNE Europe, Magasin 250 F - 138 F... 271 F - 148 F... 313 F - 169 F... 343 F - 184 F

Ambitions

(Suite de la première page.) Apparemment oui, hélas! et c'est ainsi que l'attention des peuples est détournée des problèmes plus concrets, des plus réelles réflexions critiques, des plus fondamentales remises en cause, des efforts plus indispensables. Car, s'il séduit les foules, l'anticommunisme viril du lieutenant-colonel North, naviguant en eaux troubles entre les ayatollahs et les « contras » (2), est manifestement incapable de franchir le Proche-Orient, secoué par une vague profonde, et l'Amérique centrale, en proie à l'injustice, à la violence, à l'illégalité, comme il est incapable d'inverser ces indicateurs qui mesurent en parallèle la déchéance sociale de larges couches de la population et l'enrichissement de quelques-uns.

Au long de l'histoire, les personnages publics qui ont proposé d'envoyer un détaché réel ou imaginaire ont trouvé des arrières attentives, souvent complaisantes, et mobilisés des foules exaltées. Ils ont joué sur de trompeuses nostalgies, nourri les rêves... Mais ils ont été suivis, parce que l'homme a besoin d'espoir, d'ambitions qui le dépassent. Vains espoirs, fallacieuses ambitions? Les rêves qui surgissent spontanément à chaque fois que l'homme au pouvoir se révèle incapable de viser haut tout en gardant les pieds sur terre.

Les hommes politiques ne sentent-ils donc pas que le public n'est pas dupe, qu'il se défie de ces joutes biaisées? Remarque dangereuse, mais elle est propre à alimenter l'antiparlementarisme, à servir une démagogie en démarquant des partis. Pourtant, le fait est là : le pays baigne dans la méfiance et le doute.

Si le malaise est profond, si les gloses sur le déclin du pays sont... le même temps, l'incertitude envahit le champ des idéologies et des idéaux que souligne tout nouvel appel à l'union, pendant qu'à gauche piaffent les impatients, si, goguenarde, la population vague à ses affaires, si on ne pense pas moins, c'est bien parce que le pays ne se reconnaît plus dans certains discours et que, en tout cas, pragmatiquement, il réagit à un passionné pour un plus réaliste que politique.

Le pays ne sait pas, lui, s'il est en... Mais, chaque jour, il contemple le contraste entre les épreuves de tous et les privilèges des autres. Les hommes politiques, l'œil fixé sur les sondages de popularité, et les vedettes surpayées de la télévision, scrutant à la loupe leur bulletin de salaire et leur taux d'épargne, se gardent bien de lui tenir le langage calme et rassurant qui désignerait un avenir possible. Et le chemin difficile qui, seul, peut y conduire.

Une société est toujours au déclin lorsque les ambitions personnelles violent un supplantant tout projet... Et une société rétrograde lors-



qu'elle chemine péniblement sur la voie d'une certaine modernité : les technologies de pointe d'un côté, désespoir des laissés-pour-compte et marginaux de l'autre. L'élan et l'avenir ne peuvent être que solidaires. Sans travailler, un propriétaire d'appartements perdrait un revenu supérieur à celui d'un ingénieur hautement spécialisé. Ce dernier ne garde rien de se plaindre. Il se sait privilégié par rapport au fait croissant des sans-emploi.

Ne riez pas qu'il faut être réaliste, qu'on ne refuse pas le progrès avec ses robots dévoreurs d'emplois, ses usines informatisées, ses chaînes de production automatiques, et qu'on ne se livre pas au commerce qui livre dans nos boutiques des produits importés à bas prix. Ne dites pas que la société duale est l'inéluctable rançon de l'irruption

des technologies de pointe et de la mondialisation des échanges. Rien n'a jamais interdit ni empêché de créer de nouveaux emplois. Rien, sauf l'avidité, l'indifférence, l'absence d'imagination. Les milliards engloutis dans les privatisations n'ont procuré aucun poste de travail supplémentaire, et ils vont nécessairement en supprimer lorsque la logique libérale intensifiera la bureaucratie dans les banques et les compagnies d'assurances. Ne dites pas que le système duale s'impose comme une fatalité : elle n'a d'autre maître que l'usage qu'elle en fait. Elle ne nous interdit tout véritable progrès, celui - seule possibilité réaliste et légitime - dont nul ne serait exclu.

CLAUDE JULIEN. (3) Voir « Débats », le Monde diplomatique, janvier 1987.

Le droit de réponse et la liberté d'expression

LA législation et la jurisprudence concernant le droit de réponse posent à la presse française des problèmes aussi absurdes qu'intolérables. Encore faut-il savoir que, en cas de contestation en justice, le dossier n'est jamais plaidé au fond, ce qui fournirait au journal l'occasion de présenter les raisons pour lesquelles il estime abusive ou injustifiée l'invocation du droit de réponse. Le demandeur, en effet, saisit toujours le juge des référés, qui, automatiquement, sans discussion du bien-fondé de la requête, condamne le journal. Les personnes physiques ou morales de bonne foi ne s'ignoient pas et font du droit de réponse un usage modéré. D'autres en abusent, tels les individus qui s'obstinent à nier l'existence des chambres à gaz en régime nazi. Que leurs noms soient ici cités ou non, ils sont parfaitement identifiables et M. Faurisson peut de ce fait obtenir gratuitement la publication dans le Monde diplomatique d'un article pro-nazi. Absurde système.

Par M^r JEAN MARTIN

Contrairement à l'idée souvent répandue, le droit de réponse n'est pas seulement un droit de légitime défense, la riposte à une injure par voie de presse. C'est un droit plus général, celui pour toute personne faisant l'objet d'une simple mise en cause de disposer d'un espace pour répliquer. Un droit dont l'exercice systématique présente de grands risques pour la liberté d'expression en raison de son caractère quasi automatique. Plus de la moitié des pages des journaux en seraient envahies. Cependant une telle menace n'est pas réalisable, et cela tient moins à des conditions juridiques de l'exercice du droit de réponse qu'à une pratique modérée de ce droit, pratique qui prévaut dans la tradition du respect de la liberté d'expression. Equilibre spontané, fragile, qui peut être remis en cause par un esprit étranger au fondement de ce droit, obligeant la presse à censurer ou à réserver des pages entières à des réponses. Le législateur n'a pas voulu faire prendre un tel risque : les moyens de communication audiovisuels, pour lesquels il a instauré un régime particulier de droit de réponse. Une dualité de régime juridique du droit de réponse dont la pertinence est douteuse, spécialement face à la technologie. Le droit de réponse a pour fondement le droit au respect de l'identité de la personne - sa personnalité. Toute projection dans l'opinion publique, par voie de presse périodique, d'un élément

de cette identité ouvre droit à une réponse.

Il n'est pas nécessaire que le propos publié soit faux, mensonger, voire diffamatoire. Il suffit qu'une personne, physique ou morale, soit mise en cause, c'est-à-dire désignée ou reconnaissable à travers ses propos, son image, ses activités... Il s'agit, selon l'expression consacrée par la jurisprudence, d'un « droit général et absolu » à l'opportunité de l'exercice est laissée à l'appréciation de la personne en cause. Ainsi, tel journaliste de travaux scientifiques, le rappel de tel événement auquel une personne a participé, la présentation d'un ouvrage, la critique d'un film, le commentaire sur un match de football, ouvrent légalement un droit de réponse, en vertu de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1981.

Le directeur de la publication est tenu, sous peine de sanctions pénales, d'insérer, à la même place et en mêmes caractères que l'article et gratuitement, la réponse, dès lors que celle-ci satisfait aux quelques principes minimaux de contenu fixés par la jurisprudence. La réponse doit être pertinente par rapport à la mise en cause, compatible avec l'ordre public; elle ne doit pas comporter d'atteinte à l'honneur d'un tiers ou à l'honneur et à la considération du journaliste.

La longueur de la réponse était libre, à l'origine. La gratuité de l'insertion ne s'imposait que jusqu'au tiers de la longueur de l'article en cause, le surplus étant payant. Les tribunaux conduisent à fixer une longueur minimale de

50 lignes et maximale de 200 lignes; le principe de l'équivalence de longueur entre la réponse et le passage de la mise en cause.

Une telle conception du droit de réponse n'a été sans appeler de réactions et critiques. Ne s'agit-il pas d'une forme d'expropriation partielle, de saisie, puisque la réponse occupera, de façon forcée, un espace du journal dont l'élasticité de la pagination a des limites? Le caractère quasi automatique de l'exercice du droit de réponse tranche avec l'extrême prudence dont font preuve les magistrats avant de prononcer la saisie d'un organe de presse, ou l'occupation d'un article, ou le passage d'un livre.

On peut également s'interroger sur la compatibilité de cette conception du droit de réponse avec certains des principes de la liberté de communication. Le droit d'informer, de critiquer, et plus généralement la liberté d'expression, trouvent leur limite l'abus qui en est fait. Ces abus sont répertoriés comme constituant des infractions pénales ou des fautes civiles qui atteignent à la vie privée, atteintes à l'honneur et à la considération - qui sont caractérisées d'une intention nuisible ou d'une légèreté inexcusable. L'obligation de publier les réponses, en l'absence de toute infraction ou de

toute faute, déroge ainsi au principe de la liberté qui limite le droit de la presse.

Par ailleurs, la justification du caractère limité du droit de réponse n'échappe pas à une certaine contradiction. Le droit de réponse serait aussi largement ouvert pour que les personnes puissent assurer pleinement le respect de leur personnalité. La personnalité apparaît alors d'évidence. Si le droit de réponse a pour objet le respect de la personnalité, il ne devrait pouvoir être exercé qu'en cas d'atteinte à cette personnalité. Une telle solution devrait donc constituer la condition d'ouverture du droit de réponse.

Or tel n'est pas le cas, puisque le demandeur n'a pas à justifier de l'exercice de son droit autrement qu'en prouvant qu'il a été mis en cause ou qu'il est identifiable. S'il avait à établir qu'une atteinte à sa personnalité a été commise, un contrôle du juge serait alors possible et permettrait d'éviter les abus. L'appréciation de l'atteinte se ferait sur la base des limites à la liberté de communication, donc au regard d'une éventuelle infraction ou d'une faute, de façon à ne pas porter atteinte à la liberté d'opinion. Force est de constater que la conception absolue du droit de réponse peut être perçue comme une restriction à la liberté d'opinion qui fait même qu'elle déroge aux règles habituelles d'appréciation des limites de la liberté d'expression.

Nouvelles technologies et dualité de régime

L'évolution des techniques et des technologies de communication justifie de telles interrogations. Le législateur, en effet, n'a pas prévu cette conception du droit de réponse dans les textes relatifs à la communication audiovisuelle. Ce droit qui comprend aussi bien les médias traditionnels tels que la télévision et la radio, que les services électroniques ou par fil - que les services électroniques d'information, était ou connaît l'important développement.

Le droit de réponse dans l'audiovisuel n'est pas susceptible de porter atteinte à l'honneur ou à la réputation de la personne. Les services électroniques d'information sont en outre l'obligation de rectification d'une information erronée, par application de la législation « informatique et libertés ».

Ainsi, dans le secteur de la communication audiovisuelle, le droit de réponse général et absolu de la presse

L'Amérique en crise Roosevelt et le New Deal Denise Artaud

A l'heure où l'on se pose des questions sur les fragilités de l'économie mondiale et la crise du dollar américain, Denise Artaud s'interroge, en concluant son étude : le New Deal a-t-il été une révolution? Peut-il y avoir aujourd'hui une « nouvelle donne » aux Etats-Unis? Du même auteur : « La fin de l'innocence. Les Etats-Unis de Wilson à Reagan ». ARMAND COLIN

DÉBAT

LE PRIX DE

Un porte-avions

EFFICACITÉ
rès politici

ALORS que, aux Etats-Unis, le débat sur les programmes de défense est toujours vif, en France semble prévaloir une volonté d'éviter toute discussion. Ainsi en allait-il déjà dans les années 30, et l'ignorance sans esprit critique des propagandes pourtant fantaisistes pendant la « drôle de guerre » puis devant la percée des forces nazies en 1940. Les choix les plus importants sont encore effectués dans une grande discrétion, qui ne peut que conduire, dans un moment critique, aux pires déconvenues. Le choix du porte-avions Richelieu, commandé sous la majorité de gauche, confirmé par la droite sous le nom de Charles-de-Gaulle, montre au moins que le consensus dont on parle tant est moins grand qu'on veut bien le croire. C'est ce que met en lumière l'article ci-dessous.

Par JEAN-DOMINIQUE MERCHET

Les équipements militaires sont-ils d'abord des instruments politiques en temps de paix ? Clausewitz est une nouvelle fois au centre du débat. La loi de programmation militaire 1987-1991, qui vient d'être votée par l'Assemblée nationale, offre, avec le programme de porte-avions Charles-de-Gaulle, un parfait exemple de la politisation des armées.

« politique de grande nation » : « Défendre la France ne consiste pas seulement à définir et construire une force de dissuasion. Ce qu'il faut, c'est s'efforcer de traiter les crises de la façon la plus profitable possible. Dans ce cadre, la France doit pouvoir, en liaison avec ses alliés, assurer la maîtrise des mers qui nous entourent ». Et de confirmer le Richelieu, depuis rebaptisé Charles-de-Gaulle, comme grand programme d'équipement des armées pour les cinq prochaines années.

Un programme tel : M. François Fillon, président RPR de la commission de la défense au Palais-Bourbon, vient d'être livré à un comité d'évaluation financière des projets d'armement retenus dans la loi de programmation (2) : « Le premier porte-avions à propulsion nucléaire devrait revenir à 13,9 milliards de francs, auxquels il faudrait ajouter le coût prévisible d'un second bâtiment du même type, d'un coût de 10 milliards de francs. Ce prix ne comprend pas les coûts des avions embarqués (3) ».

Avec de tels chiffres, un pays entre dans le club très fermé des grandes puissances. Mais sans précédent : c'est la première fois que la France franchit la porte d'entrée de la classe des grands. Quelques chiffres (4) : l'US Navy « pèse » 4 millions de tonnes, la flotte soviétique environ 3,3 et la Royal Navy 2,5 millions de tonnes. La marine nationale se situe à 1,1 million de tonnes. Serait-elle la plus riche parmi les pauvres, ou la

plus pauvre parmi les riches ? La question n'est pas sans intérêt lorsqu'on se penche sur le choix des navires qui la composent. En effet, la Royale, d'abord et avant tout, la principale maîtresse d'œuvre de la Force navale stratégique. Son prix est énorme. Le rapport de l'Assemblée nationale précise : « Le coût d'ensemble des sous-marins lance-missiles de nouvelle génération est évalué à 11 milliards de francs, auxquels il convient d'ajouter 7,5 milliards pour l'ensemble du programme des missiles M-5 ». Pour long terme, ce prix est celui de l'indépendance nationale.

Or la France veut mettre en œuvre simultanément une flotte non négligeable de sous-marins et une « task force » aéronavale puissante. Elle choisit alors, dans le cadre d'un faible tonnage et de faibles budgets, des navires modestes, ce qu'aucune autre marine, à la seule exception de l'US Navy, n'est parvenue à faire. La flotte soviétique n'en est qu'un développement d'un porte-avions (classe Krenin) digne de ce nom. Les quatre porte-aéronefs de la classe Kiev ne sont en fait que des croiseurs lance-missiles capables de recevoir en œuvre des hélicoptères et des Adac/V « Forger » (5). Quant à la Grande-Bretagne, qui dispose de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, elle a renoncé pour des raisons budgétaires à s'équiper de porte-avions classiques. Dans Advanced Technology Warfare (6), le lieutenant-colonel David Miller explique : « L'expérience de la Royal Navy avec le CVA-01 (le projet abandonné de porte-avions, NDLR) a montré que cette formule pouvait être trop coûteuse et que le coût des grands porte-avions et celui des avions spécialisés pouvait élargir le budget ».

Dans ces conditions, le Charles-de-Gaulle est-il vraiment « le meilleur investissement militaire que nous puissions faire », comme le pense l'amiral (CR) Antoine Sanguinetti ? « Si l'on ne veut pas abandonner définitivement les avions aux Soviétiques et aux Américains, les porte-avions restent indispensables. Mais les porte-avions classiques sont horriblement chers à la construction, il s'agit de l'entraînement. Un porte-avions « classique » n'est pas défini par son mode de propulsion (nucléaire ou diesel) mais par les caractéristiques de la piste d'envol et d'atterrissage des avions.

Deux solutions techniques existent. L'une, dite « classique », utilise des catapultes pour le décollage des avions et des brins d'arrêt pour l'apontage. C'est la formule employée par le Foch ou le Clemenceau, comme par les « carriers » américains. L'autre solution, retenue notamment par l'Amirauté britannique, est les bâtiments de la classe Invincible, caractérisés par une simple plate-forme pouvant recevoir des hélicoptères et des avions à décollage vertical (Sea Harrier).

L'amiral Sanguinetti : « Un porte-avions classique a un coût d'indisponibilité très élevé, ce fait même de ses installations aéronavales. Si une catapulte ne fonctionne pas parfaitement, on talonne les avions à la mer. D'autre part, l'entraînement des pilotes est extrêmement difficile et exige beaucoup de temps. Une journée de vol coûte environ 5 millions de francs... Et tout cela pour un résultat modeste, notamment pour les vols de nuit. Très peu de pilotes parviennent en effet à se

qualifier pour les opérations nocturnes ». L'amiral Sanguinetti plaide donc pour l'abandon du projet Charles-de-Gaulle : « Nous voulons toujours ce qu'il y a de mieux, mais nous ne réclamons pas nécessairement la voie ouverte par les Anglais est sans doute la meilleure ». Propos qui ne manquent pas de piquant dans la bouche de l'ancien numéro 2 d'une Royale ou l'anglophobie n'est de bon ton.

De son côté, l'amiral Lacoste (7) écrit : « Le conflit des Malouines a apporté une confirmation de la validité de la formule des Harrier. Ces appareils ont été déployés et ont effectué des missions variées. Leur mise en œuvre a été particulièrement souple à partir de porte-aéronefs [du type] invincible, de grands bâtiments de transport ou de terrains de fortune. Il s'agit bien d'un nouveau type de central aéronaval, celui du Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, le corps des Marines américaines et l'URSS ont adopté. Pourquoi pas la France ?

Périmé avant la mise en chantier ?

L'ARGUMENTATION officielle du choix français en faveur de la formule classique est exposée par l'amiral Lehardy (8) : « L'aviation concentrée qui implique un vrai porte-avions permet seule d'aligner un nombre suffisant d'avions pour effectuer des actions de masse (assaut) ou assurer des permanences ». C'est la solution américaine : quinze groupes de combat aéronaval composés chacun d'un porte-avions (soixante mille à quatre-vingt-dix mille tonnes), de deux croiseurs, de quatre destroyers et de quatre frégates. Sans compter cent

soixante-trois navires de soutien et les soixante-quinze bâtiments d'assaut, tous capables de recevoir des avions à décollage court/vertical. En anglais : V/STOL. (9) L'amiral Turner, ancien directeur de la CIA, (10) résume ainsi sa pensée : « Si quelques grands porte-avions peuvent être utiles, quinze sont assurément du superflou ».

(1) 21 avril 1985, devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

(2) La Marine nationale, de Hubert Haenel et René Fichon, collection « Que sais-je ? » numéro 2252, PUF, Paris, 1986.

(3) Adac/V avion à décollage et atterrissage court/vertical. En anglais : V/STOL.

(4) Salamander Books Ltd, London, 1985.

(5) Stratégies navales du présent, par l'amiral Yves Lacoste, Lattès, 1985, pp. 170 à 211.

(6) Revue Défense nationale, septembre 1985.

(7) The Economist, 19-25 avril 1986.

(8) « ... il over-egg the pudding... »

avions et de leur flottille aérienne, mais sans les bâtiments de soutien, serait voisin de 60 milliards.

(9) La Marine nationale, de Hubert Haenel et René Fichon, collection « Que sais-je ? » numéro 2252, PUF, Paris, 1986.

(10) Adac/V avion à décollage et atterrissage court/vertical. En anglais : V/STOL.

(11) Salamander Books Ltd, London, 1985.

(12) Stratégies navales du présent, par l'amiral Yves Lacoste, Lattès, 1985, pp. 170 à 211.

(13) Revue Défense nationale, septembre 1985.

(14) The Economist, 19-25 avril 1986.

(15) « ... il over-egg the pudding... »

UNE DÉPENSE

Le nucléaire, une arme

RAISONNABLE ?

le moindre

SI l'armement nucléaire représente un réel danger pour l'avenir des hommes, il est, par contre, moins coûteux que ne le pensent généralement les citoyens. La puissance militaire — sans parler du prestige politique — qu'il confère aux quelques Etats du monde qui le possèdent est bien supérieure — et son coût égal — à celle que procureraient des armements conventionnels. Mais les dépenses réelles en matière d'armement nucléaire restent très difficiles à estimer avec précision et varient fortement d'un Etat à l'autre.

Par JACQUES FONTANEL * et RON SMITH

L'armement nucléaire suscite de vives contestations dans le monde, du fait de son caractère inhumain. Il jouit pourtant d'un grand prestige auprès des stratèges de la puissance nationale, en raison de la puissance militaire qu'il confère à son possesseur. Le nucléaire offre en effet — du moins tant qu'il n'est pas utilisé — le meilleur « rapport qualité-prix » en matière d'armement. Cependant, son coût n'est pas connu avec précision. D'abord, parce que le secret militaire qui prévaut en matière de dépenses militaires est très strict. Les Etats-Unis fournissent généralement des informations précises sur les dépenses militaires de leurs principales forces, mais il est difficile d'obtenir une estimation fiable de l'investissement des crédits destinés à la défense nucléaire ; ainsi, le gouvernement américain n'a pas fourni d'informations sur ce type de dépenses à l'Organisation des Nations unies, arguant que la présentation budgétaire américaine était trop

éloignée de la réalité des dépenses militaires proposées par les experts de l'Organisation (1). De même, en ce qui concerne l'Union soviétique, aucune information n'a jamais été publiée sur ce thème ni par le gouvernement ni par aucun autre organisme public. La France, elle, fournit des informations précises sur les dépenses qu'elle consacre au nucléaire militaire.

Encore faut-il savoir ce que l'on comptabilise en matière de dépenses pour l'armement nucléaire. Faut-il tenir compte du personnel ? De la recherche-développement ? Amont ? Des matériels classiques utilisés à l'armement nucléaire proprement dit ? Des frais fixes de fonctionnement de l'armée et des imputations nécessaires ? Il n'y a pas de réponses claires à ces questions, car les données sur le coût du nucléaire sont rares ; ou alors, elles sont marquées du sceau du secret.

Enfin, si plusieurs organismes internationaux comparent les dépenses militaires, il faut bien admettre que l'utilisation de ces données de change comme facteur de comparaison des monnaies n'est pas très satisfaisante lorsque l'on veut, par exemple, exprimer des roubles en dollars. Les taux de change officiels sont inadéquats (2). Malgré les efforts des Nations unies, les analyses des dépenses militaires ne sont pas toujours très développées. C'est pourquoi il est courant d'utiliser une moyenne des taux de change définie par le Fonds monétaire international

pour les pays occidentaux ainsi que les taux de conversion définis par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) et par l'Agence de désarmement et du contrôle des armements des Etats-Unis (USACDA) pour les pays socialistes.

Un million de fois Hiroshima

EN 1983, le groupe d'experts des Nations unies sur les conséquences économiques et sociales de la recherche-développement et de la production d'armements, « en gros, cinquième des dépenses militaires totales », serait consacré à l'accumulation d'armes nucléaires, « la puissance explosive globale est déjà plus d'un million de fois celle de la bombe d'Hiroshima (3) ». Si l'on se tient compte que l'accumulation de ces armes, tous les coûts afférents aux essais et les frais fixes imputables au nucléaire ne devraient pas être comptabilisés. Pour l'année considérée, cette estimation est certainement excessive, comme le démontre une étude sur les dépenses militaires militaires des grandes puissances : France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Union soviétique et Chine.

En France, la part des dépenses de paiement consacrée au nucléaire dans les dépenses d'équipement se situe entre 10 et 32,65 % de 1971 à 1985. Les sommes engagées en matière de frais de capital sont donc très importantes : 19,3 milliards de francs pour les forces nucléaires stratégiques (FNS) et 2,4 milliards de francs pour les armes nucléaires tactiques (ANT), soit au total 21,7 milliards de dollars en 1985 (4). Cela représente 15,27 % des dépenses militaires totales. Il faut inclure normalement les sommes affectées au personnel, mais ces informations n'est alors pas disponibles. Cependant, la lecture des crédits par

section du budget de programme (5) nous fournit une réponse plus précise pour 1985 :

Table with 4 columns: Sections, FNS (1), ANT (2), Total. Rows: Commune, Air, Terre, Marine, Gendarmerie, TOTAL.

(1) Forces nucléaires stratégiques.

(2) Armes nucléaires tactiques.

(3) Cf. Rapport sur la réduction des dépenses militaires, Nations unies, New-York, 1982.

(4) Cf. Rapport sur la réduction des dépenses militaires, Nations unies, New-York, 1985. Voir aussi, à ce propos, J.-C. Assolain, Taux de change et parité de pouvoir d'achat : évolutions récentes dans les pays du CAEM, document n° 108, laboratoire d'économie politique, Ecole normale supérieure, Paris, 1985.

(5) Consequences économiques et sociales de la course aux armements, préface de Christian Schmidt, Economica, Paris, 1983.

Le nucléaire représente un réel danger pour l'avenir des hommes, il est, par contre, moins coûteux que ne le pensent généralement les citoyens. La puissance militaire — sans parler du prestige politique — qu'il confère aux quelques Etats du monde qui le possèdent est bien supérieure — et son coût égal — à celle que procureraient des armements conventionnels. Mais les dépenses réelles en matière d'armement nucléaire restent très difficiles à estimer avec précision et varient fortement d'un Etat à l'autre.

Encore faut-il savoir ce que l'on comptabilise en matière de dépenses pour l'armement nucléaire. Faut-il tenir compte du personnel ? De la recherche-développement ? Amont ? Des matériels classiques utilisés à l'armement nucléaire proprement dit ? Des frais fixes de fonctionnement de l'armée et des imputations nécessaires ? Il n'y a pas de réponses claires à ces questions, car les données sur le coût du nucléaire sont rares ; ou alors, elles sont marquées du sceau du secret.

TENTATIVE D'ÉVALUATION des dépenses militaires dans le monde. Table with columns: PAYS, Budget 1985, etc.

CLINIQUE LA MÉTARIE. 1260 Nyon - Suisse. 20 minutes de Genève, sur les rives du lac Léman. Etablissement médical privé de réputation internationale offrant une thérapie séparée pour les affections d'ordre psychiatrique, le sevrage et la réhabilitation alcoolique, la désintoxication, les soins aux personnes âgées. Personnel multilingue. Tél. 022/611 - Télex 419.021

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

L'EFFICACITÉ très politique

Un plus grand nombre de bâtiments plus petits, moins chers, construits en acier, le *Harrier*, constituerait une acquisition plus judicieuse, en particulier pour les zones extra-européennes.

Cependant, posséder quinze porte-avions ne signifie pas pouvoir en aligner quinze en même temps. A cause des taux d'indisponibilité, il n'est de fait jamais possible d'en mettre en œuvre plus de dix. Ramené à l'échelle française, cela signifie que, pour disposer en permanence d'un porte-avions, il faut en construire deux.

Enfin il y a plus : posséder un porte-avions opérationnel ne signifie politiquement pas grand-chose, pour d'évidentes raisons de pré-positionnement. Un pays comme la France, qui entend avoir une stratégie mondiale, se doit d'assurer en permanence une présence navale en Méditerranée, dans l'Atlantique nord, dans les Caraïbes, sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, dans le Pacifique sud et dans le nord-ouest de l'océan Indien.

Dans la France sans défense (11), le général André Dubroca explique : « Le bilan de réaction d'un porte-avions se mesure à Toulon, dans le cas d'une intervention dans le golfe Persique, vers l'île d'Aden à une vingtaine de jours. Il est de l'ordre d'un anneau pour la région de Dakar, de trois à quatre jours vers la Méditerranée orientale. » Il poursuit : « Nous ne sommes plus au temps de la canonnière. Il ne suffit plus de dépêcher un navire particulier, un quelconque navire de guerre à proximité d'une région critique pour jouer l'intimidation. Les crises graves sont maintenant résolues et d'autant mieux résolues qu'elles sont résolues dès les premiers jours. » Les Britanniques en savent quelque chose, qui ne jugeaient pas nécessaire de tenir un porte-avions en pré-positionnement, avant 1982, des forces aux Malouines. Jusqu'à présent, seuls les Etats-Unis ont la possibilité d'assurer une présence aéro-navale sur toutes les mers du globe. Le déploiement permanent de la VI^e flotte en Méditerranée est un témoignage.

Alors, la France ? Ou bien elle entend maintenir une présence militaire dans son immense domaine maritime et participer à la gestion des crises dans les régions où elle est traditionnellement présente, et, dans ce cas, le choix de concentrer ses moyens sur un porte-avions semble incohérent. Ou

avec la flotte soviétique et avec l'aviation libyenne, il lui faudrait une rapidité de catapultage supérieure à celle des avions de surveillance radar et de guerre électronique. Rien de tel n'est prévu. Mais il n'en est rien. Le fait d'une stratégie de dissuasion est faible au fort, jamais la France n'aura à mener une telle bataille. La dissuasion est justement le refus de la guerre.

Les éventuels porte-avions français ne peuvent être que des bâtiments de classe *Colombo* utilisant, pour le règlement des crises, un espace stratégique limité. C'est tout, c'est déjà beaucoup pour une puissance moyenne. Et ce, même dans le cas d'une éventuelle défense européenne indépendante. La France n'a pas de dépenses militaires des pays européens membres de l'Alliance atlantique qui ne foudroient pas, près de trois fois infé-

rieure au seul budget américain de la défense.

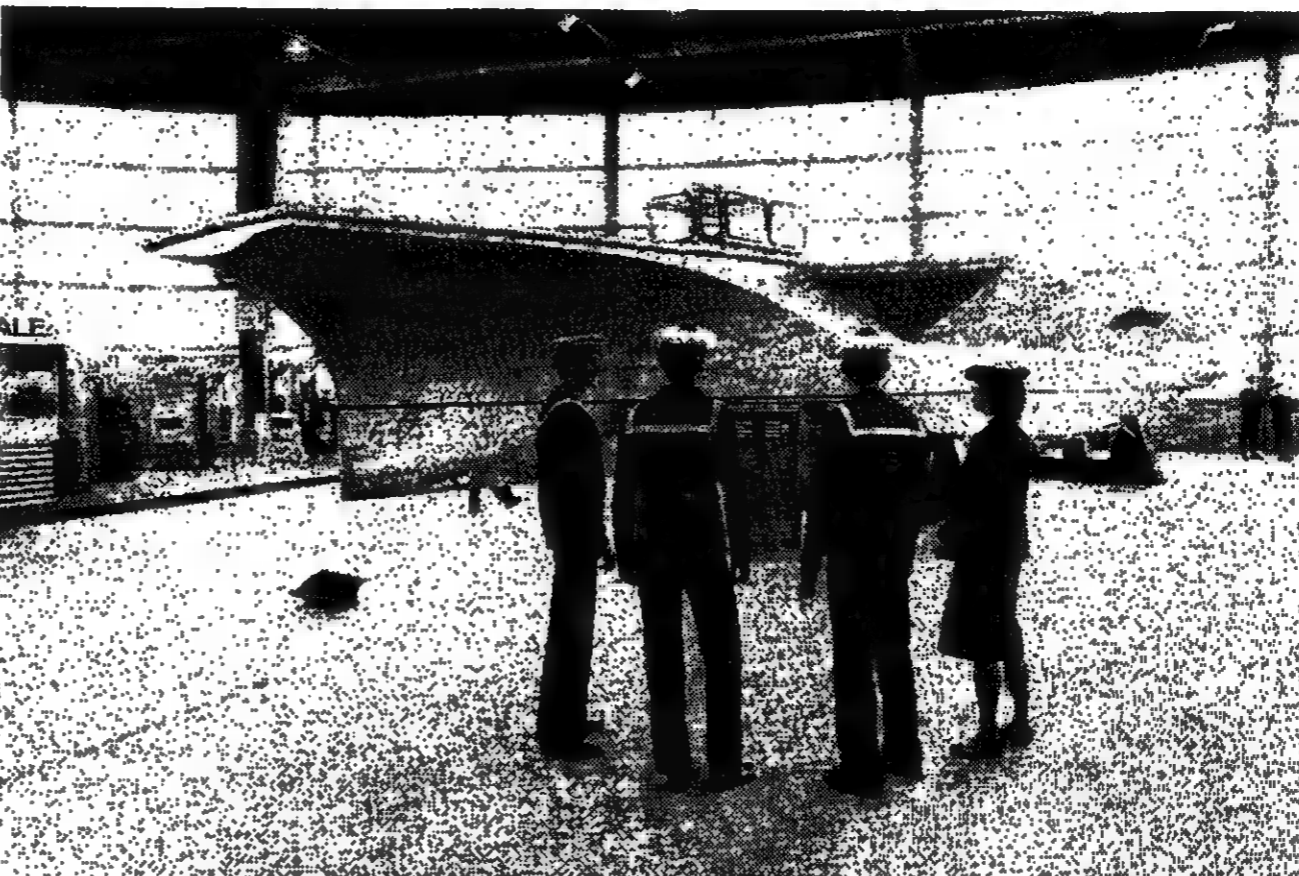
Le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* va être en chantier. Sera-t-il mené à terme ? Le propre des programmes militaires qu'elles ne sont jamais entièrement réalisées. Ainsi, le PH-75, un porte-aéronefs dont les tranches furent lancées en 1974 et 1975, fut finalement abandonné à cause du manque de crédits.

La seule certitude est que les décisions ne peuvent plus attendre. Le Foch et le Clemenceau ont des vices de conception remontant à 1960. Le Clemenceau a été victime de pannes en 1983, au large du Liban. Les intercepteurs Crusader, dont la conception remonte aux années 50, ne supporteront bientôt plus les catapultages. Par ailleurs, l'arsenal de Brest, où la coque du *Charles-de-Gaulle* devrait être assemblée, connaît de graves difficultés de personnel.

Voici donc l'heure des choix : militaires, industriels (13), mais aussi politiques. Dans son livre *Le choix de la stratégie*, David Rousset (14), écrit : « La fonction stratégique (des porte-avions) est indéniable. Encore doit-elle être appréciée dans le contexte du rapport mondial des forces. Londres et Paris occupent des positions subalternes sur l'axe planétaire (...). Paris et Londres deviennent ainsi des agents militarisés actifs de l'affrontement américain-soviétique (...). Conclusion nette : la doctrine stratégique française dans sa version récente est un remède de construction et de construction confus. »

Telle est bien la question que pose la loi de programmation militaire, et, en son sein, l'exemple que constitue le choix de *Charles-de-Gaulle*. L'absence de certitudes politiques autour de ces questions n'est pas la moindre cause d'inquiétude.

- JEAN-DOMINIQUE MERCHET.
- (11) Mon, 1986.
 - (12) Le *Charles-de-Gaulle* sera donc l'un des porte-avions les plus lents du monde. Le Foch et le Clemenceau ont une vitesse maximale de 30 nœuds. Une plus grande vitesse faciliterait les opérations de catapultage.
 - (13) Choix industriel également que la décision du programme Rafale et de sa version « marine ». Les marins pondéreraient plutôt pour l'achat de F-18 Hornet américains.
 - (14) Ramsay, Paris, 1987, p. 394.



MAQUETTE DU PORTO-AVIONS NUCLEAIRE - CHARLES-DE-GAULLE - Le simulacré d'un « commando de construction et de construction confus »

LE PRIX DE l'aviation

qualifier pour les appanages de l'air. L'amiral Sanguinetti a donc pour l'abandon du projet *Charles-de-Gaulle* : « Nous voulons toujours des missions ne le réclamant pas. La voie ouverte par le *Phospor* qui ne manque pas de place dans la bouche de l'ancien ministre de la Royale ou l'anglophobe nous ton.

De son côté, l'amiral Lacombe a écrit : « Le conflit des Malouines a apporté aux Britanniques une confirmation de la validité de la formule des *Harrier*. 42 appareils ont été déployés et ont effectué des missions variées. Leur mise en œuvre a été particulièrement souple à bord des porte-aéronefs (du type) *Invincible*, grands bâtiments de commerce et de fortune. Il s'agit d'un nouveau moyen de combat en Méditerranée, outre le Royaume-Uni, l'Italie, le Canada, les Américains et l'URSS adoptés. Pourquoi pas la France ? »

La France sans défense ? Ou bien elle entend maintenir une présence militaire dans son immense domaine maritime et participer à la gestion des crises dans les régions où elle est traditionnellement présente, et, dans ce cas, le choix de concentrer ses moyens sur un porte-avions semble incohérent. Ou

avec la flotte soviétique et avec l'aviation libyenne, il lui faudrait une rapidité de catapultage supérieure à celle des avions de surveillance radar et de guerre électronique. Rien de tel n'est prévu. Mais il n'en est rien. Le fait d'une stratégie de dissuasion est faible au fort, jamais la France n'aura à mener une telle bataille. La dissuasion est justement le refus de la guerre.

UNE DÉPENSE RAISONNABLE ?

Une arme à moindre coût

pour les pays occidentaux avec des coûts de conversion définis par l'International de recherche sur les Armements (SIPRI) et par l'Institut de désarmement et de coopération internationale des Etats-Unis (USACDA) pour les pays socialistes.

- (1) Fines nucléaires stratégiques.
- (2) Armes nucléaires tactiques.
- (3) Cf. Rapport sur la réduction des dépenses militaires, A.S. - 12 - 1982.
- (4) Cf. Rapport sur la réduction des dépenses militaires, A.S. - 12 - 1982.
- (5) Voir aussi, à ce propos, J.C. de la Cour, *Le budget de la défense de la France*, SIPRI, Paris, 1984.
- (6) Le budget de la défense de la France en 1984, SIPRI, Paris, 1984.
- (7) L. Fournier, *Le budget de la défense de la France en 1984*, SIPRI, Paris, 1984.
- (8) L. Fournier, *Le budget de la défense de la France en 1984*, SIPRI, Paris, 1984.
- (9) Fournier, *Le budget de la défense de la France en 1984*, SIPRI, Paris, 1984.
- (10) Une étude sur le budget de la défense, SIPRI, Paris, 1984.
- (11) Fournier, *Le budget de la défense de la France en 1984*, SIPRI, Paris, 1984.

RAISONNABLE ?

Une arme à moindre coût

Avec 19 043 militaires et 10 644 civils employés dans les forces nucléaires stratégiques, et 481 militaires et 481 civils dans l'armement nucléaire tactique, le Royaume-Uni travaille à total 38 618 personnes. Le coût global de ces effectifs et des frais de fonctionnement s'élève à 6,5 milliards de francs. Il faut noter que le coût de fonctionnement d'une personne travaillant dans le nucléaire militaire est supérieur de 30 % à 40 % à celui d'une personne travaillant dans les forces conventionnelles, en raison, sans doute, de la faible utilisation de la conscription et de la haute qualification de la main-d'œuvre.

TENTATIVE D'ÉVALUATION DES DÉPENSES (En milliards de dollars.)

PAYS	SOURCES D'INFORMATION		
	Budget national 1984	SIPRI 1984	USACDA 1983
France	47	48	47
Royaume-Uni	67	65	62
Etats-Unis	482	39	38,2
URSS	-	28	31,6
Chine	-	5,7	5,2
Autres	-	2	2
TOTAL	-	86	102,5
TOTAL DES DÉPENSES MILITAIRES DANS LE MONDE..... 811,9			

La moitié étant à la charge des Etats-Unis. Même si les dépenses sont étalées sur plusieurs années, il est clair que les sommes engagées devraient atteindre au moins 10 % des dépenses militaires du Royaume-Uni, ce qui accroîtrait de manière très substantielle le coût du nucléaire (7).

Le Royaume-Uni traverse une période particulière de transition en matière d'affectation des sommes allouées à la défense, pendant laquelle les sommes engagées dans le nucléaire militaire sont à leur niveau le plus bas. Enfin, il est difficile d'évaluer le coût de l'armement nucléaire tactique (on se souvient pas exactement les armes susceptibles d'être utilisées à cette fin). Cependant, il ne peut représenter qu'une part assez faible (de l'ordre de 20 %) des dépenses militaires au nucléaire.

Enfin, les dépenses militaires, malgré une meilleure connaissance de son année depuis cinq ou six ans (9), il est difficile de connaître le coût exact de la défense nationale de la France. D'après le SIPRI, ce pays consacrait plus de 38 milliards de dollars à sa défense en 1984, alors que l'USACDA avait retenu le chiffre de 34,5 milliards pour l'année 1983. Si l'on estime, par analogie, la part du nucléaire dans les dépenses militaires totales à 15 % des

Les évaluations divergentes

depuis 1983-1984, les grandes puissances ont consacré la même proportion de leurs dépenses militaires par rapport à leurs budgets militaires. Comme les dépenses militaires des grandes puissances sont segmentées à un rythme comparable à celui des dépenses militaires mondiales, les estimations de l'IPRI contiennent un bon indicateur de l'importance du nucléaire militaire par rapport à l'effort mondial de défense en 1987 (10).

Quoi qu'il en soit, on est loin du chiffre de 10 % évoqué au début de cet article. Il est donc toujours possible d'argumenter sur la recherche-développement du nucléaire civil, qui servirait au nucléaire militaire. Il n'en reste pas moins que le rapport coût-efficacité de ce dernier est exceptionnel par rapport à son importance stratégique si l'on veut bien ne pas insister sur le danger qu'il représente pour l'avenir des hommes.

- JACQUES FONTANEL et RON SMITH
- (6) Le programme Chevaline a été mis en œuvre dans le plus grand secret de 1974 à 1979 dans le dessein d'améliorer et de moderniser le système de missiles Polaris achetés par la Grande-Bretagne aux Etats-Unis en vertu des accords de Nassau en 1962.
 - (7) Humm et Matière : « Une analyse comparative des dépenses militaires de la France et du Royaume-Uni », in *Effort économique de défense*, Fontanel et Smith (éd.), ARES, défense et sécurité, Grenoble-Lyon, 1985.
 - (8) Boyer, *Les Forces classiques américaines. Structures et stratégies*, Les Sept Epées, Paris, 1985.
 - (9) Tan Eng, *Le budget de la défense de la Chine et ses difficultés*, Les Sept Epées, Paris, 1984.
 - (10) Une étude sur le budget de la défense, SIPRI, Paris, 1984. Pour les années 1986 et 1987 est difficile à réaliser, car les chiffres nationaux ne sont pas toujours disponibles (essentiellement pour les pays de l'Est), et les statistiques de l'USACDA sont publiées avec beaucoup de retard. Or, compte tenu des erreurs qui existent entre les statistiques du SIPRI et celles de l'USACDA, notamment en ce qui concerne les dépenses militaires des grandes puissances, il est souhaitable de retenir ces deux estimations, afin de mesurer l'écart-type de l'estimation des dépenses militaires.



De la multiplication des indécidables et de la montée de la complexité naît la quête de certitudes rassurantes. Le recroquevillement dans un micro-univers ne saurait apporter qu'un éphémère soulagement car la société est là, qui nous somme de la comprendre et de lui assigner une fin.

Par BERNARD CASSE

DÉPOURVUE DE FINALITÉ dans une « société sans projet », atomisée dans un « savoir en miettes » (1), la culture a finalement trouvé un repère : l'entreprise. L'entreprise dont on savait que l'expérience du pouvoir avait conduit les gouvernements socialistes à modifier en profondeur la conception qu'ils en avaient.

Un système d'intégration

ET voilà que commencent à proliférer « chartes d'entreprise », « projets d'entreprise », et — le mot est enfin lâché — manifestes sur la « culture d'entreprise », sous forme de plaquettes luxueuses, de livres ou de films, dont aucun PDG soucieux de son image ne saurait plus désormais se passer.

Car si elle constitue l'un des exutoires à des aspirations que les hommes politiques se révèlent aujourd'hui incapables de tirer vers le haut, cette

l'emploi, une nouvelle explication de la crise qui n'était désormais plus française mais mondiale, l'octroi d'emplois publics aux entreprises, les nouvelles parties en matière d'investissement et de création d'emplois, etc.

Cette réhabilitation et ce regain en force, dont témoigne la montée ininterrompue d'hommes comme M. Bernard Tapie, mi-patron, mi-vedette du « show-biz », de même qu'aux Etats-Unis celle de M. Lee Iacocca, PDG de Chrysler, et en Italie celles de M. Carlo de Benedetti, patron d'Olivetti, et de M. Silvio Berlusconi, trois présumés porteurs de nouvelles valeurs de « civilisation », sont allés de pair avec la fin des illusions sur l'aptitude des gouvernements à « changer la vie ». La route des projets de « culture » véritablement mobilisateurs a été coupée par les présidents potentiels dans tout ce qui a pu leur échapper de neuf — même fait avec de vieux — à proposer, on comprend qu'une opinion déboisée, sans possibilité d'être écoutée, se retourne vers ce qu'on lui présente comme la dernière façon de se réaliser collectivement : le lieu de travail.

L'idéologie de l'entreprise est ainsi en train de monter en puissance, soutenue par les professionnels de la communication qui y voient, à juste titre, un créneau commercial prometteur. C'est ainsi que M. Mike Burke, présentateur dans un ouvrage qui s'est fait paraître l'aboutissement de dix années de travail sur les caractéristiques du Centre de communication avancée (CCA) du groupe Eurocom, nous a fait faire un « voyage » dans la culture de son entreprise (2). Il rejoint en cela les théoriciens américains du « management participatif », notamment M. William Ouchi, qui voit l'entreprise comme « l'institution sociale centrale », et M. John Naisbitt, qui en fait « un modèle pour le reste de la société » (3). Tout simplement.

démarche est aussi le symptôme d'une profonde inquiétude sur la situation concurrentielle de l'entreprise-France, prise globalement, et peut-être encore davantage d'un considérable décalage entre ce que les salariés attendent de leur vie professionnelle et ce que leurs employeurs leur ont jusqu'à présent ménagé.

On le constate quand, au terme de son enquête, M. Mike Burke propose une typologie des « cultures d'entreprise » en France : le spectre est très large, se déployant, de proche en proche, en formes les plus archaïques, bureaucratiques, hiérarchiques, critiques et défensives à celles qui sont le plus ouvertes à l'innovation, à l'adaptation et à l'implication de leur personnel. Pour simplifier, d'un côté les entreprises « narcissiques » et « défensives », bastions du conservatisme social et internes rouges de la compétitivité, que l'auteur, sans succès pour

réveiller le vieux fonds rural qui sommeille en tout Français, classe dans les catégories de « terre », de « cueillette », de « jardin potager » ou de « jardin à la française ». De l'autre, celles qui « gagnent », les « adaptatives » et les « visionnaires », plus exotiques, elles, puisque M. Burke les assimile à une « grande plantation » ou à une « liane », ou à une « plante aquicole » ou à une « orchidée nomade ».

Dans son récent et magistral ouvrage Les Saturniens, sa sous-titre explicite : Quand les patrons réinventent la société, Philippe Messine dit les mêmes choses, mais en utilisant une terminologie de l'ère industrielle lorsqu'il oppose — tout aux Etats-Unis qu'en France — le « taylorien » aux « californien » (5). Mais l'important est ceci : alors que le premier groupe d'entreprises représenté par le CCA emploie 59 % de la population industrielle en France, mais une petite fraction de celle-ci — 12 %, — qu'elle soit salariée en leur sein ou non, a envie d'y travailler.

Pour le second groupe, les chiffres correspondants sont 41 % et 88 %. Si l'on compte bien, cela fait 47 % de la population industrielle en France, mais une petite fraction de celle-ci — 12 %, — qu'elle soit salariée en leur sein ou non, a envie d'y travailler.



« A LA BOURSE », par Deges. « La politique de la France ne se fait pas à la bourse ». (Charles de Gaulle). Et celle de la culture ?

DES POLITIQUES MALADES

Un nouveau maître

Il n'est pas là, pour une large part, les changements prouvés mais non exploités de productivité, les réformes qu'il faudrait faire passer pour que la machine fonctionne à plein régime ?

Le sociologue Henri Weber a retracé les racines culturelles et historiques de ce comportement entrepreneurial du patronat français, sans en chercher que des explications n'épuisent pas tout à fait la question. D'abord l'influence de l'Eglise catholique, dont la doctrine économique sanctifie la fortune née du travail de la terre ou de ses produits mais tient en suspicion celle fondée sur l'échange, peu ou prou assimilée à une spoliation pure et simple de ses frères en Jésus-Christ.

Les religions latines — notamment le socialisme dans ses premières versions — reprennent et accroissent encore l'inspiration anticapitaliste et anticapitaliste, sinon anti-industrielle de l'Eglise (6).

Cette vision est le pendant exact de celle développée par Max Weber dans l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme, où sont mises en évidence les imbrications entre les valeurs de la morale puritaine ou calviniste et la rationalité économique, caractéristique du capitalisme. Pour les Eglises réformées, la réussite financière est le signe tangible de l'approbation, de la bénédiction, voire de la prédestination divine.

Mentalités pré-industrielles

DEUXIEME EST L'ESPRIT D'ENTREPRISE : l'influence durable des élites pré-industrielles, c'est-à-dire la noblesse, haute, moyenne et petite, à laquelle la « loi du dégoût » de 1560 interdit les occupations « viles et méprisables », et en particulier le commerce. Or, le bourgeois aristocrate ne pense qu'à limiter l'immersion et à faire fortune en son sein. Ce comportement, « s'il ne dévrait pas toujours l'esprit d'entreprise, contribue à en déterminer les types historiques : le grand patronat dynastique fait des élites aristocratiques du seigneur en son fief ; le

patronat, celui de la petite noblesse en ses provinces. L'un et l'autre habités par l'esprit patrimonial, au niveau économique, militaire et autoritaire au niveau social (7).

En Grande-Bretagne, contrairement à la France, la noblesse ne « dégoûte » pas en descendant de noblesse en valeur ses domaines, en jouant les premiers rôles dans l'avènement de la révolution industrielle à la fin du dix-huitième siècle, et se pratiquant sur une grande échelle le commerce international. Mais, dans les élites et les manufactures, la classe bourgeoise qui s'est prise le relais a vite été affectée par le même syndrome aristocratique que les nobles de la Manche. Eric Hobsbawm, Perry Anderson, Martin J. Wiener, entre autres, ont bien décrit ce processus de « gentrification » (8) de la bourgeoisie industrielle triomphante. Au moment où, au milieu du dix-neuvième siècle, l'« atelier du monde » n'avait pas encore de rival sérieux, ses opérateurs se livraient, en effet, à la folie de l'investissement foncier, qui avait même investi dans la révolution industrielle mais qui ne s'y était pas véritablement impliqué. Jusqu'à l'orée de l'actuelle décennie, l'Angleterre verte de la gentry, le vert de

- (1) Voir les deux premiers articles de la série « Des politiques malades de leur culture » : Claude Julien, « Pensée sans objet, quel sera le projet ? », le Monde diplomatique, juin 1987 et Ignacio Ramonet, « Le départ des ministres dans un pays en miettes », le Monde diplomatique, juillet 1987.
(2) Mike Burke, A travers son style d'entreprise, InterEditions, Paris, 1987, p. 10.
(3) William Ouchi, Théorie Z, InterEditions, Paris, 1982 ; John Naisbitt et Patricia Aburdene, Re-inventing the Corporation, Warner Books, New York, 1985.
(4) Mike Burke, op. cit., pp. 16-17.
(5) Philippe Messine, Les Saturniens, La Découverte, Paris, 1987. Voir l'analyse de cet ouvrage par Jean-Michel Quatrepoint dans le Monde diplomatique, mai 1987.
(6) Max Weber, Le Protestantisme et le monde moderne, Paris, 1977. Perry Anderson, « Origins of the Present Crisis », New Left Review, n° 23, janvier-février 1964 et « The Figures of Descent », New Left Review n° 161, janvier-février 1987. Martin J. Wiener, English Culture and the Decline of the Industrial City 1850-1980, Penguin Books, Harmondsworth, 1984.
(7) Henri Weber, op. cit., pp. 269-269.
(8) Eric J. Hobsbawm, L'ère de l'impérialisme, Paris, 1967. Perry Anderson, « Origins of the Present Crisis », New Left Review, n° 23, janvier-février 1964 et « The Figures of Descent », New Left Review n° 161, janvier-février 1987. Martin J. Wiener, English Culture and the Decline of the Industrial City 1850-1980, Penguin Books, Harmondsworth, 1984.

Lectures d'un divorce

tion de la violence politique, la rupture des tissus de solidarité, la marée d'une fraction de la population, l'irrésistible montée de la pollution et la destruction de l'environnement remettent en question ce modèle de société, sa prétention à l'universalité et la validité de la science qui a rendu tout cela possible. Ce questionnaire, si intellectuel ni précis mais, au contraire, populaire et confus, il ne naît pas de la lassitude de l'abondance, comme à la fin des années 60, mais de la peur ravivante de la pénurie.

La bouc émissaire, c'est l'autre, ce sont les autres peuples avec la bigarrure de leurs cultures et la multiplicité de leurs perceptions. Vouloir appartenir à tout prix à un groupe, à un collectif, c'est déjà de la faiblesse ; revendiquer des appartenances multiples — être en même temps européen, méditerranéen, espagnol, valencien, — cela dévient de la barbarie. Nos penseurs improvisés nous sauvent de la généralité de la science et de la force universelle de la raison.

DE LEUR CULTURE

à penser

La culture à penser, c'est la culture qui nous fait penser, c'est la culture qui nous fait réfléchir, c'est la culture qui nous fait agir. C'est la culture qui nous fait vivre, c'est la culture qui nous fait mourir. C'est la culture qui nous fait tout.

Le cercle vicieux

Le cercle vicieux de la culture, c'est le cercle vicieux de la pensée, c'est le cercle vicieux de l'action. C'est le cercle vicieux de la vie, c'est le cercle vicieux de la mort. C'est le cercle vicieux de tout.

NOTRE crise est bien une crise de civilisation, une crise culturelle.

Son trait le plus marquant est le divorce entre développement scientifique et technique d'une part, et progrès de l'autre. Pourquoi la croissance de notre patrimoine de savoirs, qui aurait dû contribuer à l'harmonie et au bien-être de nos sociétés, a-t-elle créé de nouveaux problèmes, de nouvelles inégalités, de nouvelles carences, de nouvelles impasses ? Pourquoi cette déstabilisation dont les effets pervers risquent de l'emporter sur ses conséquences positives ?

Sur le chemin du progrès continu...

SECONDE la première thèse, les découvertes scientifiques et leur traduction technique créent les usages sociaux, d'où les formulations lapidaires caractéristiques du premier tiers de notre siècle : l'automobile engendre l'extension de la ville, le chemin de fer la désarticulation des campagnes, etc.

formée en idéologie dominante de la majorité des formations politiques et de la culture des 80.

Arme contre l'ignorance et le mépris, véhicule de la libération et du progrès, la science ne saurait accepter que la somme des savoirs qu'elle a élaborés puisse avoir des limites spatiales ou temporelles. La vocation de ses processus et de ses produits étant universelle, attenter à cette universalité, à ce modèle et à ses prémisses, c'est vouloir revenir à l'âge des ténébreux, à la forêt primitive. Ce modèle unique et universel de la pratique scientifique est le propre d'un modèle lui aussi unique et universel, celui des sociétés occidentales. Les catégories de développement, de modernisation, avec leur caractère monodimensionnel, leur étaticentrisme et leur économie métricienne, lancées par les sciences sociales américaines dans les années 50 et 60 — Wal-

Au cours des années 80, la crise semblait s'installer de manière permanente, les pays occidentaux, sans de trouver des solutions de rechange, jettent leur dévolu sur le concept de « modernisation » — destiné originellement au tiers-monde — sans redéfinir ou actualiser son contenu, et ils en font le noyau dur de leurs programmes politiques dans une opération à visée avant tout symbolique, c'est-à-dire culturelle. Pourtant, la persistance et la banalisation du chômage, le gaspillage des ressources, la radicalisation des inégalités, la réapparition de la misère, l'augmentation de l'insécurité dans les villes, la pollution,

formation de la violence politique, la rupture des tissus de solidarité, la marée d'une fraction de la population, l'irrésistible montée de la pollution et la destruction de l'environnement remettent en question ce modèle de société, sa prétention à l'universalité et la validité de la science qui a rendu tout cela possible.

Ce questionnaire, si intellectuel ni précis mais, au contraire, populaire et confus, il ne naît pas de la lassitude de l'abondance, comme à la fin des années 60, mais de la peur ravivante de la pénurie.

La bouc émissaire, c'est l'autre, ce sont les autres peuples avec la bigarrure de leurs cultures et la multiplicité de leurs perceptions. Vouloir appartenir à tout prix à un groupe, à un collectif, c'est déjà de la faiblesse ; revendiquer des appartenances multiples — être en même temps européen, méditerranéen, espagnol, valencien, — cela dévient de la barbarie. Nos penseurs improvisés nous sauvent de la généralité de la science et de la force universelle de la raison.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Vaste chantier, chiches moyens : la francophonie



(Séjck)

AU début du mois de septembre aura lieu à Québec le dixième sommet « des pays ayant en commun l'usage du français », le premier s'étant tenu à Paris en février 1986. Il verra à l'institutionnaliser une force décidée à ne plus céder de terrain sur le plan mondial : une quarantaine d'États, une langue maternelle parlée par plus de cent millions de locuteurs, comprise ou utilisée de surcroît par autant d'autres. Tels sont les éléments d'un dispositif d'auto-affirmation, s'il veut bien se percevoir et s'organiser comme tel.

La francophonie a pourtant longtemps eu mauvaise presse en France. C'est qu'une bonne partie de ses élites, surtout celles qui se piquent de modernité, n'en finissent pas d'apurer leurs comptes avec leur langue, certains intellectuels ayant longtemps été habités par un sentiment de culpabilité en raison du volontarisme — d'aucuns diront « colonialisme » — linguistique, historiquement pratiqué par l'État central tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières de l'Hexagone. Quant aux fonctionnaires et aux politiques, la crainte de paraître « anti-américains » et de ne pas baigner dans l'air du temps les paralysait.

Or cet air du temps est précisément en train de changer. Dans un monde caractérisé par la frénésie de « communication », et où le territoire n'a plus de sens en plus dans la place qu'on occupe dans l'esprit des hommes (1), la différence, la spécificité deviennent des valeurs en hausse. C'est Federico Fellini qui disait : « Je n'ai jamais tourné à Hollywood car il me serait

impossible d'exprimer ma vision des choses dans une langue qui en exprime une autre. » Et le plus court chemin vers l'universel demeure le spécifique. La francophonie, comme d'autres manifestations de l'irréductibilité du fait linguistique, ne fait désormais plus sourire ; elle émerge du ghetto de l'affect pour entrer de plain-pied dans la Realpolitik. Il était effectivement grand temps pour un mouvement parti il y a plus d'un quart de siècle des dirigeants des nouveaux États d'Afrique, dont certains étaient même déterminés à le faire avancer sans la France.

À Québec se retrouveront certains des États les plus riches aux côtés de certains des plus pauvres de la planète. Ces derniers aspirent certes à pouvoir disposer d'écrits et d'images en français. Mais la communication et l'information scientifique, conditions nécessaires du développement, ne sont pas pour autant suffisantes. C'est pourquoi les participants au sommet seront aussi saisis de propositions en matière d'agriculture et d'énergie. Car, pour que la montée en puissance du concept de francophonie ait un sens, elle doit prendre en compte les besoins prioritaires de ceux de ses membres qui sont le plus démunis.

À cet égard il faut bien reconnaître que, si la liste des propositions que vont examiner les chefs d'État et de gouvernement est numériquement impressionnante, leur impact individuel — à l'exception de quelques-unes, telle l'université de la francophonie, TVS ou la création d'une agence internationale franco-

phone d'images — sera forcément limité. On attend encore les grandes initiatives réellement structurantes... Il faudra aussi décider de l'outil de gestion de ces projets. Sur le papier, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui regroupe précisément les États francophones présents au sommet, devrait pouvoir tenir ce rôle, et les Africains comme les Canadiens pousser dans ce sens.

Et il y a aussi les grands oubliés — peut-être demain les déçus — de Québec : les quelques trois cents mille professeurs de français du monde entier. À ces véritables fantassins de la francophonie, n'aurait-il pas été politiquement (et même financièrement) raisonnable de consacrer un projet ? Par exemple, le service gratuit et régulier d'une documentation pédagogique actualisée que, malgré leurs efforts, les bureaux d'action linguistique du ministère français des affaires étrangères ne sont pas, à eux seuls, en mesure d'assurer. Indiscutablement, la francophonie est sur la ligne de départ. Il lui reste à tenir la distance.

BERNARD CASSEN.

(1) Pour une explicitation de cette problématique, voir Thierry Gaudin, *Les Dieux Invertis*, Éditions Coérence, Strasbourg, 1987.

Une des voies d'accès à l'universalité

GÉNÉREUX dans son inspiration, inédit dans sa conception mais, à ce jour, vague dans la formulation, le projet francophone n'a pas encore su se traduire dans un ensemble puissant, à la mesure des besoins de nos pays et des périls de l'époque. Depuis trois décennies environ, la francophonie a pris l'aspect d'un vaste chantier où l'activité fébrile, foisonnante et désordonnée a produit des résultats assurément non négligeables mais sans commune mesure avec le besoin initial et l'effort consenti. Le vocabulaire même de « francophonie », utilisé ad nauseam, grevé d'équivoques multiples, peut sembler aujourd'hui galvaudé. De surcroît, sa fortune prompte et dans certains pays. Pourtant, il exprime fondamentalement une idée neuve, un objectif nécessaire, et il véhicule un dessein accordé à l'époque où l'invention de nouvelles solidarités se révèle aussi pressante que devient impérieuse la défense de cultures parallèlement menacées.

La véritable mesure de l'entreprise francophone, c'est peut-être bien, en effet, sa part d'universel : elle y trouve sa justification, elle y est fondée en nécessité. L'ultime avatar et, au reste, la vraie signification du grand dessein

seghorien, n'est-ce point justement proposer une communauté fondée sur des valeurs culturelles et une langue partagée, d'annoncer par là une ère nouvelle de relations internationales ? Placée et accomplie dans sa vraie perspective, la francophonie assure la synthèse de la tradition et de l'innovation, sait réconcilier le prospectif et le rétrospectif, tout comme elle propose — et assure — le dialogue des cultures. Encore importe-t-il, si le projet doit non seulement conserver mais aussi développer son pouvoir mobilisateur, de rendre le discours de l'urgence et de la volonté politique à la fois accessible et d'abord sur l'usage d'une langue

commune, le résultat essentiellement de la transformation, progressive et habile, de l'Empire britannique. Il serait vain, et peut-être à la limite néfaste, de s'acharner à bâtir la coopération francophone si elle ne devait être qu'une organisation internationale parmi d'autres, empruntant le même itinéraire, se bornant à mener des actions classiques de coopération. La francophonie n'aura de sens et de justification qu'exemplaire dans son inspiration, dans son esprit, dans son accomplissement. Cela suppose aussi et par-dessus tout la participation active de l'opinion publique, qui doit se sentir partie prenante dans une grande entreprise.

La mission fondamentale de la grande entreprise, avec tous les peuples, nous connaissons depuis une vingtaine d'années, et qui sont loin d'être produits de nos effets, posent en termes dramatiques le problème de la préservation des identités et du salut des cultures. Et, s'ils partagent avec les autres les chances et les périls d'aujourd'hui, les pays francophones sont plus vulnérables à ceux-ci et

autres : il appartient à l'ensemble francophone d'assumer dans les risques inhérents à l'entreprise et de lutter pour sauver les patrias menacées. Et, si ce combat ne devait pas se ne pouvait pas être mené, alors on peut craindre le glissement de l'ensemble des cultures vers un inexorable déclin.

Bien au-delà et bien plus que l'existence de leur patrie propre, il est une obligation envers les autres contemporains qui presse les pays de langue française d'aménager un espace de créativité et de liberté où les initiatives propres et des cultures qui on sont le fruit et l'expression.

Mais, pour utile que puisse être pareille réalisation, le modèle par lequel on s'agit de la mission que l'on reconstruit, l'effort et que l'on seule assure la communauté francophone d'être un exemple et un recours pour l'ensemble des langues et des cultures du monde, et son aptitude à définir un modèle de coopération internationale où la nouvelle d'un pluriel foisonnant fasse place à la domestication des esprits qu'annonce l'hégémonie insidieuse d'un seul modèle socioculturel. Mais loin de correspondre à une vision conservatrice, d'exprimer un repli frileux sur soi, une sorte de défense crispée et hargneuse d'une langue et d'une culture menacées, la francophonie représente le pari d'une grande aventure qui épouse les inquiétudes multiples et les espérances multiples de notre temps.

Lire pages suivantes

- PAGE 18. — D'abord les moyens d'une nouvelle écriture, par Philippe de Saint-Robert.
- PAGE 19. — Des stouts pour une édition sans frontières, par Hugues de Karret.
- PAGE 20 et 21. — Audiovisuel, l'urgence d'un redressement, par Dominique Gallot.
- PAGE 22. — La situation et l'avenir de la langue française, par Jacques Rosselin.

CELEF Centre de Recherche et d'Études pour la Diffusion du Français

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE FONTENAY-SAINT-CLOUD

- 58 personnes, dont 43 enseignants-chercheurs
- des recherches en sciences du langage et en didactique du français langue seconde ou étrangère ;
- des formations initiales ou continuées d'enseignants français et étrangers, en particulier stage annuel et stage d'été ;
- des publications : Cours de langue (Archipel I, II et III), Cahiers du français des années 80, Bulletin bibliographique, collections L.A.L., Essais, O.P.A.L.

Directrice : M^{me} Michèle GARABEDIAN
11, avenue Pozzo-Di-Borgo, 92211 ST-CLOUD
Tél. : 46-02-63-01 / 46-02-67-88

LA MISSION LAÏQUE FRANÇAISE "EXPORTE L'ÉCOLE"

La Mission Laïque Française, association reconnue d'utilité publique en 1907, diffuse la langue et la culture françaises à travers l'enseignement à l'étranger. Elle édite "DIALOGUES", revue de l'enseignement français à l'étranger.

Au service des sociétés exportatrices
Une soixantaine d'écoles d'entreprise sont installées dans trente-six pays. Ce sont des écoles à durée variable, liées à l'implantation des chantiers à l'étranger et reconnues par le ministère de l'éducation nationale.

Au service du français à l'étranger
Par ailleurs, des écoles permanentes, aux statuts divers, scolarisent des ressortissants français et nationaux. Elles sont gérées par la Mission Laïque Française et rattachent à son réseau faisant appel, selon leurs besoins, à son ingénierie pédagogique.

Exporter l'école : l'ingénierie pédagogique
L'ingénierie pédagogique proposée par la Mission Laïque prend la forme d'un processus structuré et notamment : — recrutement, suivi de carrière, stages de formation des enseignants ; — documentation, liaison avec le centre national d'enseignement par correspondance ; — suivi pédagogique et administratif ; — orientation scolaire et professionnelle, réinsertion des élèves lors du retour en France.

La Mission Laïque Française dispose d'un Institut International d'Enseignement Supérieur et de Formation à Draveil (Essonne) qui est en mesure d'organiser, sur demande, des stages pour étudiants et cadres étrangers, des séjours linguistiques, des séminaires et toutes autres opérations de formation.

La Mission Laïque Française représente ses établissements auprès du conseil supérieur des Français de l'étranger, du conseil de l'enseignement à l'étranger, de la commission des heures et d'autres instances officielles. Elle maintient des liens étroits avec les ministères concernés.

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE
9, rue Humblot - 75015 PARIS
Tél. : (1) 45.78.61.71 - Télex : 206 011 F





UN OUTIL DE RELANCE DU DIALOGUE NORD-SUD ?

D'abord, les moyens d'une vraie solidarité

Par PHILIPPE DE SAINT ROBERT

La francophonie n'est pas, ne saurait être - en dépit de quelques affirmations ministérielles malheureuses - un prolongement de l'identité nationale, ou même seulement culturelle, de la France. Cette sottise n'est qu'un rêve mesquin inspiré par quelques administrateurs de la France d'outre-mer reconvertis dans la politique ou la diplomatie : on ne peut que trop le regretter, depuis vingt ans, insistant leurs calculs et leurs illusions dans le sillage du grand souffle gaulliste, sans vouloir faire d'une langue si fragile leur base de leur politique, au risque de la gâter.

Une très ancienne tradition qui remonte à la Renaissance, qui a inspiré un interventionnisme discret de l'Etat afin qu'il puisse déterminer et conduire une politique linguistique pour le moins incitative. M. François Mitterrand ensuite, à qui il revint de refondre et de renforcer ces institutions et qui, à la faveur d'un apaisement des querelles intercanadiennes, eut le bonheur d'être l'homme d'Etat qui put réunir la première grande conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, en février 1970. Trois jours durant, les participants à cette première conférence francophone (c'est ainsi qu'on l'appelle) ont examiné quelques questions fondamentales dont la plupart ont été traitées ailleurs, mais principalement ouvert un dialogue sur les conditions dans lesquelles la langue française, qui demeure la deuxième langue de communication internationale après l'anglais-américain, peut donner à l'universalité contemporaine, c'est-à-dire à tous les domaines de la culture, notamment aux sciences et aux techniques.

d'emprunts lexicaux et de répandre par le même ce sentiment absurde d'après lequel la langue française serait incapable, par vieillissement, de créer les mots nouveaux dont elle a besoin. Les mots « anciens », relayés par la plupart des linguistes contemporains, qui considèrent que l'évolution d'une langue se fait toute seule, qu'elle est par définition naturelle, et qu'en quelque sorte la mort fait partie de la vie. Ici, la paresse d'esprit a été faite d'écarter le message des langues en idéologie libertaire aux dépens du droit des gens (et des peuples) à se comprendre et à se faire comprendre. Mais sans aucun que le moindre règlement, dans le domaine des relations internationales, est aujourd'hui assimilé, par ceux dont il gêne ou limite l'expansion, à du protectionnisme.

choix ? Sur quoi reposera-t-il demain ? Et la France - unique pays dont le français soit la langue maternelle majoritairement parlée - peut-elle et vent-elle répondre à cette sollicitation pleine d'exigences que lui adresse le monde extérieur ? C'est à ces questions, bien posées à Paris en février 1986, que la conférence de Québec doit répondre en septembre 1987. L'espèce francophone est rare et fragile. Il est douteux qu'elle puisse sérieusement constituer un espace économique, et il le voudrait vraiment dans les domaines les plus spécifiques de ceux des produits culturels ou des industries de la langue. Politiquement, elle peut constituer un modèle dans l'introuvable dialogue Nord-Sud, mais le déséquilibre sera payé par le retard en développement et y reproduit ce qu'il est déjà à l'échelle du monde. Mais il restera la gageure de maintenir et de faire vivre une langue à l'usage de plusieurs cultures, qui sont fragiles.

des efforts méritoires du président du comité de suivi, les résolutions et les recommandations de février 1986 ont été paralysées par une administration d'autant plus étrangère à de tels impératifs qu'aucune impulsion politique ne lui en fait prendre conscience. D'une manière générale, le traitement de ce dossier s'illustre comme suit : l'administration française ne sort de sa torpeur que lorsque l'activisme canadien se manifeste dans un domaine précis, et c'est alors pour se plaindre que d'autres prétendent faire ce qu'elle néglige d'entreprendre.

Fort heureusement y eut-il, dès 1960, l'appel d'hommes de Bourguiba, Hamani Diori, Senghor, Sihanouk, plus tard René Lévesque, une réelle et pressante demande dans le monde afin que les pays, les peuples, les communautés parfois isolées qui, tous, avaient en commun l'usage, à des degrés parfois forts divers, de la langue française se constituent en une communauté que l'ancien président de la République voulait voir devenir « organique ». La France, étonnamment surprise qu'une fraction du monde attende encore quelque chose d'elle, se voyait obligée d'y répondre.

C'est dans cet esprit qu'en 1971 Georges Pompidou lança les fameuses commissions de terminologie, dont la mission est « d'établir, pour un domaine déterminé, un inventaire des lacunes du vocabulaire français en tenant compte des besoins manifestés par les usagers ; de recueillir, de proposer et de réviser les termes nécessaires pour désigner les réalités nouvelles ; de contribuer à la collecte et à l'harmonisation des données terminologiques en tirant profit des richesses du français parlé hors de France ».

Nous voyons nombre de peuples utiliser le français conjointement à leur langue maternelle, et pour certains le revendiquer même contre « la langue du non-alignement ». Sur quoi repose ce

que dans le nom de l'Europe entière, voire de la latinité dans son ensemble plus large (où l'hispanité aura son mot à dire), au caractère autoritaire, et approuvant pour elle-même et pour les autres, d'une hégémonie constamment relayée par la préférence de l'anglais-américain à devenir la seule langue de communication internationale ?

Aliénation et libération

Le rôle politique d'une langue comme moyen de prolonger un colonialisme passé ou de soutenir une hégémonie très actuelle ne peut que susciter polémiques et contestations. A l'intérieur d'une francophonie composite, le français comme affirmation d'une identité n'est revendiqué que par quelques pays en minorité, en fonction de leur histoire ; pour le peu près tous les autres, il s'agit d'une pratique et d'une solidarité qui demandent des raisons et des moyens pour s'affirmer.

En mai 1980, lors du sommet francophone tenu à Nice, et après que le président algérien avait eu à dire publiquement « non à la francophonie en tant qu'expression du colonialisme économique et culturel », le président Senghor, au nom du Sénégal, nous invitait à bâtir « une communauté organique pour le développement des échanges culturels », tout en marquant bien notre dilemme : « A la fois, disait-il, langue de l'émancipation (pour les peuples) et langue de libération (pour les peuples) ».

Les bureaux d'action linguistique

Les bureaux d'action linguistique (BAL) sont les principales structures de coopération en matière linguistique dont disposent les ambassades françaises à l'étranger. Au nombre de cent cinquante environ, les BAL sont créés par des ministères français dans l'enseignement et dans la promotion du français. Ils coopèrent avec les systèmes éducatifs locaux tant pour la formation initiale et continue des enseignants que pour les recherches universitaires de pointe dans le domaine de la linguistique, de la terminologie ou de la traduction, en passant par l'assistance pédagogique aux ministères locaux de l'éducation. Dans ce cadre, ils réalisent d'importants moyens : livres, missions d'experts, documentations et appui logistique.

Parallèlement à ces actions, les BAL mettent en œuvre depuis quelques années des opérations de promotion du français qui, à partir des ambassades, s'efforcent d'attirer le grand public en vue d'enrichir l'image de la France et du français. C'est ainsi que, depuis 1975, on a travaillé avec les associations de professeurs de français, une opération intitulée « L'air du temps » s'est développée dans seize pays d'Amérique latine afin de démontrer, dans les domaines de la cuisine et du cinéma, ainsi que dans les arts et techniques, les atouts du monde francophone.

THEATRE RENCONTRES EXPOSITIONS
IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DES FRANCOPHONIES
Haute-Vienne - Limoges - Limousin
3-16 OCTOBRE 1987
BURKINA - FASO - CANADA - QUÉBEC - BELGIQUE - CONGO FRANCE - GUADELOUPE (DOM) - SUISSE - TOGO
S. CAVE - P. DEBAUCHE - R.-D. DUBOIS - M. GARNEAU - G. GARRAN J.-P. GUINGANE - Y. HUNSTAD - E. JEANMONOD - R. LEPAGE - L. MAC CRACKEN - M. PAULIS - M. HESTAIN - S. SCHWARZ-BART - EMMY LABOU TANSY - TCHICAYA UTAMSI - S.-A. ZINSOU.
place des Carmes, 87000 LIMOGES
15, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 PARIS
Tél. : (16.55) 34-20-20/(1) 47-70-18-17

VERS UNE COMMUNAUTE INTERNATIONALE DE LANGUE FRANCAISE
AUPELF
L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française AUPELF
au service de la coopération universitaire depuis 25 ans, organise en réseaux, l'espace scientifique, culturel et technologique de langue française.
Réseau mondial de 111 établissements d'enseignement supérieur dans 31 pays et de 400 départements d'études françaises des universités non francophones, c'est, dans les domaines de pointe de la recherche appliquée, la création de réseaux de chercheurs et de laboratoires performants, c'est la mobilisation de toutes les ressources (bourses, stages, rendez-vous internationaux, équipement, édition, banques de données) pour la formation d'étudiants et de chercheurs.
Sa stratégie pour l'avenir est la création d'une Université sans murs, l'Université des réseaux d'expression française (UPELF) qu'elle propose comme projet au Sommet de Québec.
Secrétariat général : Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal, Canada H3C 3J7.
Bureaux régionaux : Afrique, Amérique, Caraïbes, Europe
Bureau Européen : 192, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

La Télévision Internationale de Langue Française
6 millions de foyers dans vingt pays d'Europe et d'Afrique du Nord, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Tunisie, Yougoslavie.
SATELLIMAGES TV
78, avenue Raymond, 75116 PARIS TEL. (1) 47 70 18 45 Telex : 649058 F

Des atouts

Par HUGUES DE KENNET
Lors de son voyage en France...

conseil international



- 35 dictionnaires spécialisés
des manuels de formation et construction, pour la formation
des contes de la tradition
des publications linguistiques
Comment par
En adhérant au CILF

UD?

Solidarité

efforts méritoires du président...
 recommandations de février 1984...
 plus étrangère à de tels...
 aucune impulsion politique...
 fait prendre conscience...
 générale, le traitement de...
 illustre comme suit : l'acti...
 française ne sort de sa...
 que lorsque l'activisme canadi...
 manifeste dans un domaine préc...
 pour se plaindre que d'au...
 dépendent faire ce qu'elle négl...
 prendre.

Les institutions créées par Geor...
 apollon, ainsi que les mesures lég...
 prises par lui, apparaissent...
 au jourd'hui alors que le pré...
 de la République, en 1984, ont...
 de leur redonner un peu de...
 moyens, sans être, il est...
 suivi en cette voie par...
 premiers gouvernements succ...
 avant aux quatorze mesures...
 prises, mais arriérées tardive...
 1981 à la fin du septennat...
 elles furent, elles aussi, en...
 politiques, immoies sur l'au...
 politique qui jusque-là...
 en question dont on voit...
 et le devenir puisque...
 ne parvient à comprendre...
 tant en matière de langue...
 que de francophonie, une...
 que de droite et une...
 gauche se pourraient dis...
 connaître. Plus que par...
 son domaine, la continuité de...
 son action devrait être le...
 des pouvoirs qui se succèdent...
 existent pas, en bien d'au...
 ressembler. A...
 se choisissent, pour feindre...
 changer, les hommes dont l'im...
 leur échappe ?

Linguistique

les principales structures de...
 les ambassades fran...
 envoient les BAI, son...
 et dans la prom...
 nationaux tant p...
 pour les recherches univ...
 de la terminologie ou de...
 sont minimes locu...
 moyens bour...
 deus quel...
 enfants...
 l'image de la Fran...
 collaboration avec les...
 institution de L...
 leme...
 que des... et...

DEUX CENTS MILLIONS DE LECTEURS

Des atouts pour une édition sans frontières



LORS du dernier Salon du livre qui s'est tenu à Paris, en mars 1987, les nombreux écrivains francophones ont eu l'occasion de discuter, entre eux ou en public, de questions directement et dont ils n'ont pas souvent l'occasion de débattre collectivement : faut-il publier en France pour être lu ? Quels sont les lecteurs concernés par la littérature d'expression française ? Comment diffuser plus largement les travaux scientifiques des chercheurs francophones de toutes disciplines ? Quant à ces disciplines, les sont retrouvés devant les traditionnels problèmes non résolus : absence quasi totale de cotéditions dans le secteur francophone, difficultés de la distribution, obstacles à la diffusion de leur œuvre.

Effet de la crise, contrecoup des difficultés financières de certains pays au bord de la cessation de paiement ? Sans doute. Mais ces restrictions entraînent un amoindrissement du potentiel culturel : combien d'ouvrages scientifiques et techniques nécessaires au développement de ces pays n'auront pas été achetés en 1985, probablement ? Sur ce point, il est difficile d'évaluer le dommage, car il se fera sentir sur plusieurs années. Les indications recueillies auprès des éditeurs des pays industrialisés francophones confirment ces tendances : ils n'ont pas pris les parts de marché perdues par la France.

Certains des obstacles à la diffusion et à la distribution du livre, connus depuis longtemps (1), particulièrement lourds de conséquences pour les pays en voie de développement : le montant des droits de douane appliqués de façon forfaitaire par les diffuseurs n'acceptent pas toujours les retours des ouvrages à leurs clients libraires ou dépôts étrangers ; les tarifs d'expédition par avion ou par bateau ne bénéficient d'aucune réduction en ce qui concerne le livre, ceux s'appliquant périodiquement étant, de toute manière, largement dissuasifs. Pendant ce temps, des dizaines de milliers d'ouvrages récemment publiés, mais invendus, sont plus en plus rapidement envoyés au pilon par les éditeurs, au lieu de passer par les dépôts volontaires pour être parvenus à ceux qui en auraient besoin (2).

L'édition francophone, largement dominée par les pays industrialisés, connaît des difficultés de structure plus que de marché ; le potentiel des lecteurs est immense : presque 200 millions. Au Québec, une édition vivante et dynamique (on estime environ trois cents éditeurs) est fragile dans sa diffusion ; les diffuseurs sont anglophones et liés aux États-Unis pour la plupart ; les centrales d'achat des universités favorisent le livre en anglais, conformément aux habitudes prises par les universitaires eux-mêmes depuis de longues années. Il suffit de parcourir les rayons des librairies parisiennes pour constater l'absence quasi généralisée de livres édités au Québec ou en Belgique (alors que beaucoup d'ouvrages français sont imprimés dans ce dernier pays pour des raisons de coût). Seule l'édition québécoise bénéficie d'un certain dynamisme dans l'ensemble des pays francophones, la qualité de Skira, de La Baconnière, de L'Age d'homme et d'autres éditeurs l'expliquant aisément. Quant à l'édition française, présente un peu partout, ses résultats sont parfois surprenants ou inattendus : par exemple, les éditions du Mont-d'Or, qui, à Montréal, représentent les éditions du Seuil et les éditions de Minuit, vendent

beaucoup mieux les traductions en français des best-sellers américains (Michener, Marilyn French ou Updike) que les œuvres françaises. En revanche, la popularité en France de l'Acadienne Antonine Maillet démontre que la littérature francophone existe bien aux yeux du lectorat, le passage sur le plateau d'« Apostrophes » n'étant pas le moindre facteur de son succès.

L'édition francophone existe-t-elle vraiment ? Oui, si l'on considère les cotéditeurs de langue française en France, en Belgique, en Suisse, au Québec. Oui, si l'on tient compte de l'enthousiasme avec lequel les maisons installées à Paris, comme Hatier, L'Harmattan, Karthala, Silex, Présence africaine, accueillent et diffusent des écrivains francophones de langue française, donnant ainsi la possibilité d'être lus à de nombreux jeunes qui ne peuvent pas le faire chez eux. Oui, si l'on tient compte de l'accueil que réservent des maisons comme Le Seuil (et il faut saluer ici un effort particulier de renouvellement et de découverte, notamment du côté du Maghreb) aux auteurs francophones. Oui, elle n'existera pas vraiment tant que les structures de diffusion et de distribution ne seront pas implantées pour permettre au lecteur français de se procurer facilement un livre édité au Québec ou en Belgique, tant que des systèmes de cotédition ne seront pas mis en place, permettant à des éditeurs du Sud de traiter sur un pied d'égalité avec les éditeurs du Nord, d'entrer sur le marché mondial.

Un réseau unique : les Alliances

La France a porté une mission de coopération et d'appui gouvernemental à cet effet - tout en préservant jalousement leur indépendance. Une exception notable : les Alliances françaises, créées en 1883. Elles ont une raison d'être : dans chacun des pays où elles sont implantées, ces établissements, voués à la diffusion de la langue et de la culture françaises, sont des structures nationales de droit local, donc mexicaines au Mexique, grecques en Grèce, etc. Elles comptent, en 1987, mille établissements d'Alliances, composés exclusivement de professeurs et de seuls patrons légaux, dans quatre États ; trois cent mille étudiants ; cinq cents professeurs détachés de France, et plusieurs milliers français localement. Si l'immense majorité des cours est donc assurée par des professeurs non français, la direction des grandes et moyennes Alliances revient à un enseignant français, ce qui permet à l'institution de disposer, sur le plan mondial, d'un corps de personnel qui peut accomplir une partie de sa carrière en passant d'un poste à un autre, un établissement parfois par le service culturel d'une ambassade de France.

Le réseau unique des Alliances françaises, composé de professeurs et de seuls patrons légaux, dans quatre États ; trois cent mille étudiants ; cinq cents professeurs détachés de France, et plusieurs milliers français localement. Si l'immense majorité des cours est donc assurée par des professeurs non français, la direction des grandes et moyennes Alliances revient à un enseignant français, ce qui permet à l'institution de disposer, sur le plan mondial, d'un corps de personnel qui peut accomplir une partie de sa carrière en passant d'un poste à un autre, un établissement parfois par le service culturel d'une ambassade de France.

Le réseau unique des Alliances françaises, composé de professeurs et de seuls patrons légaux, dans quatre États ; trois cent mille étudiants ; cinq cents professeurs détachés de France, et plusieurs milliers français localement. Si l'immense majorité des cours est donc assurée par des professeurs non français, la direction des grandes et moyennes Alliances revient à un enseignant français, ce qui permet à l'institution de disposer, sur le plan mondial, d'un corps de personnel qui peut accomplir une partie de sa carrière en passant d'un poste à un autre, un établissement parfois par le service culturel d'une ambassade de France.

(1) Voir à cet égard le rapport du Haut Conseil de la francophonie, *Édition et diffusion des travaux scientifiques en langue française sur l'Afrique*, la Documentation Française, Paris, 1985.

(2) Plusieurs opérations de ce genre ont déjà été menées, notamment au profit de la Guinée et de l'Alliance française de Jérusalem. Le secrétariat d'État à la francophonie a lancé la campagne « Ici on lit » dans le même esprit. Quant à la Maison de l'Amérique latine (217, bd Saint-Germain, 75007 Paris), elle ambitionne de recueillir 100 000 livres pour les Alliances françaises. M. Xavier Ducas, intervenant aussi très activement dans ce type d'actions (103, rue de Lille, 75008 Paris).

conseil international de la langue française • 103, rue de Lille - 75007 Paris • tel. 47.05.07.93

DICTIONNAIRE DES INDUSTRIES
36000 définitions
index anglais-français

gérer les ressources linguistiques de la francophonie au bénéfice du développement

la banque des mots

ORTHOTEL
banque de données orthographiques et grammaticales
120 000 mots, 800 conjugaisons

Association privée internationale groupant des représentants élus et des adhérents de 25 pays d'expression française, monolingues ou multilingues, le Conseil international de la langue française publie quatre collections d'ouvrages :

- ① 35 dictionnaires spécialisés pour dénommer en français toutes les réalités du monde moderne
- ② des manuels de formation et des ouvrages scientifiques en agronomie tropicale, mécanique, architecture et construction, pour la formation dans les pays du Tiers Monde.
- ③ des contes de la tradition orale monolingues ou bilingues pour le dialogue des langues et des cultures.
- ④ des publications linguistiques. Le CILF agit également par ses banques de données :
 - a) sur l'orthographe 36 15 ORTHOTEL
 - b) sur la terminologie industrielle 36 15 MITRAD

comment participer ?

en adhérent au CILF : cotisation annuelle de 175 FF (déductibilité fiscale). Service de LA BANQUE DES MOTS.

CONTRE

Audiovisuel :



Par DOMINIQUE GALLET

L'AUDIOVISUEL est un des domaines où se joue l'avenir des identités nationales...

Devant ce vent de marée, les francophones montrent une certaine capacité de résistance...

L'industrie cinématographique française, pour sa part, garde son troisième rang mondial...

Jusqu'en 1985, la France était le seul pays d'Europe de l'Ouest...

Secrétaire général de l'Institut Franco-Québécois...

ver la première place... propre territoire mais, l'année suivante, les films américains ont pris la tête...

Cette tendance risque de se poursuivre dans les mois qui viennent...

Les programmes francophones de télévision - essentiellement français - ont une place variable sur le marché international...

Dans l'ensemble de l'Afrique, la France compte seulement pour 4% des importations de programmes...

(1) Voir Ignacio Ramonet, « Le cinéma québécois à l'heure de la restauration tranquille »...

(2) Voir Antoinette Delafin, « Au Festival cinématographique de Ouagadougou : images des temps durs »...

Vous avez le droit d'exiger qu'on vous le dise en français !

LOI N° 75-1349 DU 31 DECEMBRE 1975 relative à l'emploi de la langue française (1)

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté, Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article 1er.

Dans la désignation l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire.

Les mêmes règles s'appliquent à toutes informations ou présentations de programmes de radiodiffusion et de télévision lorsqu'elles sont destinées expressément à un public étranger.

L'obligation de la prohibition imposée par les dispositions de l'article 2 s'applique également aux certificats de qualité prévus à l'article 7 de la loi de finances n° 83-628 du 2 juillet 1983.

UN SALON EN TRAVELING SCOTCH AROUND THE LOCH. GET TO GRIPS WITH IT.

First In Space

RECHERCHE et collaborateurs de haut niveau pour s'adapter à une équipe dynamique et performante. I CONCEPTEUR/DIRECTEUR I DESIGNER/PACKAGING I MAQUETTISTE I ILLUSTRATEUR CONFIRME

ARTICLE PREMIER. - L'Association générale des usagers de la langue française (AGULF) a pour objet d'unir, sur le modèle des groupements de consommateurs, les usagers de la langue française...

gulf

ASSOCIATION GENERALE DES USAGERS DE LA LANGUE FRANÇAISE

65, boulevard des Invalides, 75007 PARIS - tél. 42-75-88-05

« ESPACE FRANCOPHONE » LE MAGAZINE DU MONDE D'EXPRESSION FRANÇAISE



Une diffusion mondiale régulière

Diffusées par une trentaine de télévisions sur tous les continents, les émissions du magazine mensuel « Espace francophone » sont connues à un vaste public...

Une coproduction Nord-Sud

Les émissions du magazine « Espace francophone » sont systématiquement coproduites avec les télévisions des pays concernés par les reportages...

Télévisions ayant coproduit des émissions du magazine « Espace francophone » : - Télévision libanaise (TL3) - Télévision mauricienne (MBC) - Office de radiodiffusion-télévision du Sénégal (ORTS)

- Radiodiffusion-télévision tunisienne (RTT) - Radiodiffusion-télévision gabonaise (RTG) - Télévision nationale d'Haïti (TNH) - Télévision nationale du Viet-Nam - Télévision nationale égyptienne (2e chaîne) - Institut national de la communication audiovisuelle (INA) - Radiodiffusion-télévision ivoirienne (RTI) - RFO Réunion - RFO Guadeloupe - RFO Nouvelle-Calédonie - Télévision louisianaise (LPB) - TV Ontario - TV 5 - FR 3 Lorraine - RTL Télévision

Le journal télévisé de la francophonie

Depuis juillet 1985, FICAF produit le premier journal télévisé de la francophonie. Avec des images tournées par les télévisions d'expression française ou par FICAF, il informe les mois, par des sujets brefs, les téléspectateurs d'une trentaine de pays des activités francophones dans le monde...

DES INITIATIVES POUR LE SOMMET DE QUÉBEC

L'Institut pour la coopération audiovisuelle francophone (ICAF) va lancer plusieurs initiatives à l'occasion du 10e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun la langue française.

- Des émissions consacrées à la francophonie nord-américaine (Québec, Acadia, Ontario, Nouvelle-Angleterre, après deux émissions déjà consacrées à la Louisiane);

- Des vidéomagasins consacrés à la francophonie mondiale (« La francophonie plein les yeux » et « Rue-musée de la francophonie »);

- Une série pour les enfants : « Les chemins de l'école ». Chaque émission suivra un écolier d'un pays francophone du matin au soir...

- Les « mallettes » de la francophonie : d'utilisation facile, ces « mallettes » sont un instrument simple et efficace de sensibilisation francophone...

Les vidéomagasins, la série « Les chemins de l'école » et les « mallettes » de la francophonie sont produits avec le soutien du ministère français de la coopération.

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE

Le magazine « Espace francophone » est produit par l'Institut pour la coopération audiovisuelle francophone (ICAF) avec le soutien des ministères et organismes suivants :

- Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) - Commissariat général de la langue française - Ministère français de la coopération (direction du développement) - Ministère français des affaires étrangères (direction de la communication) - Secrétaire d'Etat français auprès du premier ministre chargé de la francophonie - Institut France-Tiers-Monde - Commissariat général aux relations internationales de la communauté française de Belgique - Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles - Ministère québécois des relations internationales.

Emissions du magazine « ESPACE FRANCOPHONE »

- 1) Dossier sur le film québécois « Les Plouffe » ; chanson - Il me reste un pays - de Québécois Gilles Vigneault ; entretien avec l'écrivain québécois René Despeyres ; dossier sur l'Agence de coopération culturelle et technique. 2) Dossier sur l'histoire du peuple arabe ; entretien avec la romancière égyptienne Antoine Maillet ; dossier « la langue française et les technologies de pointe » ; chanson - Passa soira et musique bleue - du Martiniquais Gratien Médard. 3) Dossier « la presse arabe d'expression française » ; entretien avec l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun ; « le français, langue scientifique internationale » ; chansons de Suisse Michel Bühler. 4) Liban, la force d'une identité. 5) Le cinéma de l'Afrique noire francophone. 6) Expériences québécoises. 7) Communication, le grand défi. 8) Maurice, le monde dans une île. 9) Chantier dans l'océan Indien. 10) Fleuve Sénégal, un combat contre la mort. 11) Wilson-Brazzaville, expansion d'une communauté. 12) Tunisie, un patrimoine en question. 13) Transgénération, un train pour le développement. 14) Haiti, un peuple créateur. 15) Chantier dans les Caraïbes. 16) Vietnam d'hier et d'aujourd'hui.

- 17) Une francophonie sur les bords du Nil. 18) Francophonie, s'ouvrir au pôle. 19) « Fraternité-Matin », la Côte-d'Ivoire au quotidien. 20) Abdou Diouf, un président africain. 21) Félix Houphouët-Boigny, le sage de Yamoussoukro. 22) Jeunesse de la francophonie (les premiers Jeux sportifs de la francophonie). 23) Océan Pacifique, l'aventure d'une francophonie. 24) Nouvelle-Calédonie, des identités pour un même destin ? 25) Vanuatu. 26) Wallis-et-Futuna, la République et les ruis. 27) Au cœur du Pacifique, la Polyésie française. 28) Enfants de Brel et de personne (la nouvelle génération des chanteurs belges francophones). 29) Novodon Silonak, la permanence de l'identité khmère. 30) Luxembourgeois, qui êtes-vous ? 31) La francophonie de Rennes. 32) Louisiane francophone : « Lâche pas la patate ! » 33) Wallonie-Bruxelles : enquête sur les nouveaux cathés de la bande dessinée. 34) Ouar Bongo ou le franco-parler. 35) Pub francophone : révolutionnaire ! 36) Chantier, crier dans les bruyères. 37) Les nouveaux Romains. 38) Espace francophone : cinq bougies pour cinq continents. 39) Les motifs francophones de l'Ontario. 40) Aujourd'hui la francophonie.

DOCUMENTATION ET TARIFS SUR NOS ÉMISSIONS (VHS OU U-MATIC) ET LES « MALLETTES » DE LA FRANCOPHONIE DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE A : Institut pour la coopération audiovisuelle francophone (ICAF), 9, rue de Ciry - 75016 Paris-France - Téléphone : (1) 47-43-05-66. Téléc. : 47-43-05-66.

UNIFORMISATION

urgence d'

Le Préfet de l'Inde a déclaré que... l'urgence d'uniformiser...

Dans les organisations

Les organisations de la francophonie... dans les organisations...

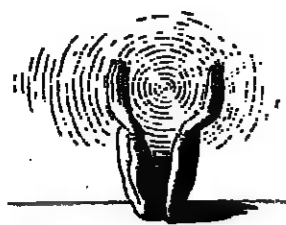
QUI EST QUI

Advertisement for 'annuaire biographique francophone' with a globe and text.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

FACE AUX DÉFIS DE L'ANGLAIS ET DU JAPONAIS

Pour une « industrie » de la langue française



Par JACQUES ROSSELIN *

C'EST en novembre 1985 que le concept d'« industries de la langue » a été introduit... apparu en 1984 (1), lorsque le ministre de la recherche et de la technologie fut saisi d'un rapport...

définition des politiques scientifiques et industrielles de plusieurs grands Etats développés.

Les industries de la langue, pour reprendre la définition désormais retenue par nous, conçoivent, fabriquent, commercialisent des produits qui utilisent, manipulent, interprètent le langage humain, aussi bien sous sa forme écrite que sous sa forme orale...

- pourrait atteindre 1 à 5 milliards de dollars vers 1990.

Ces marchés concernent principalement :

La bureautique intelligente, la l'édition : assistance à la rédaction, traduction (4) et correction de textes, indexation et gestion de fonds documentaires, lecture automatique du courrier, etc.

Le dialogue homme-machine : synthèse de reconnaissance, permettant, par exemple, de piloter un robot, un véhicule ou un terminal bancaire, mais aussi systèmes permettant de communiquer en langage quasi naturel.

Un élargissement significatif de ses applications de très importants investissements en recherche et

développement afin que soient prises les prochaines étapes : capacité à traiter les vocabulaires, compréhension des variations phonétiques individuelles, etc., et le sort du français - en tant que langue véhiculaire - pourrait bien dépendre de son aptitude mondiale à faire l'objet de traitements automatiques permettant une industrie possible et rapide que celles de l'anglais et du japonais. Or cette capacité dépend avant tout, si ce n'est davantage, des progrès de la recherche appliquée en linguistique que du développement de moyens électroniques ou informatiques nouveaux.

quelconque application industrielle. A en juger par les propositions soumises à Québec, il semblerait qu'un ressaisissement qualitatif soit en cours, et cela bien que les dictionnaires électroniques, les bases de connaissances linguistiques (usage d'ordinateurs et non d'humains) - sous-bassements de l'industrie de la langue - ne soient pas encore clairement présents dans les projets de financement (7). Quant au redressement quantitatif, il est certainement pas possible tant que les structures nationales de gestion et d'évaluation des actions - en particulier en France - resteront institutionnellement faibles.

Sur le plan multilatéral, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), malgré des efforts réels destinés à accroître son efficacité, ne dispose pas, en fait, des moyens financiers et humains pour animer et gérer réellement (au sens où, à Bruxelles, la Commission anime et gère ESPRIT) les réseaux de mise en œuvre des décisions de Paris et de Québec, dans le domaine des industries de la langue comme dans d'autres.

Pénurie d'ingénieurs linguistes

La réalisation de cette « mise à plat » de la langue française, financièrement et scientifiquement hors de portée des seuls industriels, est un des grands défis auxquels est confrontée la communauté francophone (5). Il est indispensable d'y coordonner les efforts afin d'éviter des redondances inutiles, d'assurer qu'il y a pénurie de compétences humaines, les formations actuelles en linguistique en informatique ne pouvant répondre à la demande en ingénieurs linguistes.

Un premier train de projets avait été adopté lors du sommet de Paris, la France étant désignée comme pilote du réseau « industries de la langue ». Mais le changement de majorité politique en France, en mars 1986, fit prendre plusieurs mois de retard. Par ailleurs, au sein des 20 millions de francs prévus lors du sommet, seuls 3,16 millions furent engagés en 1987 pour des actions qui ne se concrétiseront véritablement qu'en 1991. Les concurrents, eux, n'attendent pas : aux Etats-Unis et au Japon, de nombreuses équipes de recherche et de développement, dotées de moyens lourds, ont été mises en place. Par exemple, outre la trentaine de projets industriels et systèmes de traduction assistée par ordinateur (contre à peine cinq dans la francophonie) et les actions engagées dans le cadre du programme d'ordinateur de cinquième génération, le Japon a lancé, en 1987, un projet de téléphone traducteur avec un financement de 4 milliards de francs sur quinze ans (6).

Plusieurs vérifications orthographiques fonctionnant sur l'anglo-américain ont été réalisées au cours des six derniers mois.

Voilà ce temps à Paris, sur des crédits déjà rabougris, 250 M.F. étaient attribués à un projet qui - bien que financé à ce titre - n'avait pas été retenu lors du premier sommet, et dont on peut douter qu'il ait jamais une

(1) Voir Jean-François Dégremont, « L'émergence d'une industrie de la langue », Bresse, n° 4, avril 1984 (Centre de documentation en sciences humaines du CNRS, Paris).

(2) Bernard Cassou, Les Industries de la langue, un grand enjeu culturel, scientifique et technologique pour la France, rapport présenté à M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, le 7 novembre 1985.

(3) Voir Frédéric Gasson, « Les ordinateurs doivent parler européen », le Monde, 4 mars 1986. Les Actes du colloque de Tours ainsi que de larges extraits du rapport Cassou ont été publiés dans le Monde, 16, automne 1986, de la revue Encrages (département d'études des pays anglophones, université Paris-VIII-Vincennes - Saint-Denis, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis, Cedex 02).

(4) Pour l'état de l'art en matière de traduction assistée par ordinateur (TAO) en France et en Europe, voir les Actes des Journées européennes de la traduction professionnelle des 25 et 26 mars dernier, publiés dans Encrages, n° 17, printemps 1987.

(5) Voir Bernard Cassou, « Industries de la langue et l'Union nationale », le Monde diplomatique, 1987.

(6) Voir Edmond Lauzet, « Traduction automatique : effervescence japonaise », Sciences et techniques, n° 35, mars 1987.

(7) Le Monde, 1985, M. François Mitterrand, s'adressant à l'Académie fran-

çaise à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de l'Institut, déclarait : « En janvier prochain sera lancé un programme de recherche et de développement sur l'industrie de la langue qui unira une fois encore l'Etat, les universités, les entreprises, les institutions ». On attend toujours le lancement de ce programme.

(8) Sur l'ensemble de ces programmes européens, voir Sciences et techniques, n° 38, juin 1987.

INVESTIR (dans) LA FRANCOPHONIE. Association internationale francophone à rayonnement mondial et activités diversifiées dans domaines scientifique, technique et culturel, basée à Paris, cherche commanditaires intelligents. Retombées relationnelles importantes et outils polyvalents pour nouveaux défis. Besoins actuels : support secretariat, usage de locaux et/ou moyens financiers.

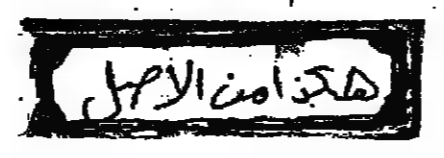
office de promotion de l'édition française. 35, rue Grégoire-de-Tours - 75006 Paris. Présence de l'édition française. FOIRES INTERNATIONALES DU LIVRE. Septembre - novembre 1987.

ALLIANCE FRANÇAISE. Fédération Internationale de Langue et Civilisation Françaises. Association reconnue d'utilité publique. Une renommée mondiale : 1200 comités plus de 100 pays. Vous souhaitez : Apprendre la langue française, Perfectionner vos connaissances, Vous spécialiser en Français des Affaires, Devenir Professeur de Français dans votre pays.

FRANCE-ALGÉRIE. Association créée par le décret n° 1901. France-Algérie œuvre au renforcement des relations de coopération et d'amitié entre les deux pays et au respect de la communauté algérienne en France. L'Association organise : des voyages d'étude, des manifestations culturelles, des échanges de jeunes, des jumelages entre villes françaises et algériennes.

Association Francophone d'Amitié et de Liaison. L'A. F. A. L. regroupe 53 associations francophones. Elle favorise leurs actions en : coordonnant et soutenant leurs activités par une information permanente commune ; assurant la participation de la France aux manifestations à caractère francophone ; assurant l'écoute française et un support aux associations francophones hors France. Elle intervient dans différents domaines, parmi lesquels : LES ARTS ET LES LETTRES, L'ACTION EDUCATIVE, LES RELATIONS COMMUNAUTAIRES.

Données Nouvelles 86-87. Rapport 86-87. 212 pages. 80 francs + port. DOCUMENTATION FRANÇAISE. 1, quai Voltaire - 75007 Paris. Tél. : (01) 40.15.70.00.



Dans les revues...

Le professeur Shaban Chabib, dans **LE TEMPS STRATEGIQUE**, fait le point sur la guerre Iran-Irak et considère que « l'Iran est en train de gagner la guerre pas à pas... Dans la même livraison, un article de Marjan Stepczyński : « Ne sous-estimons pas la force de frappe des économies de l'Est ». (N° 21, 616, trimestriel, 25 francs belges - 2, rue Bovy-Lybaegh, 1211 Genève 11.)

Cinq cent quatre-vingt-sept coups d'Etat et tentatives de coup d'Etat se sont produits dans le monde depuis 1945 ; **ETUDES POLUMOLOGIQUES** propose un ensemble d'analyses sur ce phénomène politique majeur accompagnées de chronologies par continent et par pays, d'une carte et de divers graphiques. (N° 41, juillet, trimestriel, 60 F. - Hôtel des Invahées, 75007 Paris.)

Le premier dossier complet sur la guerre Iran-Irak est publié par **POLITIQUE ETRAANGERS** sous le titre : « La diplomatie du conflit ». Sont examinées la conduite des opérations militaires, la situation interne de l'Irak après plus de sept ans de combats, la théorie constitutionnelle de l'Iran, la politique des grandes puissances, l'attitude de la France (avec des citations sans références...), les pétromarchés du Golfe, les relations entre la Syrie et l'Iran, la crise d'identité du monde arabe. Une excellente vue d'ensemble. (Trimestriel, n° 2, 1987, 30 F. - 6, rue Ferrus, 75003 Paris Cedex 14.)

L'amiral Bernard Louzeau, chef d'état-major de la marine française, dans **DEFENSE NATIONALE**, son journal, « ESPRIT », les réseaux de mise en œuvre des décisions de Paris et de Océan dans le domaine des industries de haute technologie, les entreprises, les unités opérationnelles... On attend toujours le bilan de ce programme.

Sur l'ensemble de ces programmes, voir **LE MONDE DIPLOMATIQUE** n° 1028, 15 août 1987.

INVESTIR (dans) LA FRANCOPHONIE : revue internationale française de promotion économique et commerciale. Caractère francophone des collaborateurs hors de France. Lesquels : A. L. pour participer à des... 43-24-75. Madame Marie-Josée BARADYAR... 43-44-39. Francophone de livres, courtes... en langue française.

ETAIRES : revue ethniques de langue française... ethniques de langue française... 43-44-39.

Alain Gourdon : 45-55-65-86.

Le dossier « ARAB STUDIES QUARTERLY », consacré au terrorisme et à la « Proche-Orient ». On lira en particulier les articles de Halim I. Berrak, Fred Halliday et Michel Stohl. (Vol. 9, n° 2, 246, trimestriel, 8 dollars. - 256 Trapelo Road, Belmont, MA 02178, Etats-Unis.)

Les prescriptions du FMI et le retour des émigrés du Golfe sont deux des sujets abordés par la **REVUE DE LA PRESSE EGYPTIENNE** qui permet de suivre régulièrement les débats qui se déroulent au Caire. (N° 24-25, 2^e semestre 1986, trimestriel, abonnement un an : 400 F. - CEDEJ, MRC, ambassade de France au Caire, ministère des affaires étrangères, service de la presse diplomatique, 37, quai d'Orsay, 75007 Paris.)

Y a-t-il une logique du système politique africain ? L'Etat a-t-il une fonction représentative ? Un passionnant dossier de **POLITIQUE AFRICAINE** : classes, Etat, marxisme... (N° 26, juin 1987, trimestriel, 70 F. - Editions Karthala, Paris.)

Ethiopie : il n'y a pas de bons ou de mauvais malades, écrit Jean-Pierre Lamalle dans **MEDICINS SANS FRONTIERES BELGIQUE** (Dossier n° 1987, trimestriel, 24, rue Deschampsheeler, 1080 Brussels, Belgique.)

Un dossier à propos du conflit qui oppose l'Etat au Burundi ; une étude sur les crises au Sahel en 1986, dans **AFRIQUE CONTEMPORAINE**. (N° 142, avril-juin 1987, trimestriel, 32 F. - 124, rue Henri-Barbousse, 93308 Aubervilliers Cedex.)

Dans **MONDES EN DEVELOPPEMENT**, des analyses sur les économies exportatrices de pétrole du tiers-monde, sur la politique monétaire des pays en développement et sur le rôle de l'emploi dans la Tunisie. (N° 56, trimestriel, 150 F. - ISMEA, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.)

Un dossier à propos d'une rétrospective et une analyse de l'Union soviétique avec l'Amérique latine, de 1917 à nos jours : le soutien pragmatique aux révolutionnaires et la pénétration économique. (Vol. 21, n° 1, janvier-février 1987, bimestriel, 3,50 dollars - 151 W. 19th Street, 9th floor, New York, NY 10011.)

RECHERCHES INTERNATIONALES : son dossier de printemps l'Amérique latine : stratégie en Amérique centrale, la défense au Nicaragua, la théologie de la libération, etc. (N° 72, trimestre 1987, trimestriel, 62 F. - Institut de recherches marxistes, 64, bd Auguste-Comte, 75013 Paris.)

Les **CAHIERS DU BRÉSIL CONTEMPORAIN**, dirigés par Ignacy Sachs, consacrent leur premier numéro à « la recherche urbaine et le logement au Brésil ». (N° 1, 1987, une distribution de prix et de contenu. Centre de recherches sur le Brésil contemporain, Maison des sciences de l'Homme, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06.)

La **LETTRE DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME** publie un rapport de mission particulièrement édifiant sur « la prostitution des enfants au Brésil », pays où plus de 30 millions d'enfants vivent dans la rue, matériellement et affectivement abandonnés. (N° 83, hors série, hebdomadaire, 60 F. - 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

Dans la dernière livraison du **COUVERTEUR DE LACAT**, revue de l'association Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, un dossier sur les enfants qui meurent par millions chaque année dans le monde pour cause de malnutrition ou de mauvais traitements. (N° 77, juillet-août, 9 numéros par an, 14 F. - 252, rue St-Jacques, 75005 Paris.)

Dans **AREITO**, publication des Cahiers de l'Institut de l'Etat et un entretien avec le chef des « contras » nicaraguayens, Edgar Chamorro - aujourd'hui hostile à l'agression des Etats-Unis - sur les fonctionnements de l'opposition au Nicaragua et sur la recherche d'une solution pacifique au conflit. (Vol. 1, n° 1, printemps 1987, trimestriel, abonnement annuel : 18 dollars. - PO Box 44 1403, Miami, FL 33144.)

La veille du sommet francophone de Québec, **PROJET** publie une étude sur les styles de vie québécois et un essai, « Le Québec, un Etat en défiance », à noter également deux articles sur l'éclatement du salariat et la nécessité d'un nouveau syndicalisme. (N° 206, juillet-août, bimestriel, 52 F. - 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

Dans **CAHIERS DU CINEMA** : un entretien avec le réalisateur Jean-Pierre

Mooky et un autre avec le grand cinéaste indien Saryajit Ray, (N° 396, juillet-août, mensuel, 30 F. - 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.)

Un numéro spécial de **CinémaAction** consacré aux « cinémas arabes ». Une vingtaine d'auteurs - parmi lesquels Mouly Berrak, Féréd Bouhadir, Jean-Michel Cluys, Boujadou Karrièche, Momen Smili et Tahar Ben Jelloun - passent en revue tous les aspects des différentes cinématographies du monde arabe. Un dictionnaire des cinéastes, une bibliographie et un index des noms cités complètent utilement cette remarquable livraison. (N° 43, juin, trimestriel, 120 F. - Editions du Cerf, Paris.)

VERTIGE, journal qui défend la création musicale, publie une réflexion de Jean-Louis Caccamo sur le rock - Reflet noir d'un mal de vivre et d'une peur du lendemain - (N° 3, périodique non indexé, prix non indiqué - Rue de la Grande-Gorge, Les Sables, 04000 Digne.)

Un sommaire de **SCIENCES ET TECHNIQUES**, un dossier sur le bon des cartes à mémoire dans les secteurs non bancaires et un bilan de la robotique américaine. (N° 39, juillet-août, 11 numéros par an, 29 F. - 2, rue Bréanger, 75003 Paris.)

La science est un produit du travail humain. Mais qui contrôle les choix et la finalité ? Les recherches correspondent-elles à un besoin social ? Sur ces thèmes, **ROUGE** consacre un numéro hors série intitulé « Sciences sans conscience » auquel ont participé de nombreux scientifiques. (Numéro hors série, 15 F. - PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.)

René Le Guen, dans **LA PENSÉE**, propose une réflexion sur la technologie comme « phénomène social d'ensemble ». (N° 256, mars-avril, bimestriel, 42 F. - 64, bd Auguste-Comte, 75013 Paris.)

La **REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE** fait le point sur l'audiovisuel à l'heure de la privatisation avec un gros dossier d'une douzaine de contributions parmi lesquelles celles de Thierry Pieter, Gérard Théry, Thierry Le Roy et Jérôme Clément. (N° 1, janvier-février 1987, bimestriel, 80 F. - 17, avenue Goussard, 75017 Paris.)

Un passionnant dossier, dans **ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE**, consacré aux « cités ciblées, conversations, communications » : on lira, en particulier, les articles de Paul Vélizy, Alain Molin, Gérard Lapeyron et Jean-Paul Simon. (N° 34, juin-juillet, bimestriel, 90 F. - CDR, 11, rue Gossin, 92543 Montrouge, Cedex.)

QUESTIONS ET DEBATS : ce qu'il faut savoir sur la politique de la Banque mondiale de développement, ses ressources et ses activités de prêt. (BAD, BP 789, Genève, 1986, 81 pages.)

RÉSUMÉ STATISTIQUE DE L'UNESCO, 1986 : données par pays sur l'éducation, la science et la technologie, la culture et la communication. (UNESCO, Paris, 335 pages, 46 F.)

Prochains colloques

À l'initiative de différents centres de recherche liés au CNRS, se réunira dans l'Oise, les 15, 16 et 17 septembre, un colloque intitulé « TURQUIE, MOYEN-ORIENT, MARCHÉ COMMUN ». (Renseignements : Centre de la culture « Les Fontaines », n° 205, 107th Chantilly, Tél. : (16) 44-57-24-60.)

NOUVELLE INDUSTRIALISATION, NOUVELLE URBANISATION, WILLES ET TECHNIQUES POLES : sur ce thème se tiendra à Toulouse, les 23, 24 et 25 septembre, une réunion internationale à l'initiative du Centre interdisciplinaire d'études urbaines. (Renseignements : Pierre Fraixanet, Centre de promotion de la recherche scientifique, université Toulouse-Le Mirail, 5, allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex.)

Le Monde Diplomatique en espagnol

Deux éditions en espagnol : *Monde diplomatique* sont publiées diffusées simultanément en Amérique latine, l'une au Mexique, l'autre en Argentine. Les hispanophones d'Amérique latine ont ainsi deux éditions de leur revue de même traduction.

Deux versions comprennent en outre un cahier latino-américain rédigé localement avec le concours de collaborateurs de toute l'Amérique latine.

Edition de Mexico : *Le Monde diplomatique en espagnol*, 2 Carreras de Guadaluajara n° 71 ; Col. Roma Norte. Mexico DF 06700. Tél. : 211-3752.

Edition de Buenos-Aires : *Le Monde diplomatique de Francia*, 25 de Mayo 595, 5° piso ; (1002) Buenos Aires. Tél. : 312 2357/7651.

Haut Conseil de la Francophonie

L'état de la Francophonie dans le monde

données factuelles et statistiques

DONNÉES NOUVELLES

RAPPORT 86-87

L'espace francophone progresse et se fortifie. Un après le « Rapport 85 sur la francophonie dans le monde », qui constitue la première somme du Haut Conseil, une nouvelle enquête.

Les **Données Nouvelles** présentent comme un tableau de la francophonie, informatif et documentaire qui complète le premier rapport.

Le lecteur y trouvera des évaluations fournies par les postes diplomatiques français dans le monde, des éléments nouveaux concernant la pédagogie, la communication, la science, la technique, les arts et la culture, ainsi qu'une présentation enregistrant les grandes tendances récentes.

Le nouveau Rapport du Haut Conseil offre au lecteur un indispensable rappel des faits, des données et des initiatives ayant marqué la francophonie depuis un an. A lire à la lumière du « Rapport 1985 ».

« DONNÉES NOUVELLES »
212 pages
80 francs + port

BON DE COMMANDE à retourner à la Documentation Française
124, rue Henri-Barbousse - 93308 Aubervilliers Cedex.

Je souhaite recevoir « L'état de la Francophonie, dans le monde, données nouvelles »

NOM / PRÉNOM _____
ADRESSE _____

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire - 75007 Paris
Tél. : (1) 40.15.70.00

UN PROCÈS-ROMAN

Klaus Barbie parle

Est-il possible de faire parler Klaus Barbie, qui, devant ses juges, affirmait n'avoir rien à dire ? C'est ce que tente Bertrand Poirot-Delpech dans un « procès-roman » (1) où s'expriment tour à tour l'accusé lui-même, des témoins, une femme membre du jury, un huissier, un vieux journaliste, un Français pro-nazi, etc. Un scrupule s'impose : la fiction peut-elle valoir mieux que les brèves phrases du bourreau, que les longues dépositions... recueillies, que les froides questions du juge ? Rien ne remplacera jamais la lecture intégrale des minutes de ce très long procès. Mais seront-elles jamais publiées ? Et qui s'appliquera à les scruter ligne à ligne ?

Or voici qu'en cent soixante pages apparaissent, imaginés et pourtant vrais, les personnages qui ont habité le palais de justice de Lyon. La parodie et le sarcasme de l'auteur restituent un climat, suggèrent des réflexions, perturbent des certitudes et parfois émettent l'indiscutable. Puis, soudain, une flamme glacée, celle de la vérité sans fard : ce sous-préfet qui sauva des juifs et ne fera pas carrière, ces allemands qui incitent leurs enfants à cracher sur les déportés, le nom du commissaire de police qui fournissait des faux papiers, le geste humain d'un soldat allemand au fort Montluc et cette phrase d'un survivant : « Au camp du Struthof, on a tiré à la courte-paille l'unique d'opium capable d'arrêter les dysenteries saignantes... Me voilà... »

En réalité, si peu que ce soit, Barbie a quand même parlé. Ce fut pour dire qu'il « respectait » la Résistance... Autrement dit, la torture était pour lui le meilleur moyen d'exprimer ce monstrueux respect. Nul ne peut évidemment accepter pareille perversion des mots et des sentiments. Voilà bien ce qu'expriment la dérision et la tendresse dont est empreint le récit de Bertrand Poirot-Delpech.

C. J.

(1) Bertrand Poirot-Delpech, *Monsieur Barbie n'a rien à dire*, Gallimard, Paris, 1987, 160 pages, 75 F.

LA FORCE SUBVERSIVE DES LANGUES AFRICAINES

Décoloniser l'esprit

Par NGUGI WA THIONG'O

Kenyan, connu comme écrivain de langue anglaise, Ngugi wa Thiong'o déclare d'emblée dans son dernier livre, Decolonising the Mind...

Né dans une famille paysanne, Ngugi wa Thiong'o a fait ses premières classes en langue kikuyu, notamment dans une école tenue par des militants nationalistes...

C'est en 1977 qu'il a été amené à la résoudre en pratique. Professeur de littérature à l'université de Nairobi, il avait commencé à travailler avec les paysans et ouvriers d'un centre d'éducation communautaire...

En 1982, alors qu'il était en voyage à l'étranger, Ngugi wa Thiong'o fut arrêté qu'il serait arrêté et détenu sans jugement s'il rentrait au Kenya...

ADRIAN ADAMS.

(1) Ngugi wa Thiong'o, Decolonising the Mind : The Politics of Language in African Literature, James Currey-Heinemann, Londres, 1986, 128 pages, 4,95 livres.

La question, la voici : en tant qu'écrivains africains, nous nous sommes toujours élevés contre les rapports économiques et politiques de type néocolonial avec l'Europe et l'Amérique...

Tandis que nous haranguons les cercles proches du pouvoir dans une langue qui exclut automatiquement du débat la paysannerie et la classe ouvrière, la culture impérialiste et les forces réactionnaires africaines ont eu le champ libre...

enveloppés dans un douillet cocon d'anglais, de français, de portugais. Il est piquant de constater que l'homme politique africain le plus réactionnaire, celui qui est prêt à vendre l'Afrique à l'Europe...

Par un surcroît d'ironie, ce qu'ils ont produit, quoi qu'ils en disent, n'est pas la littérature africaine. Les éditeurs d'une récente collection de manuels de littérature anglaise ont une raison d'inclure ces textes-là dans leur dernier tome...

Mais certains se rangent à la conclusion inéluctable que proclamait Wali avec tant de vigueur polémique, il y a vingt ans déjà : la littérature africaine ne peut être écrite que dans les langues africaines...

J'ai commencé à écrire en langue kikuyu en 1977, après avoir pendant dix-sept ans participé à la littérature afro-européenne, afro-anglaise dans mon cas...

Je crois que le fait d'écrire, en langue kikuyu, une langue du Kenya, une langue africaine, participe intégralement aux luttes anti-impérialistes des peuples africains et kényans...

associées à des attributs négatifs : arriération, sous-développement, misère. Mais qui avons suivi ce système scolaire, étions censés en sortir avec la haine du peuple, de la culture et des valeurs de la langue qui nous valait brimades et humiliations quotidiennes...

L'aliénation coloniale prend deux formes, liées : se distancer activement (ou passivement) de la réalité ambiante, s'identifier activement (ou passivement) à ce qui est le plus extérieur à la réalité...

Je voudrais donc contribuer à restaurer l'harmonie entre ces aspects disjointes de la langue, à rendre l'enfant kényan à son environnement, afin qu'il puisse le comprendre pleinement...



PLANTEY.

reflète non seulement les rythmes de l'expression orale de l'enfant, mais aussi sa lutte avec la condition sociale. A partir de cette harmonie lui-même, sa langue et son environnement, il pourra apprendre d'autres langues...

Mais c'est précisément lorsque les écrivains veulent mettre les langues africaines au service des luttes paysannes et ouvrières qu'ils rencontrent les pires obstacles. Car pour les régimes compradores, l'ennemi véritable, c'est une paysannerie et une classe ouvrière éveillées...

(Copyright) Currey Publisher, 54 B Thornhill Square, Islington, Londres N11 1BE. (1) NDLR. - La conférence de Berlin, en 1885, partagea l'Afrique...

PRINCIPALES ŒUVRES ROMANS : Weep Not, Child, Heinemann, Londres, 1985; The River Between, Heinemann, Londres, 1965; A Grain of Wheat, Heinemann, Londres, 1968...

ÉDITIONS A. PEDONE 13, rue Soufflot, PARIS. D. CARREAU Droit international 180 FF. McWHINNEY Les Nations Unies et la formation du droit 150 FF. SFDI - COLLOQUE DE LYON La juridiction internationale permanente 320 FF. A. PLANTEY De la politique entre les États. Principe de diplomatie 200 FF. P. BRETTON - M. FOLLIOT Négociations internationales 80 FF. M. FOLLIOT Les relations aériennes internationales 280 FF. Tél. : 43-54-05-97

PILIER Le K. Les Français en Afrique noire de Richelieu à Mitterrand Pierre Bismès. la moire des Noirs à l'ère Tchad-Libenne. 20 ans de présence française au sud du Sahara, racontés avec brio et passion. Mémoire de l'époque coloniale. Nouveau sur les rapports franco-africains actuels. COLIN

Handwritten signature: P. Planthey

PILIER DE LA STRATÉGIE AMÉRICAINE DANS LA RÉGION

Le Kenya, dans toute sa fragilité

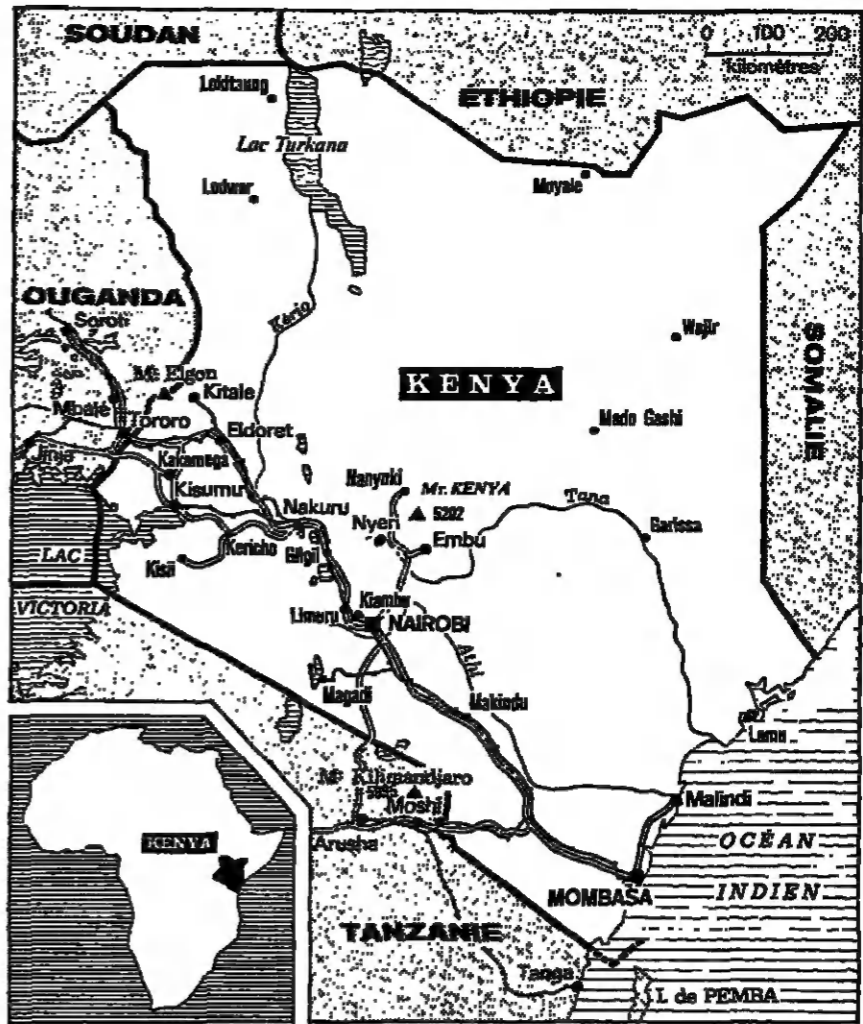
CITÉ en exemple pour s'être conformé aux exigences du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le Kenya, principal allié des Etats-Unis dans l'Est africain, s'enfonce dans l'inégalité : chômage des jeunes, expulsions de travailleurs étrangers, effondrement du salaire minimum, violence urbaine, droits de l'homme foulés au pied... Les remous s'amplifient autour du président Daniel Arap Moi, alors qu'augmente le nombre de conseillers militaires israéliens et que Nairobi paraît tenté de renouer ses relations avec Jérusalem.

Par VICTORIA BRITAIN

galités ne cessent de s'aggraver. Depuis 1978, le produit national brut (PNB) par habitant a diminué annuellement de 1 %, et aujourd'hui plus de un million de paysans ne possèdent pas de terres. Entre 1978 et 1984, le pourcentage des citoyens « sans ressources connues » a plus que doublé (3). Durant la première moitié de la décennie 80, le salaire minimum réel a chuté de 36 % tandis que le salaire industriel moyen diminuait de 23 %. Au cours de la même période, les producteurs de céréales voyaient leurs ressources augmenter de 71 % en termes réels et les producteurs de denrées destinées à l'exportation de 49 %. Ces hausses bénéficiaient principalement aux compagnies multinationales et à la grande bourgeoisie kényenne.

En 1986, le pays a connu un « mini-boom » illusoire, avec la progression de 5 % du PNB grâce aux records tirés des trois principales richesses du pays : café, thé, tourisme. Depuis, les prix mondiaux du café et du thé ont chuté tandis que l'industrie du tourisme - dont les clients viennent en particulier de RFA - est plus durement frappée par la diffusion du SIDA, parmi les prostituées que ne le reconnaissent les autorités. L'objectif ambitieux du million de visiteurs pour 1988 a été ramené à huit cent mille, alors que les chiffres actuels plafonnent à cinq cent mille, et que l'accroissement du coût des importations dépasse largement la progression des recettes du tourisme (4).

Une part importante des bénéfices réalisés, dans ce secteur comme dans bien d'autres, n'arrive jamais au Kenya, ou en sortent rapidement. Alors que cent quatre-vingt compagnies multinationales contrôlent la majeure partie de l'industrie, corruption et laisser-faire se combinent pour laisser les profits se réfugier à l'étranger.



Points de repère

- SUPERFICIE : 583 000 kilomètres carrés.
POPULATION : 20,4 millions d'habitants (tous les chiffres sont de 1985).
PNB/HAB. : 290 dollars.
DETTE : 4,2 milliards de dollars.
PRINCIPALES SOURCES DE DEVICES : café, thé, tourisme.
ESPERANCE DE VIE : 54 ans.
MORTALITÉ INFANTILE : 91 pour mille.
EVOLUTION POLITIQUE
1985 : instauration du protectorat britannique.
1982 : début de la révolte des Mas-Mas.
DECEMBRE 1963 : accession à l'indépendance. Le Kenya African National Union (KANU) s'assure le monopole du pouvoir.
AOUT 1978 : mort de Jomo Kenyatta, père de l'indépendance. Il est remplacé à la tête de l'Etat par M. Daniel Arap Moi.

« Brésilianisation »

SOUS le double effet de la croissance démographique - 4 % par an, un record mondial - et de la marginalisation des plus pauvres parmi les petits propriétaires, qui sont contraints de vendre leurs champs, la pression sur la terre - 18 % seulement des superficies sont cultivables, - se renforce. L'exode vers les villes s'accroît et touche maintenant les femmes qui avaient tendance à demeurer au village. Les bidonvilles s'étendent, la pauvreté s'aggrave et la violence urbaine prend de telles proportions que des milices privées ont fait leur apparition dans certaines banlieues privilégiées de la capitale. Ce phénomène, comparable à ce que l'on peut voir dans diverses capitales latino-américaines, a incité l'Economist à parler de « Brésilianisation ».

Chaque année, 300 000 jeunes quittent l'école et se retrouvent sur un marché du travail qui offre, au mieux, 20 000 emplois. Réservés traditionnellement aux immigrants ougandais, rwandais ou burundais, le travail non qualifié et sous-payé dans les plantations de café et de thé est désormais effectué par des Kényans.

Les expulsions, au mois de mars, de milliers de travailleurs étrangers - même ceux parfaitement en règle - s'inscrivent dans une campagne de chauvinisme par laquelle le président Moi espère gagner quelque popularité. Tâche difficile, car le président est connu comme un des hommes les plus riches d'Afrique (5). Associé au milliardaire israélo-américain M. Gad Zeevi, M. Moi possède une grande part de l'industrie pétrolière, ainsi que l'ancienne compagnie Mobil Oil.

Depuis le coup d'Etat avorté d'août 1982 (6), le capital étranger a commencé à fuir le pays. Le nombre des firmes américaines a chuté de 140 à 125. Ainsi, la compagnie pharmaceutique Bristol Myers s'est installée à Lagos, tandis que PepsiCo se transportait à Athènes. Ce mouvement a accompagné l'exode de nombreux asiatiques, premières victimes des pillages et violences qui avaient marqué les événements de l'été 1982.

Mais le gouvernement de M. Reagan a fait un choix inverse. Lors de son court périple africain, en janvier 1987, M. George Shultz a donné en exemple le Kenya et la Côte-d'Ivoire, qui ont favorisé l'extension du secteur privé et se sont conformés aux prescriptions du FMI et de la Banque mondiale.

Quelques jours plus tard pourtant, M. Howard E. Wolfe, président démocrate de la sous-commission pour l'Afrique de la Chambre des représentants, à Washington, dénonçait avec violence le bilan kényan en matière de droits de l'homme : « Nous avons constaté... un accroissement drastique de l'intimidation contre les individus qui critiquent la politique du gouvernement (7). » En mars, lors de la visite

du président Daniel Arap Moi à Washington, la presse américaine montrait en épique plusieurs cas de tortures, ainsi que la détention sans procès d'un avocat conservateur, M. Gibson Kamau Njiru.

Cette pression obligea le président Reagan à aborder le problème lors de sa rencontre avec M. Moi. Mais avec une extrême prudence. « Les droits de l'homme sont l'un des points à l'ordre du jour. Nous avons exprimé notre souhait que soient préservées les institutions démocratiques du Kenya et que la réputation dont jouit ce pays en matière de respect des droits de l'homme ne soit pas ternie », déclara le porte-parole du département d'Etat avant d'ajouter que les relations entre les deux pays se fondaient sur des bases « bien plus larges » (8). Au même moment, il est vrai, les Etats-Unis tentaient d'obtenir de M. Moi une modification des accords militaires et la transformation des facilités d'accès en bases permanentes ou occupées pour une longue période. Comme le Zaïre avec le site de Kamina, au Shaba (9), le Kenya se transformerait en base arrière potentielle pour une éventuelle intervention en Afrique australe.

Pourtant la marge de manœuvre du gouvernement américain est limitée. Entre 1984 et 1987, l'aide au Kenya a chuté de 111 millions de dollars à 53 millions. Et pour la première fois, au printemps 1987, la Chambre et le Sénat ont, dans un projet de loi, lié l'aide future au problème des droits de l'homme (10). D'où les rumeurs persistantes d'un changement au sommet à Nairobi, qui permettrait d'apaiser l'opinion américaine tout en préservant les relations militaires entre le Kenya et les Etats-Unis et en contenant la portée d'une opposition de gauche clandestine dont le groupe Mwakenya est la composante la plus connue.

Durant ces derniers mois, le gouvernement kényan a multiplié les couvre-feux administratifs dans diverses localités, particulièrement dans l'ouest, à la frontière ougandaise. Mais c'est surtout l'imposition de cette mesure aux secteurs africains de Mombasa, à la fin du mois de mai dernier, qui a témoigné de l'extrême nervosité des autorités devant le risque d'un coup d'Etat inspiré par les Occidentaux.

Cette crainte s'est traduite par un important remaniement ministériel au début du mois de juin et la mise à l'écart du ministre des affaires étrangères, M. Elijah Mwangale. Si le prétexte invoqué fut la responsabilité du chef de la diplomatie dans la froideur de l'accueil de M. Moi à Washington, deux autres causes ont pesé de manière bien plus décisive. D'abord l'appui public aux opposants ougandais de M. Mwangale, qui n'a pas hésité à ramener de Londres, dans son avion,

plusieurs dirigeants de la guérilla anti-NRA. Cet engagement trop voyant a gêné M. Moi, qui pourtant n'a pas hésité à faciliter les activités des anciens compagnons de M. Oboté. Et, surtout, les ambitions personnelles de M. Mwangale, qui a tenté d'élargir le cercle de ses partisans à l'intérieur tout en multipliant les contacts avec diverses capitales occidentales intéressées par un changement dans la continuité à Nairobi.

Un nouveau facteur, le renforcement de la présence de conseillers militaires israéliens auprès de l'armée kényane, risque toutefois de brouiller les cartes. En s'appuyant sur les Israéliens, le président Moi espère bénéficier des mêmes contradictions qui ont permis, au Libéria, au général Samuel Doe d'échapper, en novembre 1985, à un coup d'Etat encouragé par la CIA. En échange, le Kenya pourrait, à la suite du Togo, renouer ses relations avec Jérusalem.

(1) Voir Lawrence Lifshultz, « Washington renforce son dispositif militaire dans le Golfe et l'Océan Indien », le Monde diplomatique, février 1987.
(2) Victoria Britain, « Comment l'armée de résistance nationale vient à bout d'un régime discrédité », le Monde diplomatique, mars 1986.
(3) Kenya to 1990 : Prospects for Growth, The Economist Intelligence Unit, Londres, 1987.
(4) Ibid.
(5) Africa Analysis, 17 avril 1987.
(6) Cf. Victoria Britain, « Kenya : une situation explosive derrière la vitrine de prospérité », le Monde diplomatique, novembre 1982.
(7) International Herald Tribune, 19 janvier 1987.
(8) Africa Wireless File (ambassade des Etats-Unis à Paris), n° 47, 17 mars 1987.
(9) Cf. « Zaïre : à la remorque de la politique américaine en Afrique australe », le Monde diplomatique, mars 1987.
(10) International Herald Tribune, 14 mai 1987.

LES AFRICAINES

... négatifs : arriération, ... qui avons suivi ce système ... avec la haine du peuple ... langue qui nous valait brimades ... ne veux pas voir les enfants ... tradition, imposée par l'impér ... instruments de communication ... et leur histoire. Je veux ...

... deux formes, liées : se dé ... (vement) de la réalité ambian ... passivement) à ce qui est le ... commence par dissocier dédai ... égalisation, de la réflexion ... développement mental, et la ... sein de la famille et la com ... séparent le corps et l'esprit, ... une personne deux sphères liné ... social, c'est comme si l'on pro ... de corps sans têtes.

... à restaurer l'harmonie ... de la langue, à rendre l' ... ment, afin qu'il puisse le ... pour le transformer dans l' ... langues maternelles des peupl ... (1) produisent une littérature



... rythmes de l'expression oral ... avec la nature et sa ryth ... harmonie entre l'homme et la ... pourra apprendre d'autres lang ... humanité, étonnantes, émouvantes ... etures d'autres peup ... peuple l'histoire, son projet ... nationale du Kenya tout ... langues nationales, celles de ... le feu, le langage de la mass ... la majorité de la société le ... langues africaines, telle ... le zaire, le mythe, le lan ... écrivains - écrivains d'afri ... l'allemand, le russe, le chi ... trouveront alors leur p ... kényans. (1)

... lorsque les écrivains veulent ... service des lettres passeuse ... les pires obstacles. Car pour ... véritable, c'est une payann ... d'Espoir révolutionnaire dans ... un personnage subversif. (1) ... du peuple à la transformation ... sur ses conditions de vie ... permettant une compréh ... un danger pour le gouvern ... qu'elles portent un mesag ... du peuple, les langues afric ... l'Etat néo-colonial.

... Publisher, 54 B Theobald Sq ... 2, 822.]

... de Berlin, en 1986, partage l'Afrique ... Portugal, l'Allemagne et le Bélar ... de un marxisme quand je voulais ... le Coex - ... pour etc -

... PRINCIPALES ŒUVRES ... Châli Hamemann, Londres ... Hamann, Paris, 1984; The East ... 1985; A Grain of Wheat ... 1986; Le feu (1987) ... Hamemann, Londres, 1975; ... 1987 (Fables de ... 1986. ... Hamemann, Londres, 1972 ... 1981. Barre of A Pen, Abu K.

Les Français en Afrique noire de Richelleu à Mitterrand Pierre Biarnès De la traite des Noirs à la guerre tchado-libyenne. 350 ans de présence française au sud du Sahara, racontés avec brio et passion. Une remise en mémoire du passé colonialiste, qui jette un éclairage nouveau sur les rapports franco-africains actuels. ARMAND COLIN

Journal 1987

livres

du mois

UN PIED-NOIR DANS LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le destin oublié de Fernand Iveton

Qui se souvient de Fernand Iveton, dont la tête tomba sur l'échafaud dressé dans la cour de la prison Barberousse, à Alger, le 11 février 1957 ? Il ne fut pas le seul Français tué après avoir rallié la révolution algérienne...

Imaginait-il que serait le sacrifice suprême ? Peut-être espérait-il que les juges militaires tiendraient compte de son statut de pied-noir...

Jean-Luc Eliaou, qui avait à l'époque dix ans, a entrepris d'exhumer ce destin oublié avec une minutie d'historien...

L'ouvrage poignait qui nous restait une vie, tranchée à l'âge de trente et un ans, sans faire alterner la biographie et l'histoire du temps...

Enfin explique admirablement la démarche d'un homme qui n'était ni un idéologue ni un aventurier...

C'est cette Europe que, transcendant sa spécialité, le sociologue va penser dans une perspective renouvelée...

ÉCONOMIE

LA BANQUE MONDIALE.

Ce petit ouvrage présente l'essentiel sur l'organisation, le fonctionnement, les ressources et modalités de financement de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement...

HISTOIRE

LES JUIFS D'ALGÉRIE.

Riches de quatre cents documents iconographiques inédits, ce livre trace le portrait d'une communauté juive algérienne...

SOCIALISM, ECONOMICS AND DEVELOPMENT.

Alco Novo réunit un ensemble d'articles sur les thèmes du socialisme et du développement. On notera une analyse de socialisme chinois pendant la présidence de Mao...

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA MAFIA.

Marcello Padovani comble une lacune de l'édition française sur la dernière année de la Mafiosi, après avoir présenté le « modèle mafioso »...

« Penser l'Europe », d'Edgar Morin

Par YVES FLORENNE

Le livre s'ouvre par un souvenir d'A la recherche du temps perdu et de la célèbre première phrase : « Longtemps je me suis couché de bonne heure... »

bles, souvent violents - et qui ne concernent pas moins dans une unité symbolique dont le monde s'effrite par exemple...

Et, certes, elle est revenue de loin. Son futur « penser » aussi. Car il lui aura fallu du temps pour se faire et se former...

Edgar Morin est un pur rationaliste : celui qui ne s'aventure pas devant les manques que la raison même et la science lui montrent...

SOCIÉTÉ

UNE VIE DE FLIC.

Franchise et serietà, l'autobiographie du secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police retracé l'itinéraire exemplaire d'un « OS de la sécurité »...

EUROPE

SANS TOUT IN FRONTIÈRES : LES ENFANTS DE LA RUE.

Des dizaines de millions d'enfants, dans le monde, vivent à la rue. Peut-être dix millions en Europe...

JE T'AI TROUVÉ AU BOUT DU MONDE.

Dominique Grange fut une fille de 68. Elle devait rester fidèle plus longtemps que d'autres à cet engagement juvénile...

LES DÉCOUVREURS.

Pour Daniel Boorstin, les découvreurs, ce ne sont pas seulement Marco Polo, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan...

ISLAMIC PEOPLES OF THE SOVIET UNION.

Shirin Akhmer est une jeune journaliste iranienne qui a vécu de longues années à Moscou...

NORD-SUD : CRISE ET IMMIGRATION. LE CAS TURC.

Pour mener cette étude approfondie de l'économie turque, l'auteur, économiste, a choisi une clé originale : la chaîne migratoire...

IGNACIO RAMONET

MARIE LAVIGNE

Y F

FRANÇOIS VITRANZ

B. C. DENIS RUELLAN

Pour une université européenne sur la montagne Sainte-Geneviève

Par JEAN-PIERRE FAYE *

REARMENT lieu a rassemble sur une longue durée autant d'énergie inventive que la montagne Sainte-Geneviève à Paris. Dès 1110, un jeune penseur arrivé de Bretagne, l'aristotélicien Pierre du Pallet, échappe au conflit qui l'oppose à son maître platonicien Guillaume de Champeaux, en déplaçant son enseignement de l'île de la Cité à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Celle-ci date du moment où le roi franco-germanique Clodowech - « Combat glorieux », plus connu sous son nom latinisé de Clovis - vient de vaincre les Goths près de Poitiers et d'acquiescer le titre de consul romain : il choisit de se fixer à Paris dans le palais de l'empereur Julien, et de bâtir la basilique Pierre-et-Paul en 508. Elle prendra le nom de Sainte-Geneviève en mémoire de celle qui a signifié la résistance morale à l'invasion d'Attila. C'est sur ce territoire d'exemption que commence un débat libre de la pensée, dont tous les auditeurs sont alors désignés comme des « philosophes ». Ce sont eux, comme à Athènes, qui ont devancé l'institution.

Le débat nouveau qui opposera Bernard de Clairvaux et Pierre Abélard du Pallet va mettre à feu cette fusée européenne. En 1140, le concile de Sens prend à témoin de leur dissension le roi, Rome, l'Europe entière. Et leur réconciliation finale accroît la résonance. A partir de 1240, ce sera la grande convergence : Albert le Grand, venu d'Allemagne ; Bonaventure et Thomas d'Aquin, d'Italie ; Raymond Lulle, d'Espagne ; Roger Bacon, dans Scot, Occam, d'Angleterre ; Siger de Brabant, de Belgique ; Boèce de Dacie, du Danemark. L'Irlande de Scot Erigène était l'annonciatrice. Par le débat de l'aristotélisme arabe, de l'averroïsme latin, Cordoue et Tolède enlèvent Paris. En 1292, Rome accorde le statut de Studium generale : les grades de l'Université seront valables dans toute l'Europe.

Au flanc nord de la Montagne a lieu la naissance même de l'Université de Paris. Au flanc sud, Diderot crée en 1750 l'Encyclopédie. Au flanc ouest, Leibniz apprend de Huyghens, hôte hollandais de Colbert, à travailler sur Descartes et Pascal, et c'est à partir de leurs travaux qu'il découvre l'analyse infinitésimale. Au flanc est, Lefèvre d'Étaples se prépare à la traduction française de l'Évangile. Au centre, à Saint-Etienne-du-Mont, est la mémoire de Pascal et Racine. La Montagne, où la reine de Navarre et de France, Jeanne, fonde en 1304 le Collège de Navarre - le Collège de la Reine, - est déjà la figure de proue de la recherche scientifique. Le grand maître du Collège, Pierre d'Ailly, écrit l'Image du monde, qui va susciter le projet de Christophe Colomb. Sur ce même lieu, rebâti par Gabriel - le père de Jacques Ange, constructeur de la place de la Concorde, - vont se succéder les plus grands créateurs de science ou de réflexion sur la science : le Piémontais Lagrange, Laplace, Nicolas Carnot, Comte, Gay-Lussac... Henri Foincaré y enseigne dans les années 1880, avant de publier en 1889 le Problème des trois corps : l'actuel débat sur les systèmes instables commence ici, chez le précurseur d'Einstein. Entre-temps, le Collège

de Navarre est devenu en l'an XII l'École polytechnique : création qui remonte à l'an II, au Comité de salut public, au grand Carnot, à Monge et Berthollet.

Le problème de ce lieu a été posé il y a quelques années. Je m'étais permis d'écrire dans un quotidien : ici est la stature d'un Princeton européen. Puis l'appel d'Amsterdam, qui réunissait de grands industriels autour d'un Suédois et d'un Italien, demandait la création d'un « MIT européen », éventuellement en France. Durant l'année 1986 s'est mise en place l'activité d'une unité expérimentale, l'Université européenne de philosophie, sous le signe braudélien de la recherche interscientifique, étape vers un élargissement, étudié avec cinq autres unités scientifiques en activité sur le site de la montagne Sainte-Geneviève, en vue de la fondation d'une université européenne de la recherche. Son document fondateur est signé par une cinquantaine de personnalités de toute l'Europe, dont dix professeurs au Collège de France, de nombreux enseignants et anciens élèves de l'École polytechnique. En mars 1987, les six unités fondatrices se sont réunies, rejointes par deux autres unités de travail, dans la perspective de l'université européenne sur la montagne Sainte-Geneviève, sous le signe de la recherche scientifique et de l'innovation technologique - mais aussi de la création culturelle : la tragédie française y est née, en 1553, avec la Cléopâtre de Jodelle au pavillon Boncourt...

Parier contre la bureaucratisation

DANS l'intervalle, deux décisions des pouvoirs publics sont allées au-devant de ce vœu. Le 31 décembre 1986, le secrétaire général du gouvernement déclarait un moratoire sur toute implantation supplémentaire d'administrations ministérielles dans le site de la Montagne ; mesure qui vise le pavillon Gay-Lussac encore inoccupé. Des bureaux ministériels s'installent pourtant dans une partie du pavillon, en janvier, mais en promettant leur départ. En février 1987, M. Roger Martin, ancien président de Saint-Gobain, est chargé d'une mission par le premier ministre, en vue d'engager une programmation sur la destination du site. La perspective que dessine sa mission est celle d'une haute autorité ayant la responsabilité d'une fondation de la montagne Sainte-Geneviève à vocation européenne, scientifique et industrielle et dotée d'une compétence territoriale sur l'ensemble du site, seul remède à son accablante balkanisation. Des deux perspectives, l'une réhabilite un territoire admirable, l'autre lui donne sur une partie de l'ensemble un contenu scientifique déjà en acte. Dans le prolongement de huit siècles de travail sur les terrains de la science et de la pensée.

Ainsi le pari est engagé sur les données concrètes. Il va à rebours d'une tendance à la bureaucratisation centrale, que l'on pourrait nommer la loi de Tocqueville-Parkinson. Mais sur le terrain des sociétés, cette maladie de Parkinson n'est pas un processus fatal, elle est un effet d'inertie. En un moment où la majorité au pouvoir exige moins d'Etat, et où l'opposition - mais aussi la majorité - demande plus de recherche, il serait désastreusement paradoxal que tout aboutisse, de façon quasi irrémédiable, à la destruction d'un haut lieu fondamental de la recherche, au profit de « plus d'Etat ».

La Commission des Communautés européennes a donné son aval et une accréditation budgétaire à l'institution naissante, le 16 octobre 1986. Et, le 27 mars 1987, le président allemand de l'Institut universitaire européen - European University Institute en anglais - à l'abbaye de Fiesole, près de Florence, donne son accord pour que l'université européenne sur la montagne Sainte-Geneviève soit l'« antenne associée » de l'Institut florentin, bénéficiant déjà du statut d'organisation internationale. On s'achemine vers une solution forte et simple : une université européenne en réseau, à plusieurs campus : campus Fiesole, campus montagne Sainte-Geneviève. Et, pour quoi pas, campus Stuttgart, autour de l'Institut franco-allemand de Robert Ficht ; campus Bruxelles à l'Université libre, autour d'Ilya Prigogine, ou à Oxford, Amsterdam, Strasbourg, Venise et ailleurs encore. Ainsi l'Université de Californie dispose de plusieurs campus, à Berkeley, Los Angeles, San-Diego... Ce réseau au service des universités nationales pourrait mettre à l'étude leur rapprochement, préservant le meilleur de leurs différences. L'espace de solidarité pour l'Europe de la science et de la culture, réclamé en mars par le président du Portugal, le voici. Au moment où va enfin se réaliser le programme communautaire d'échanges d'étudiants Erasmus.

C'est cette dimension de la postformation que M. Bernard Esambert (1) veut développer sur la montagne Sainte-Geneviève, en relation avec le Centre de prospective et d'évaluation (CPE) et le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA). Mais une autre institution présente sur le site, le centre de recherche Epistémologie et autonomie, relié à l'École polytechnique comme le Centre de recherche en gestion, prépare une coopération avec l'Université Stanford, en Californie. Sans oublier l'ancienne Maison d'hôtes, aménagée de façon heureuse en 1980 par l'Institut Auguste-Comte pour devenir l'hôtel Sainte-Geneviève, qui demeure pratiquement inoccupée. Une personnalité espagnole du Conseil de l'Europe a proposé de faire de ce site un Palo-Alto européen, cofinancé par les pays membres de l'Europe des Douze ou de vingt et un. L'Europe de la Montagne serait ainsi fidèle à son ouverture océanique, héritée de la science portugaise.

L'Année Newton

PRINCETON, MIT, Palo-Alto, autant de métaphores américaines qui témoignent du souhait de voir naître une institution qui ait l'envergure d'un continent. Ce fut la remarque ultime de Michel Foucault à son retour de Californie : nos universités sont « provinciales », celles des Etats-Unis sont « continentales ».

Récemment, le président britannique du Parlement européen demandait davantage d'informations sur la perspective de constituer durablement l'université européenne pendant



PIERRE ABÉLARD ET SON ÉCOLE. Sur un même territoire, huit siècles de pensée.

L'Année Newton, car nous sommes au troisième centenaire des Principia mathematica philosophiae naturalis, clé de voûte de la révolution scientifique occidentale.

Mais il ne suffira pas de l'inscrire au cœur d'un tel lieu, qui devrait également constituer un espace pour les sciences de la pensée. Que dire d'un projet discret et essentiel, comme beaucoup d'autres, celui d'un centre d'études sur le génocide, réuni autour de Geneviève de Gaulle et de ses compagnes de déportation ? La fracture dans les États stationnaires de la matière est à la fois le commencement et le danger de notre univers. Mais qu'en est-il des « événements irréguliers » qui peuvent redoutablement survenir au sein de ce que Georges Bataille désignait, dans une société, comme son très sombre noyau ? Et Bataille posait, dès 1937, la question d'une institution nouvelle, prenant acte du fait que les découvertes réalisées dans les sciences sociales et de la nature « n'ont pas modifié aussi profondément qu'on pouvait s'y attendre les postulats et l'esprit de la recherche ».

Une contribution utile de la France au futur de l'Europe passera, pour reprendre les termes de Churchill, par cette conquête des instances de liberté et d'unité. Nous entendons Rousseau donner à ce programme la réplique : « Les avantages qui résulteraient de son exécution... et pour chaque peuple, et pour toute l'Europe, sont immenses... On ne peut rien dire de plus solide et de plus exact... Réalisez sa république européenne un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement. » Comment avancer dans cette voie ? En refaisant le pari de Jean Momet : « Une action concrète, sur un point limité mais décisif... peut changer l'Etat statique actuel. Il faut une action profonde, réelle, immédiate et dramatique, qui change les choses. » Le jumelage de l'université européenne sur le double campus des deux collines abbatiales - Badia Fiesolana et montagne Sainte-Geneviève, - voilà une action immédiate et réelle en vue de cette synthèse créatrice : l'Europe unie, dans toute l'étendue de l'esprit, c'est-à-dire, selon la définition de Diderot, dans son génie.

(1) Président du conseil d'administration de l'École polytechnique.

Dans ce numéro :

PAGE 2 : De la disparition des inégalités : « La revanche du tiers-monde », de Jean-Claude Chesnais, par Alain Gresh.
(Publicité)
AFRICASCOPE annonce : La nouvelle édition 87/88 du « Guide Économique des Pays Francophones » paraîtra en octobre. Y seront incluses les grandes décisions prises au cours du Deuxième Sommet de la Francophonie (vous pouvez dès à présent commander cette nouvelle édition, au même prix que l'édition 86/87, encore disponible en librairie et à notre siège).
Sa participation à la Biennale du Théâtre Francophone Contemporain : le nouveau défi francophone.
La première Biennale, qui aura lieu à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des Droits de l'Homme, a pour but de prouver l'interactivité qui existe entre la culture et l'économie.
Pour cette Biennale, nous sommes à la recherche :
- de 40 compagnies théâtrales représentant 40 pays francophones ;
- de 6 régions en France dans lesquelles seront réparties les 120 représentations ;
- de partenaires de tous milieux ;
- des médias des 5 continents et surtout d'une télévision pour retransmettre les spectacles dans tous les pays.
Je vous fais parvenir mes coordonnées pour recevoir une documentation concernant la Biennale et plus particulièrement sur : les compagnies les régions les partenariats les médias
AFRICASCOPE/LES ÉDITIONS MERMON
La Biennale du Théâtre Francophone Contemporain
199, bd Malesherbes 75017 PARIS. Tél. : 47.63.70.80 Téléc. : 648882 F

PAGE 3 : La nécessaire restructuration de l'économie japonaise, par Michihiko Kusihira.
PAGES 4 et 5 : QUELQUE PART AUX ÉTATS-UNIS : Marshall (Illinois), 4 000 citoyens moins tranquilles, par Florence Besugé.
PAGES 6 et 7 : HAITI : La déception et la colère, par Iguacio Ramonet. - Le néolibéralisme contre la démocratie, par Denis Ruelhac. - La privatisation d'un Etat, par Jean-Pierre Alaux. - La quadrature du cercle constitutionnel, par J.-P. A.
PAGES 8 à 10 : COUPS DE POKER AU PROCHE-ORIENT : M. Gorbatchev, Israël et les Palestiniens, suite de l'article de Amnon Kapelouk. - La diplomatie égyptienne écartelée, par Mohamed Sid-Ahmed. - La CEE et les Territoires occupés, par Dominique Sigaud.
PAGE 11 : Ambitions, suite de l'article de Claude Julien. - Le droit de réponse et la liberté d'expression, par M^{lle} Jean Martin.
PAGES 12 et 13 : Débat : Un porte-avions très politique, par Jean-Dominique Merchet. - Le nucléaire, une arme à moindre coût, par Jacques Fontanel et Ron Smith.
PAGES 14 à 16 : DES POLITIQUES MALADES DE LEUR CULTURE : Un nouveau maître à penser, l'entrepreneur, par Bernard Cassen. - Lectures d'un divorce, par José Vidal Beneyto.

PAGES 17 à 22 : VASTE CHANTIER, CHICHES MOYENS : LA FRANCOPHONIE, par Bernard Cassen. - Une des voies d'accès à l'universalité, par Jean-Marc Léger. - D'abord les moyens d'une vraie solidarité, par Philippe de Saint-Robert. - Des atouts pour une édition sans frontières, par Hugues de Kerret. - Audiovisuel, l'urgence d'un redressement, par Dominique Gallet. - Four une « industrie » de la langue française, par Jacques Rossetta.
PAGE 23 : Dans les revues...
PAGE 24 : La force subversive des langues africaines : Décoloniser l'esprit, par Nngwi Wa Thlong'o.
PAGE 25 : Le Kenya, dans toute sa fragilité, par Victoria Brittain.
PAGES 26 et 27 : LES LIVRES DU MOIS : « Penser l'Europe », d'Edgar Morin, par Yves Florenne. - « Cahiers de la mort-colibri », de Patrick Errouard-Siad, par Hugues de Kerret. - « Le sourire du jaguar », de Salman Rushdie, par Ignacio Ramonet.

Le Monde diplomatique du mois de juillet 1987 a été tiré à 122 000 exemplaires.

AOÛT 1987

CURSS DISPOSE

LE M

DE

Futilité

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J

CLAUDE J